

Africa's Pulse

OCTOBRE 2022 | VOLUME 26

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



OPPORTUNITÉS POUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DANS UNE PÉRIODE DE TURBULENCE



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique sous la direction générale de Victoria Kwakwa et de Ousmane Diagana. L'équipe pour ce numéro d' *Africa's Pulse* était dirigée par Andrew L. Dabalen et Cesar Calderon. L'équipe de base comprenait Alain Kabundi, Megumi Kubota, Vijdan Korman, Aparajita Goyal, Paavo Eliste et Vanina Daphne Forget.

De précieuses contributions au rapport ont été fournies par Samik Adhikari, John Baffes, Paolo Belli, Christian Bodewig, Emma Wadie Hobson, Camilla Holmemo, Woubet Kassa, Patrick Alexander Kirby, Daniel John Kirkwood et Michael B. O'Sullivan.

Il a également été enrichi des commentaires de Kodzovi Senu Abalo, Mansur Ahmed, Vincent De Paul Tsoungui Belinga, Amit Dar, Hrisyana Stefanova Doytchinova, Ghada Elabed, Maria Elkhdari, David Elmaleh, Jakob Engel, Santiago Guerrero Escobar, Cornelius Fleischhaker, Natasha Hayward, Alexander Henry, Wendy E. Hughes, Chakib Jenane, Holger Kray, Julian A. Lampietti, Abel Lufafa, Sandeep Mahajan, Naomi Muthoni Mathenge, Dumisani Sihle Ngwenya, Nathalie Picarelli, Gloria Joseph-Raji, Gabriela Schmidt, Ashwini Rekha Sebastian, Smriti Seth, Sajjad Ali Shah, Natasha Sharma, Shobha Shetty, Alex Sienaert, Vinaya Swaroop, Fulbert Tchana Tchana, Theo David Thomas, Antony Thompson, Charles Undeland, Tomas Ricardo Rosada Villamar, Djedje Hermann Yohou et Marilynne Florence Mafoboue Youbi.

Les communications, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Flore de Préneuf en collaboration avec l'équipe des relations des affaires extérieures comprenant Georgette Dwomoh-Appiah, Caitlin Berczik, Patricia Berg, Karima Bouckat, Kimberly Bumgarner, Christelle Chapoy, Rama George-Alleyne, Artem Kolesnikov, Daniella van Leggelo Padilla, Pabsy Mariano, Svetlana Markova, Johanna Martinsson et Samuel Owusu Baafi. Beatrice Berman, Abrah Desiree Brahima, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba ont apporté leur soutien à la production et à la logistique.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été produite par Bill Praglusk, et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

OCTOBRE 2022 | VOLUME 26

Africa's Pulse

Ce rapport a été préparé par le Bureau de
l'économiste en chef de la région Afrique

**OPPORTUNITÉS POUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE
DANS UNE PÉRIODE DE TURBULENCE**



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2022 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW,
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org
Certains droits réservés

1 2 3 4 25 24 23 22

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de : Africa's Pulse, No. 26. En cas de contradictions, la langue originelle prévaut.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Calderon, Cesar; Kabundi, Alain; Kubota, Megumi; Korman, Vijdan; Goyal, Aparajita; Eliste, Paavo; Forget, Vanina Daphne. 2022. Africa's Pulse, No. 26 (Octobre). Washington, DC. Doi: 10.1596/978-1-4648-1933-9. La Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une oeuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, les demandes doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital): 978-1-4648-1933-9

DOI: 10.1596/978-1-4648-1933-9

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table of Contents

Résumé exécutif	1
Réponses politiques.	4
Section 1. Tendances et évolutions récentes	11
1.1 Tendances mondiales	11
1.2 COVID-19– Évolutions récentes	15
1.3 Évolutions économiques.	19
1.4 Les perspectives	40
1.5 Risques pesant sur les perspectives	44
1.6 Les politiques.	46
Section 2. Opportunités pour le système alimentaire dans une période de turbulence	50
2.1 Motivation.	50
2.2 Insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne : Données simplifiées	55
2.3 Discussion sur les politiques.	64
2.3.1 Lutter contre l’insécurité alimentaire et accroître la résilience grâce à des programmes de protection sociale	65
2.3.2. Transformer l’agriculture et les systèmes alimentaires	70
Appendice : Classification des pays	87
Bibliographie	89

Encadrés

1.1	Amélioration du recouvrement de la taxe sur la propriété.	48
2.1	Genre et sécurité alimentaire : comment bâtir des sociétés plus productives et plus résilientes en résorbant les disparités de genre	57
2.2	Dans quelle mesure la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants est-elle répercutée sur les consommateurs africains?	59
2.3	Réformer les politiques et bien investir : les leçons de la transformation agricole en Asie.	72
2.4	Transformation de la politique agricole pour la diversification des cultures au Sénégal.	74
2.5	Créer des systèmes alimentaires résilients au changement climatique	77

Figures

1.1	Pays dont l'inflation est supérieure à l'objectif	11
1.2	Prix de l'énergie et des métaux	11
1.3	Conditions de financement	12
1.4	Indice global Sentix, nouvelles commandes PMI	12
1.5	Nouveaux cas quotidiens de COVID-19 en Afrique subsaharienne et dans les sous-régions	15
1.6	Nouveaux décès quotidiens dus à la COVID-19 en Afrique subsaharienne et dans les sous-régions.	15
1.7	Rapport sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité communautaire en Afrique	16
1.8	Rapport sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité communautaire en AFW et AFE	16
1.9	Pourcentage de personnes en ASS qui ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19	17
1.10	Contribution à la croissance du PIB, côté production.	22
1.11	Contribution à la croissance du PIB, côté demande	22
1.12	Croissance du PIB au Nigéria par secteur	23
1.13	Croissance du PIB en Afrique du Sud par secteur	24
1.14	Afrique du Sud : PMI, production manufacturière, production minière et ventes au détail	27
1.15	Afrique du Sud : indices de confiance des entreprises et des consommateurs	28
1.16	Angola et Nigéria : production pétrolière	29
1.17	Évolution du compte courant	31
1.18	Solde budgétaire en Afrique subsaharienne	33
1.19	Dette publique en Afrique subsaharienne	34
1.20	Écarts souverains dans quelques pays d'ASS	35
1.21	Évolution du risque de surendettement extérieur dans les pays à revenu faible d'ASS	36
1.22	Taux de change dans les pays d'Afrique subsaharienne	37

1.23	Indice des prix des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne	37
1.24	Inflation en Afrique subsaharienne, 2016–2024	38
1.25	Contribution à la croissance du PIB, côté demande	40
1.26	Contribution à la croissance du PIB, côté offre	40
1.27	Prévisions de croissance du PIB pour l’Afrique de l’Est et australe	42
1.28	Prévisions de croissance du PIB pour l’Afrique de l’Ouest et centrale	43
2.1	Rendements céréaliers moyens en Afrique subsaharienne et dans les autres régions du monde, 1961-2020	50
2.2	Augmentation de la facture des importations en Afrique subsaharienne, 1990-2020	51
2.3	Sous-alimentation en ASS, 2020-2021 : Personnes et prévalence	56
2.4	Insécurité alimentaire sévère en ASS, 2014-2021 : population et prévalence Personnes et prévalence.	56
2.5	Tendances de la croissance et de la volatilité de la production alimentaire par habitant en Afrique subsaharienne, 1980-2000	57
2.6	Part de l’alimentation dans le budget des ménages selon les déciles de la distribution des revenus en Afrique subsaharienne	61
2.7	Part du carburant dans le budget des ménages selon les déciles de la distribution des revenus en Afrique subsaharienne	61
2.8	Contribution relative de l’inflation des produits alimentaires à l’inflation globale dans les déciles de revenus en Afrique subsaharienne	62
2.9	Contribution relative de l’inflation du carburant à l’inflation globale dans les déciles de revenus en Afrique subsaharienne	62
2.10	Incidence de l’insécurité alimentaire dans les ménages d’Afrique subsaharienne	63
2.11	Part du commerce intrarégional de produits alimentaires, de céréales et de matières premières agricoles	80
B2.2.1	Répercussion de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires sur l’inflation des prix à la consommation.	60
B2.5.1	Estimations du rapport coût-efficacité des investissements prioritaires du secteur public	78

Tableaux

B2.3.1	Rendement en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté grâce aux investissements dans les biens publics et aux subventions lors des phases de la révolution verte en Inde, 1960-2000.	73
A.1	Classification des pays selon l’abondance des ressources en Afrique subsaharienne	87
A.2	Pays d’Afrique de l’Ouest et centrale	87
A.3	Afrique de l’Est et australe	87

Résumé exécutif

Des vents contraires mondiaux ralentissent l'activité économique en Afrique subsaharienne, ce qui freine la réduction de la pauvreté.

- ▶ La croissance économique en Afrique subsaharienne devrait ralentir à 3,3 %, contre 4,1 % en 2021, soit une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril 2022. Cette baisse s'explique par les multiples chocs qui affectent l'économie, notamment le ralentissement de l'économie mondiale, le durcissement des conditions financières mondiales, l'inflation élevée provoquée par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et aggravée par la guerre en Ukraine, les conditions météorologiques défavorables et le risque croissant de surendettement.
- ▶ La croissance du revenu par habitant estimée à 0,7 % pour la région en 2022 est insuffisante pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction de la pauvreté et de renforcement du partage des richesses à moyen et long terme. Au contraire, les tendances à la réduction de la pauvreté, qui étaient déjà dérégulées par la pandémie, ont encore ralenti. La pandémie a eu un impact durable sur la croissance à long terme, touchant particulièrement les personnes les plus pauvres et accroissant l'extrême pauvreté. La lente reprise du taux de croissance du revenu par habitant, à 0,9 % l'année prochaine et à 1,3 % en 2024, n'est toujours pas en mesure de remettre le continent sur la voie de la réduction de la pauvreté qui prévalait avant la pandémie. Le défi est aggravé par la relation relativement ténue entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne.
- ▶ Parallèlement à l'augmentation des taux de pauvreté, les inégalités au sein des pays de la région se sont creusées avec la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, exacerbée par la guerre en Ukraine. Le fossé économique entre les riches et les pauvres en Afrique subsaharienne s'est considérablement creusé pendant la pandémie de COVID-19, suite aux pertes d'emplois et de revenus, notamment parmi les travailleurs moins qualifiés du secteur informel. La hausse du chômage a été particulièrement importante pour tous les sexes, mais les femmes sont les plus touchées. Le faible rebond de l'économie régionale au lendemain de la pandémie, tout comme le recul de l'inflation, n'a pas suffi à compenser les pertes d'emplois et de revenus induites par la pandémie. L'augmentation de la dette publique et les marges budgétaires limitées ont empêché les pays d'Afrique subsaharienne d'apporter aux personnes les plus touchées un soutien de la même ampleur que celui déployé dans les économies avancées. Le fossé entre riches et pauvres s'est encore creusé avec la guerre en Ukraine, alors que les prix des produits de base ont bondi et renforcé les effets néfastes et persistants de la pandémie. L'absence de protection sociale adéquate et la faible croissance du revenu par habitant constituent des facteurs de vulnérabilité majeurs pour les pauvres. Cette tendance devrait persister à court et moyen terme, car il est peu probable que la plupart des pays récupèrent les pertes causées par l'impact des fermetures d'écoles sur le capital humain.
- ▶ Les performances de l'économie de l'Afrique subsaharienne ne sont pas uniformes entre les sous-régions. La croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de la sous-région Afrique de l'Ouest et du Centre (AFW) est estimée à 3,7 % en 2022, soit 0,7 point de pourcentage de plus que celle de l'Afrique de l'Est et du Sud (AFE). En termes de revenu par habitant, la sous-région AFE a été touchée de manière plus importante, avec une faible croissance du revenu par habitant à 0,4 %, et inférieure à la moyenne régionale. Cette performance anémique devrait se maintenir à court terme et augmenter progressivement pour atteindre 1,2 % en 2024. Ces perspectives posent des défis aux responsables politiques qui cherchent à accélérer la reprise, à réduire la pauvreté et à placer l'économie sur une trajectoire de croissance durable. Bien que la croissance par habitant de l'AFW (1 % en 2022) soit légèrement supérieure à celle de l'AFE cette année et dans les années à venir, la sous-région est confrontée à des défis similaires.

La hausse de l'inflation pèse sur l'activité économique en Afrique subsaharienne

- ▶ La tendance à la hausse de l'inflation après la période post-pandémique a été exacerbée par la guerre en Ukraine, atteignant des niveaux records dans de nombreux pays. L'escalade de la guerre a alimenté une hausse des prix des produits de base, notamment des denrées alimentaires et de l'énergie. La forte répercussion des prix des denrées alimentaires et des carburants sur les prix à la consommation a provoqué un pic d'inflation globale. L'inflation a dépassé le plafond de l'objectif de la banque centrale dans la grande majorité des pays. Seuls quatre des 33 pays pour lesquels des données sont disponibles avec la fréquence voulue ont enregistré une inflation globale annuelle inférieure à 5 % en juillet. Le nombre de pays (17) présentant une inflation à deux chiffres a presque doublé en juillet 2022 par rapport à janvier (10). Malgré la politique monétaire agressive utilisée par plusieurs pays, l'inflation est restée obstinément élevée dans la plupart d'entre eux.
- ▶ La hausse de l'inflation érode le pouvoir d'achat des ménages et touche de manière disproportionnée les segments les plus vulnérables de la population. Les citoyens pauvres ont été les plus durement touchés par la pandémie et l'aide fournie par le biais du soutien budgétaire n'a pas été suffisante pour les aider à se remettre de la crise. Les effets combinés de l'inflation ont fortement augmenté les niveaux d'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, le ménage moyen consacrant une grande partie de ses dépenses à l'alimentation. Outre la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires provoquée par la guerre en Ukraine, les mauvaises conditions météorologiques ont amplifié les pressions inflationnistes dans la Corne de l'Afrique. Des millions de personnes, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont sombré dans l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition aiguë. Pour lutter contre les pressions inflationnistes, les banques centrales ont réagi de manière rapide et agressive en relevant les taux directeurs à des niveaux jamais vus depuis de nombreuses années. Malheureusement, ce relèvement a eu pour effet de ralentir encore plus la consommation privée et l'investissement et, au final, de faire baisser la croissance.

Une insécurité alimentaire en forte augmentation touche les pauvres de manière disproportionnée et accroît les tensions sociales.

- ▶ *Le nombre de personnes confrontées à une grave insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne a fortement augmenté.* Plus d'une personne sur cinq souffre de la faim et plus d'un quart de milliards de personnes sont sous-alimentées. Les crises de sécurité alimentaire deviennent plus fréquentes et plus graves. On estime qu'environ 140 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans la région en 2022, contre 120 millions en 2021. Rien qu'en Afrique de l'Est, on estime que 55 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë, contre 41 millions en 2021. Non seulement l'insécurité alimentaire devient plus fréquente sur le continent, mais elle s'aggrave. En AFE, les épisodes de crise alimentaire grave ont lieu tous les 2,5 ans dans les années 2000, contre un tous les dix ans auparavant.
- ▶ *L'insécurité alimentaire était endémique en Afrique subsaharienne avant même le début de la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.* Les chocs climatiques et les conflits ont contribué à la forte augmentation récente de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région. Des chocs climatiques ont toujours affecté la production alimentaire en Afrique subsaharienne, comme le démontrent les épisodes de sécheresse dans la Corne de l'Afrique et le Sahel et les inondations dans l'AFE. Cependant, la fréquence accrue des problèmes météorologiques rend plus difficile de maintenir la croissance à long terme de la production par habitant. On estime en effet que chaque épisode majeur d'inondation ou de sécheresse diminue la sécurité alimentaire de 5 à 20 % en moyenne. La résurgence des conflits violents ces dernières années a également perturbé le transport des denrées alimentaires vers les marchés et détruit les infrastructures et autres formes de capital indispensables à la production agricole et à la croissance des revenus. La flambée des prix des denrées alimentaires et les pénuries alimentaires aiguës ont, à leur tour, déclenché des troubles sociaux et des conflits.

- ▶ *L'insécurité alimentaire est également due à des facteurs structurels qui sont liés à la faible productivité agricole, au manque d'infrastructures (transport, eau et énergie) et au gaspillage alimentaire.* De mauvaises politiques contribuent également à l'insuffisance de la réponse de l'offre à une demande croissante de consommation alimentaire. La croissance agricole dans la région est principalement due à l'expansion des terres agricoles alors que les gains de technologie et d'efficacité n'ont apporté que de faibles contributions. Par exemple, le taux annuel moyen d'augmentation de la productivité totale des facteurs n'est que de 0,2 % en Afrique subsaharienne entre 2000 et 2019. L'absence de services d'infrastructure de base, tels que l'énergie, l'irrigation, les routes et les transports, contribue à la vulnérabilité des pays africains face à la faim. Le mauvais état des routes rend difficile l'acheminement des denrées alimentaires depuis les exploitations agricoles vers les personnes qui en ont le plus besoin, le manque de fiabilité de l'approvisionnement en énergie entrave l'irrigation et l'inefficacité de la transformation et du séchage, ainsi que le mauvais stockage et l'insuffisance des infrastructures peuvent entraîner un gaspillage alimentaire en Afrique. Les problèmes politiques entravent également la réponse de l'offre alimentaire, une part importante des rares ressources publiques allouées à l'agriculture étant consacrée à des subventions aux intrants mal ciblées. Les investissements publics destinés à transformer les systèmes alimentaires et à s'adapter au changement climatique sont largement sous-financés. Certains pays de la région restreignent le commerce des denrées alimentaires, ce qui exacerbe la volatilité des prix et décourage les réponses futures en matière d'approvisionnement. Dans certains pays comme le Malawi ou la Zambie, les subventions aux intrants visant à stimuler une réaction de l'offre céréalière ont été partiellement compromises par les restrictions simultanées des exportations.

La marge de manœuvre budgétaire pour répondre aux défis croissants est presque épuisée dans certains pays.

- ▶ Face à ces multiples défis, les responsables politiques disposent de peu de mécanismes d'adaptation. La marge de manœuvre budgétaire, qui aurait permis aujourd'hui de mettre en place des réponses efficaces, a disparu en raison des niveaux élevés d'endettement des pays d'Afrique subsaharienne, de la hausse des coûts d'emprunt et de l'épuisement de l'épargne publique. Le déficit primaire de la région s'est creusé pendant la pandémie pour atteindre 6,3 % du PIB en 2020 (contre 4,1 % du PIB en 2019), car les gouvernements ont concentré l'aide aux segments les plus vulnérables de la population et aux entreprises touchées. En conséquence, la dette, déjà en hausse depuis 2011, a encore augmenté et devrait rester élevée, à 59,5 % du PIB en 2022. Les efforts d'assainissement visant à réduire la dette devraient permettre de réduire légèrement le déficit primaire à 4,8 % du PIB en moyenne dans la région.
- ▶ Pour diminuer ces niveaux d'endettement élevés, les gouvernements africains ont consacré une part plus importante de leurs recettes au service de la dette extérieure (16,5 % en 2021, contre moins de 5 % en 2010). Les effets combinés des coûts élevés du service de la dette et de la dépréciation des monnaies nationales ont aggravé les risques de change pour les pays ayant une dette extérieure élevée. Le durcissement des conditions financières a élargi les écarts de taux souverains dans les pays dotés d'un secteur financier développé, en raison des importantes sorties de capitaux des investisseurs mondiaux à la recherche de rendements élevés. Cette situation a exercé une pression sur les monnaies nationales, entraîné une hausse des coûts du service de la dette et accru les risques liés aux taux d'intérêt. Les taux commerciaux nationaux et internationaux ont ainsi nettement augmenté et au Kenya, par exemple, les taux d'intérêt payés pour les euro-obligations ont doublé (à 12 %) par rapport à l'émission de l'année dernière (6 %).
- ▶ L'aide accordée par les institutions multilatérales aux pays les plus pauvres sous la forme de l'initiative de suspension du service de la dette a été dérisoire face à l'ampleur du problème. En conséquence, le nombre de pays en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement continue d'augmenter au fur et à mesure que le risque de crise financière s'accroît. Seize des 38 pays de l'Association internationale de développement (IDA) présentent un risque modéré de surendettement, contre 15 précédemment, 14 présentaient un risque élevé de surendettement en juillet, 8 pays restent en situation de surendettement.

- ▶ Il n'y a aucun signe d'amélioration significative dans la réduction des niveaux d'endettement et/ou des vulnérabilités. Les efforts d'assainissement budgétaire adopté par de nombreux pays après la crise de la pandémie ont été relâchés, voire reportés, avec pour résultat une diminution de la marge de manœuvre des pays dont l'inflation en hausse et le niveau élevé de la dette réduisent à néant l'espace budgétaire. La situation pourrait s'aggraver, notamment pour les pays qui ont perdu l'accès au marché du crédit et sont en situation de surendettement ou risquent de l'être. Les mécanismes actuels de règlement de la dette s'avèrent inadaptés pour faire face efficacement à une éventuelle crise de la dette, et des instruments supplémentaires pourraient devoir être mis en place. Car si l'on n'y remédie pas, la dynamique de la dette pourrait dégénérer en une véritable crise, faisant reculer encore plus ces pays. Un soutien à la restructuration de la dette internationale pourrait donc s'avérer nécessaire.

RÉPONSES POLITIQUES

- ▶ Les économies africaines sont confrontées à une série de défis pour leur redressement post-pandémique. Les retombées économiques des multiples crises qui ont touché la région ont entraîné une baisse des revenus des ménages, une augmentation de la pauvreté, un creusement des inégalités et une aggravation de l'insécurité alimentaire. Les progrès réalisés par la région au cours de la dernière décennie en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, de capital humain et de développement durable sont gravement menacés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, du changement climatique et des conflits (externes et internes). Une série de mesures à court terme, combinées à des mesures à moyen et à long terme, peuvent rendre les pays africains mieux à même de renforcer leur résilience et de saisir les opportunités de libérer une croissance génératrice de productivité, tout en protégeant les pauvres et les personnes vulnérables.

Il est essentiel de parvenir à la stabilité des prix tout en protégeant les pauvres et les personnes vulnérables, afin de préserver les acquis du développement.

- ▶ Les décideurs africains sont confrontés à des choix difficiles pour atténuer l'impact sur leur population de la hausse de l'inflation, et en particulier de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. L'inflation élevée que connaissent les pays de la région perturbe les décisions de dépenses des ménages et des entreprises, entraînant ainsi un ralentissement de la croissance économique. La flambée des prix des denrées alimentaires les plus élémentaires touche de manière disproportionnée les pauvres — qui consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation — et entraîne une plus grande insécurité alimentaire. Dans ce contexte, les politiques macroéconomiques doivent être orientées vers la réduction et la stabilisation de l'inflation tout en protégeant les ménages les plus pauvres de la flambée des prix des aliments et de l'énergie.
- ▶ Rétablir la stabilité des prix. Face à la menace imminente de stagflation, les banques centrales d'Afrique subsaharienne sont confrontées à un choix difficile entre le soutien de la croissance de l'activité économique et la lutte contre la hausse de l'inflation. Avec les niveaux record de l'inflation dans les pays de la région, ce choix évolue progressivement vers la lutte contre les pressions inflationnistes et le rétablissement de la stabilité des prix. Toutefois, ce dosage des politiques macroéconomiques est déterminé par l'étendue de l'espace monétaire et budgétaire disponible, la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire étant essentielle pour réduire l'inflation tout en protégeant les ménages les plus vulnérables. Les pays de la région où l'inflation dépasse les objectifs de leur banque centrale choisissent de relever les taux d'intérêt pour réduire l'inflation. Une combinaison de politiques monétaires et budgétaires plus restrictives pourrait être justifiée dans les pays où la politique monétaire seule est moins efficace. Pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, qui ne disposent pas d'une politique monétaire nationale indépendante, la consolidation budgétaire pourrait constituer l'essentiel des efforts anti-inflationnistes. Certains pays ont introduit une variété de mesures complémentaires pour limiter la hausse de l'inflation et en particulier l'inflation

alimentaire, par exemple des dérogations temporaires aux droits de douane et aux prélèvements ou encore des subventions directes aux prix. Toutefois, ces mesures peuvent créer une pression supplémentaire sur le budget, en particulier pour les gouvernements dont l'espace budgétaire est presque épuisé.

- ▶ Les pays où l'inflation est encore maîtrisée en raison des gains exceptionnels résultant de la hausse des prix des matières premières ou d'une monnaie nationale forte pourraient adopter une politique monétaire accommodante. Toutefois, cette politique doit être menée de façon à ce que les anticipations d'inflation restent compatibles avec les objectifs de leur banque centrale. Outre une inflation modérée, certains pays exportateurs de matières premières ont enregistré des excédents budgétaires grâce à l'augmentation des recettes publiques. Pour ces pays, les recettes fiscales générées devraient être utilisées à bon escient dans le but d'atténuer les effets de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires sur les populations pauvres sans renoncer à la stabilité macroéconomique. Enfin, ce choc favorable des conditions commerciales offre une opportunité pour les pays exportateurs de matières premières de s'engager dans des réformes structurelles qui favorisent l'émergence de secteurs non extractifs et réduisent une dépendance excessive vis-à-vis du secteur des matières premières.
- ▶ *Maintenir ou accroître le soutien aux pauvres.* La préservation des gains obtenus ces dernières années devrait être une priorité pour les décideurs politiques. Pour ce faire, il faudrait protéger et, si possible, accroître le soutien de l'État aux pauvres et aux personnes vulnérables. La pandémie a souligné l'importance cruciale des systèmes de fourniture de filets de sécurité, comme le versement en temps voulu de transferts monétaires et de services en vue de lutter contre l'extrême pauvreté, d'aider les ménages à mieux gérer les risques ou de renforcer la résilience face à des chocs plus fréquents et plus perturbateurs. Le programme de transfert monétaire d'urgence en Sierra Leone et le programme Novissi du Togo en réponse au COVID-19 sont de bons exemples de tels efforts. Un nombre croissant de gouvernements de la région proposent des transferts d'argent liquide couplés à des mesures d'inclusion productive telles que des formations à la microentreprise, l'apport d'un capital forfaitaire et la facilitation de l'épargne. Le programme de filet de sécurité productif rural de l'Éthiopie axe son programme de travaux publics sur la gestion communautaire intégrée et participative à Dire Dawa et affiche de meilleurs résultats en matière de conservation de l'eau et des sols, ainsi que de diversification des moyens de subsistance des ménages. Les gouvernements africains devraient réaliser des progrès dans l'utilisation du potentiel de la protection sociale adaptative, voire pleinement l'adopter, car elle permet de déployer des ressources en réponse à des chocs tels que des événements climatiques extrêmes, des conflits ou des catastrophes naturelles. En réponse à la hausse de l'inflation, les pays doivent utiliser et étendre, si possible, leurs programmes de filets sociaux de sécurité et soutenir les plus vulnérables par des transferts d'argent ciblés. Les pays confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire pourraient nécessiter un soutien supplémentaire par-dessous la forme de transferts en nature et de recours aux réserves alimentaires lorsqu'elles sont disponibles.

Dans le contexte d'un rétrécissement de l'espace budgétaire et d'une augmentation des besoins de dépenses, l'amélioration de la qualité des investissements de l'État est impérative.

- ▶ Les dépenses publiques doivent soutenir la distribution de services publics essentiels (tels que l'éducation, la santé, les transports publics, la gestion de l'eau et des déchets), mettre les ménages et les entreprises en contact avec les opportunités économiques et peuvent être un moteur important de la croissance. L'impact économique et social de l'investissement public dépend toutefois essentiellement de son efficacité. Il est prouvé que l'amélioration des systèmes de gestion des investissements publics — plus précisément, les institutions et les procédures qui régissent la planification, l'affectation et la mise en œuvre des investissements publics — a des retombées économiques importantes. En améliorant la qualité de la dépense publique de façon à passer du quartile d'efficacité le plus bas au quartile le plus élevé, un gouvernement pourra doubler son impact multiplicateur. Dans les pays fragiles, et en particulier au Sahel,

le retour de la paix et de la stabilité est un défi qu'il est essentiel de relever pour garantir la stabilité de l'État et son pacte social. S'il est vrai que les dépenses de sécurité (militaires et policières) se disputent les rares ressources publiques, leur déploiement efficace pourra créer un environnement plus résilient susceptible d'attirer les investisseurs privés.

- ▶ *S'il est vrai que la vulnérabilité croissante face à la dette, la hausse des taux d'intérêt et le manque d'options de financement externe, la manière d'allouer les dépenses reste un domaine sous le contrôle des décideurs politiques où ils disposent d'une marge de manœuvre. Ceci est crucial pour les dépenses globales ainsi que pour les dépenses intrasectorielles. Il est particulièrement urgent et essentiel de stimuler la croissance de la productivité agricole et de mettre en place des systèmes alimentaires durables. La leçon des régions qui ont su transformer leurs systèmes agricoles et alimentaires est que l'amélioration de la qualité des dépenses et de l'efficacité de l'utilisation des ressources est encore plus importante que le niveau des dépenses (qui s'élève à 6 % du budget du gouvernement en moyenne dans la région). L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques sera essentielle à l'avenir pour libérer la croissance agricole et créer des emplois, tout en relevant les défis liés au changement climatique. Une grande partie des dépenses agricoles est actuellement allouée à des subventions pour un nombre restreint d'intrants ou de cultures. En Afrique subsaharienne, les subventions agricoles représentent 25 % des dépenses agricoles, et pourtant, les retombées de ces dépenses n'ont pas entraîné d'améliorations durables de la productivité. Une réorientation du soutien public à l'agriculture vers des investissements à forte valeur ajoutée (génération et diffusion de technologies, conservation des sols et infrastructures d'irrigation, adaptation au changement climatique et connectivité des marchés) produirait des avantages considérables. Par exemple, un investissement de 1 dollar dans la recherche agricole dégage, en moyenne, (une valeur actuelle nette de) 10 dollars de bénéfices futurs. Les bénéfices des investissements dans l'irrigation sont également potentiellement élevés en Afrique subsaharienne, avec des rendements allant de 17 % pour les systèmes à grande échelle à 43 % pour les systèmes à petite échelle. Cette redéfinition des priorités permettrait de maintenir le niveau des dépenses dans le secteur, dans des conditions budgétaires difficiles, afin de soutenir la réalisation des objectifs déclarés des gouvernements africains, à savoir : augmenter la productivité, renforcer la résilience au changement climatique et assurer la sécurité alimentaire pour tous.*
- ▶ *Des investissements appropriés dans le secteur agricole peuvent aider les systèmes alimentaires à s'adapter en augmentant la productivité, la résilience et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Il est prouvé que le financement de l'adaptation au changement climatique sera plus rentable que le financement de réponses à des crises de plus en plus fréquentes et graves, de secours en cas de catastrophe naturelle ou d'instruments conçus pour la reprise. La mise en place d'une agriculture intelligente face au changement climatique est essentielle pour une croissance durable et pour favoriser la résilience en Afrique subsaharienne. Les principales options d'adaptation pour les systèmes agroalimentaires sont les suivantes : 1) mener des activités de recherche et de vulgarisation pour répondre aux risques émergents et mieux comprendre les risques climatiques ; 2) réduire les obstacles à l'intensification de l'irrigation par les agriculteurs (par exemple, par la réutilisation de la collecte de l'eau et le pompage solaire des eaux souterraines) ; 3) trouver des solutions pour la chaîne de valeur alimentaire ; 4) intensifier les pratiques de gestion durable des sols, des terres et des forêts ; et 5) utiliser des technologies propres tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire.*
- ▶ *Les technologies de pointe peuvent stimuler la productivité tout en améliorant la résilience climatique des systèmes alimentaires de la région. L'agriculture de précision est un exemple de bouleversement technologique qui peut améliorer la productivité. De nombreuses innovations de précision peuvent être développées par des startups qui ne nécessitent que peu de capitaux. Par exemple, HelloTractor, une application de partage, permet aux petites exploitations agricoles de demander et de payer les services d'un tracteur par le biais de messages texte, en flux tendu. Les agriculteurs ont constaté des augmentations de rendement allant jusqu'à 200 % depuis son lancement en 2014. La vulgarisation basée sur le téléphone mobile et d'autres services électroniques ont augmenté la productivité et la résilience des petits exploitants*

face aux risques climatiques. Un meilleur accès aux téléphones mobiles permet de fournir des informations personnalisées en temps voulu et à l'échelle, contribuant ainsi à des décisions agricoles et commerciales opportunes. Au Kenya, les technologies numériques sont exploitées dans le cadre des partenariats de la Banque mondiale avec 15 startups de technologie agricole pour transformer la fourniture d'intrants, l'analyse des sols, l'assurance récolte, le crédit, les conseils de vulgarisation et la connectivité des marchés.

- ▶ *Une meilleure gestion de l'eau grâce à des technologies renouvelables à petite échelle pourrait renforcer les petites exploitations agricoles.* L'adoption de l'agriculture irriguée à petite échelle en tant que pratique agricole respectueuse du climat s'impose en Afrique subsaharienne. L'irrigation peut augmenter les rendements agricoles jusqu'à 50 %. L'utilisation d'énergies renouvelables (solaire et éolienne) pour le pompage des eaux souterraines et l'irrigation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'abaisser les coûts énergétiques pour les agriculteurs, et d'augmenter ainsi leurs revenus. L'énergie renouvelable pourrait également profiter aux régions non reliées au réseau ou sans accès fiable à l'électricité. L'adoption de méthodes d'irrigation efficaces, comme l'irrigation au goutte-à-goutte, peut permettre d'économiser de précieuses ressources en eau et d'accroître l'utilisation des terres arables pour les cultures irriguées.
- ▶ La promotion du développement de chaînes de valeur agroalimentaires complètes est également essentielle à la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Les chaînes de valeur complètes ont un effet multiplicateur d'emplois important et offrent de nouvelles options pour l'inclusion productive de jeunes ruraux et leur intégration dans l'économie. La transformation des chaînes de valeur agroalimentaires, et en particulier de certains de leurs segments intermédiaires tels que la transformation, le stockage, le transport, les commerces de gros et de détail et les services alimentaires, permet aux petits exploitants et entrepreneurs du secteur d'ajouter de la valeur (par la mise en conserve, l'usinage, l'emballage ou d'autres services) et d'attirer des investissements, ainsi que d'accroître la diversité des régimes alimentaires et les résultats nutritionnels. Les nouveaux équipements et produits, ainsi que les pratiques de gestion optimisées, améliorent la qualité et réduisent le coût de la transformation, du stockage, du transport, de la vente au détail et des services alimentaires. La transformation des systèmes de production et de distribution tout comme les changements dans les modèles d'organisation des chaînes d'approvisionnement permettront aux agriculteurs d'accéder à des marchés de plus grande valeur, tant au niveau national que mondial, et d'améliorer les normes de leurs produits (par exemple, la chaîne de valeur du teff approvisionnant Addis-Abeba, en Éthiopie).
- ▶ *Les énergies renouvelables et les solutions à faible émission de carbone peuvent soutenir la transformation des segments intermédiaires des chaînes de valeur agroalimentaires.* Les investissements publics dans les systèmes agroalimentaires de la région devraient faire appel à des technologies susceptibles d'améliorer rapidement et efficacement les services alimentaires et agricoles fournis aux producteurs et aux consommateurs. Par exemple, les solutions logistiques innovantes, telles que les solutions de stockage alimentées par énergie solaire dans les zones hors réseau ou dans les zones où l'électricité n'est pas fiable ou coûteuse, peuvent offrir des possibilités d'utiliser les dernières innovations en matière de technologies de l'information et de la communication et soutenir ainsi des interventions autrement plus risquées dans la production alimentaire, l'irrigation et la transformation. En Ouganda, des systèmes solaires autonomes sont utilisés dans des segments de la chaîne de valeur, comme les systèmes de pompage et d'irrigation, les unités de réfrigération, l'usinage et autres équipements de transformation, et pour maintenir la connectivité. Les applications technologiques innovantes utilisant les énergies renouvelables peuvent améliorer l'efficacité de la prestation de services, en particulier dans les zones reculées.
- ▶ *La réduction des pertes et gaspillages alimentaires tout au long de la chaîne de valeur est essentielle pour fournir à l'Afrique et à la planète un avenir alimentaire durable.* On estime que les pertes et gaspillages alimentaires (dans les exploitations, les entrepôts et sur les marchés) représentent de 30 à 50 % de la production. Les solutions à ce problème comprennent : (1) la réduction des pertes de stockage à l'aide de technologies appropriées (sélection des variétés, contrôle biologique, structures de stockage améliorées, installations à atmosphère modifiée et technologies indigènes, entre autres); (2) l'amélioration des

infrastructures post-récolte et de transport (par exemple, des infrastructures de stockage à froid, comme des séchoirs à petite échelle, des batteuses et des sacs de stockage) ; et (3) le développement d'une économie circulaire où les sous-produits peuvent être transformés en produits agricoles utiles, permettant par exemple la transformation des déchets en produits utiles, et stimulant ainsi l'innovation et la création d'emplois durables. La mise en œuvre de ces technologies pourrait ramener les pertes de stockage pour les céréales (maïs et riz) d'environ 26 à 5,6 %, pour les racines et tubercules de 44 à 7 %, et pour les fruits et légumes de 56 à 25 %.

La mobilisation des ressources intérieures est essentielle pour financer le programme de développement de l'Afrique subsaharienne

- ▶ *Les retombées économiques de la pandémie et la crise alimentaire et énergétique actuelle mettent à mal les efforts de l'Afrique pour accroître la mobilisation des ressources intérieures.* L'environnement actuel rend encore plus complexe un équilibre budgétaire déjà fragile, mais qui permettrait d'augmenter les dépenses de développement, d'accroître la mobilisation des recettes fiscales et d'atténuer la vulnérabilité face à la dette. Dans ce contexte, l'assainissement budgétaire et la mobilisation des ressources intérieures sont essentiels pour les pays dont la viabilité des finances publiques et de la dette est menacée. Les gouvernements doivent éviter la tentation de recourir au financement des déficits publics par la banque centrale, qui pourrait exacerber l'instabilité macroéconomique.
- ▶ *Pour stimuler la mobilisation des ressources, il faut disposer d'un ensemble d'outils politiques qui devront peut-être être adaptés aux besoins et aux conditions propres à chaque pays, notamment à la vigueur de la reprise en cours.* Dans les pays où la reprise est lente, les mesures visant à améliorer l'efficacité de la collecte et de l'administration des impôts sont essentielles. Par exemple, l'exploitation des données et des technologies numériques pour améliorer l'administration des impôts (comme l'enregistrement des contribuables, la déclaration électronique et le paiement électronique des impôts) peut contribuer à minimiser les coûts et les délais de traitement tout comme à réduire l'incidence de la corruption et de l'évasion fiscale. Une fois que les effets économiques néfastes des vents contraires mondiaux se seront dissipés, les responsables politiques devront s'attaquer aux problèmes structurels liés aux recettes publiques. Les gouvernements devront peut-être revoir la conception de leurs incitations fiscales en faveur d'activités favorisant la croissance, telles que la recherche et le développement et l'économie numérique, entre autres. Les efforts visant à concevoir des systèmes fiscaux plus progressifs et à stimuler le recouvrement des impôts — en particulier les impôts fonciers et/ou les taxes sur la propriété — seront utiles. Les expériences des pays suggèrent que les réformes au niveau infranational (numérisation des cadastres fiscaux et liaison avec les cadastres légaux des registres fonciers) et le soutien au niveau national dans les domaines juridique, institutionnel et technique aux entités infranationales de l'administration fiscale sont essentiels.

La diversification des partenaires commerciaux offre la possibilité de renforcer la résilience et d'approvisionner de nouveaux marchés.

- ▶ *Dans l'environnement commercial incertain actuel, l'Afrique peut saisir les opportunités de devenir fournisseur de biens très demandés (minéraux pour les technologies vertes et énergie de transition comme le gaz, entre autres).* La diversification des partenaires commerciaux peut potentiellement accroître les retombées du commerce en termes de connaissances (par le biais des exportations de produits finis, de produits intermédiaires ou de réexportations). Elle expose également les exportateurs à un éventail plus large d'acheteurs potentiels ayant des préférences de consommation, des cadres réglementaires et des pratiques commerciales différents. La diversité de la concurrence résultant d'un réseau commercial renforcé s'accroîtra pour les partenariats commerciaux directs et indirects. Les données mondiales montrent qu'une augmentation d'un écart-type de la diversification des partenaires commerciaux est associée à une augmentation de la

croissance de 1 à 1,5 point de pourcentage. Les politiques doivent soutenir la libre circulation des biens et des services au-delà des frontières. La promotion de la compétitivité et de la contestabilité du marché est essentielle pour encourager la participation du secteur privé.

- ▶ *La diversification des partenaires commerciaux est particulièrement importante pour l'agriculture en Afrique subsaharienne.* La région reste un importateur net de denrées alimentaires de base (y compris les céréales, les produits laitiers, les huiles et graisses comestibles, la viande et les produits carnés) malgré son immense potentiel agricole. La plupart des importations alimentaires proviennent de partenaires commerciaux extérieurs à la région. La situation actuelle offre une occasion unique de renforcer la capacité des agriculteurs d'Afrique subsaharienne à accroître leur production alimentaire et à faciliter le commerce international, en particulier au sein de la région. L'optimisation des mesures de sécurité alimentaire et la suppression d'autres barrières non tarifaires (BNT) peuvent contribuer à favoriser le commerce. Les estimations montrent que les prix intérieurs de la région sont, en moyenne, 13 % plus élevés du fait des seules mesures sanitaires et phytosanitaires. D'autres BNT représentent 50 à 60 % des coûts de commercialisation et augmentent les coûts de transport intérieur. L'élimination des obstacles réglementaires et du manque de conformité permettra de réduire les coûts commerciaux des services agricoles et d'accroître la compétitivité. En outre, la Zone de libre-échange continentale africaine peut être mise à profit pour coordonner et accroître les investissements régionaux dans les infrastructures, la création et la diffusion de technologies, et la diffusion de l'innovation, et ainsi favoriser la participation aux chaînes de valeur régionales (CVR).
- ▶ *La création et l'élargissement des créneaux de développement proviendront d'un approfondissement des échanges de produits, d'intrants et de technologies agricoles au sein de l'Afrique subsaharienne et au-delà, mais aussi du renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires aux chocs du marché international (tels que les chocs de prix ou d'approvisionnement résultant de chocs climatiques mondiaux ou de conflits extérieurs.* Grâce à des économies d'échelle, le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires peut réduire le coût unitaire de la commercialisation et de la distribution des aliments, créant ainsi des incitations supplémentaires à investir dans les transports et autres logistiques qui facilitent le commerce des biens et des intrants à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Malgré ses avantages potentiels, le commerce des biens agricoles en Afrique reste parmi les plus faibles au monde, en particulier le commerce régional des matières premières agricoles qui en est la composante la plus faible.
- ▶ *Le renforcement de la capacité nationale de production de denrées alimentaires et de produits de base destinés aux marchés régionaux fournira aux nations une base solide pour stimuler le commerce régional.* L'Afrique dispose de vastes terres et de ressources en eau inexploitées qui pourraient, par exemple, faire voir le jour à une production céréalière. Certains pays ont le potentiel pour devenir une source majeure d'approvisionnement en céréales si de bonnes politiques sont mises en place (le Ghana et la Zambie). La suppression des barrières tarifaires et des BNT ainsi que l'investissement dans des mesures de facilitation du commerce régional sont essentiels pour construire des systèmes alimentaires régionaux résilients. Les technologies numériques peuvent fournir des informations sur les marchés aux petits agriculteurs et aux détaillants, ainsi qu'éliminer les exigences lourdes en matière de documentation et les processus d'inspection et de dédouanement qui entravent souvent la circulation fluide des biens et des intrants agricoles. L'amélioration des systèmes de contrôle alimentaire est également essentielle à la croissance et au maintien de l'expansion du commerce agricole intrarégional en Afrique, ce qui va requérir un renforcement de la capacité des pays à se conformer aux normes de sécurité alimentaire.

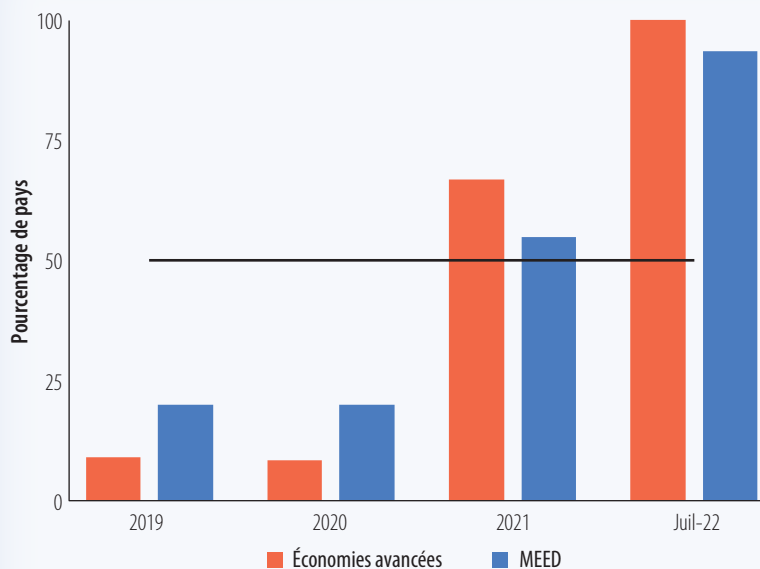
Section 1. Tendances et évolutions récentes

1.1 TENDANCES MONDIALES

L'économie mondiale traverse une période de ralentissement de la croissance, d'inflation élevée et de resserrement des conditions financières. Après la récession consécutive à la pandémie de 2020, la reprise mondiale avait déjà ralenti lorsque l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a perturbé davantage l'activité économique, entraînant notamment une forte hausse des prix de nombreux produits de base. Pour éviter que l'inflation élevée ne s'installe, les banques centrales resserrent agressivement leur politique monétaire. La combinaison d'une croissance lente et d'un resserrement des conditions financières dans un contexte d'endettement élevé devrait entraîner des pressions budgétaires, une augmentation des défaillances d'entreprises et une faiblesse des investissements dans de nombreux pays.

L'inflation mondiale des prix à la consommation dépasse les objectifs des banques centrales dans la quasi-totalité des pays qui en disposent (Figure 1.1). L'inflation globale médiane de l'indice des prix à la consommation (IPC) a atteint 9,5 % (en glissement annuel) en juillet 2022, son niveau le plus élevé depuis 2008. L'inflation globale dans les marchés émergents et les économies en développement (EMDE) a atteint plus de 10,1 %, soit son niveau le plus élevé depuis 2008, tandis que l'inflation dans les économies avancées – 9,1 % – est la plus élevée depuis 1982. L'inflation a été poussée à la hausse par la combinaison de la flambée des prix des produits de base, des perturbations persistantes de l'offre, du raffermissement de la demande et, dans certains pays, de la tension sur les marchés du travail (Figure 1.2). Les prix des

FIGURE 1.1 : Pays dont l'inflation est supérieure à l'objectif

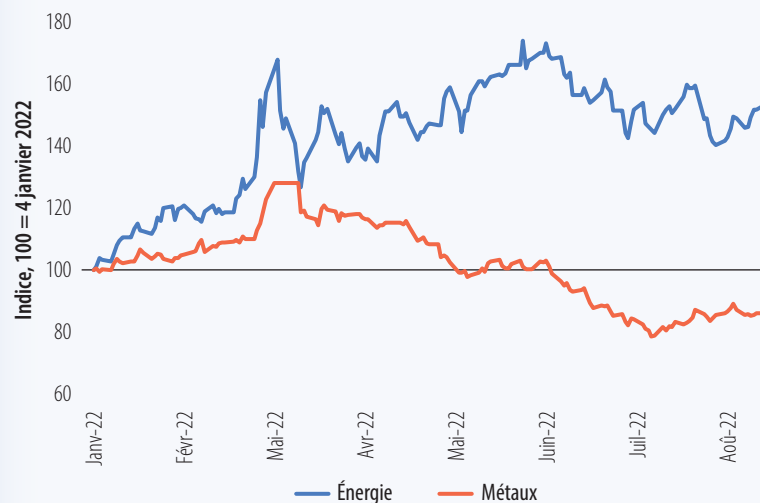


Les taux d'inflation dépassent les cibles des banques centrales dans la plupart des pays avancés, des marchés émergents et des pays en développement.

Sources : Fonds monétaire international ; Banque mondiale.

Note : Les barres indiquent la part des économies à cible d'inflation dont l'inflation moyenne au cours de l'année (ou du mois) a dépassé la fourchette cible. L'échantillon comprend 12 économies avancées et 31 EMDE. EMDE = marchés émergents et économies en développement.

FIGURE 1.2 : Prix de l'énergie et des métaux



Les prix des produits de base suivent des chemins divergents : les prix de l'énergie restent hauts, les prix des métaux ont marqué le pas dans la seconde moitié de 2022.

Sources : Bloomberg ; Banque mondiale.

Note : Données quotidiennes, la dernière observation date du 24 août 2022. L'énergie est l'indice pondéré des prix du pétrole brut, du charbon et du gaz naturel. Les métaux sont un indice pondéré des prix de l'aluminium, du cuivre, du plomb, du nickel, de l'étain et du zinc.

denrées alimentaires et de l'énergie ont joué un rôle majeur dans l'accélération de l'inflation mondiale, mais l'inflation de base a également augmenté rapidement ces derniers mois.

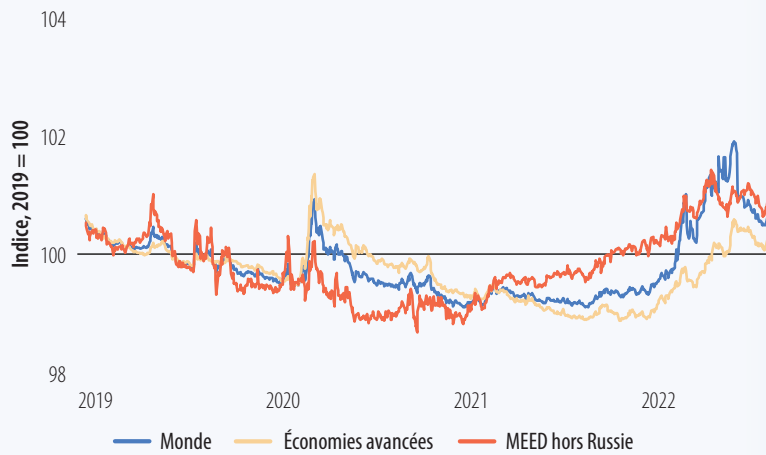
La hausse de l'inflation a entraîné un resserrement rapide et généralisé de la politique monétaire dans le monde entier. La Réserve fédérale américaine a relevé ses taux directeurs de 300 points de base depuis le mois de mars, réduit la taille de son bilan, et exprimé son intention de resserrer davantage la politique monétaire. En juillet, la Banque centrale européenne (BCE) a mis fin à ses achats nets d'actifs et relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2011. Les banques centrales de toutes les autres grandes économies, à l'exception de la Chine, la Turquie et la Russie, ont également resserré leurs taux directeurs ces derniers mois. Le resserrement de la politique monétaire et la montée de l'aversion au risque ont pesé sur les valorisations des marchés boursiers et provoqué un resserrement des conditions de financement (Figure 1.3). Les cours mondiaux des actions ont chuté, le dollar américain s'est renforcé,

atteignant des sommets jamais vus depuis plusieurs décennies face à de nombreuses devises des EMDE, et les écarts de crédit à haut rendement se sont considérablement élargis. Les écarts de taux souverains ont augmenté dans les EMDE, mais dans une proportion beaucoup plus grande pour les importateurs de matières premières que pour les exportateurs de matières premières.

Le sentiment mondial s'est détérioré précipitamment face à l'inflation élevée et au resserrement rapide des conditions financières. En août, l'indice composite mondial des directeurs d'achat (PMI) a atteint son niveau le plus bas depuis la mi-2020 et la confiance des investisseurs mondiaux s'est effondrée, reflétant une inflation élevée et un resserrement des conditions de financement (Figure 1.4). Les trois plus grandes économies du monde ont montré des signes de faiblesse. L'économie américaine s'est contractée au premier et au second trimestre 2022, et l'indice de confiance des consommateurs

Des politiques monétaires restrictives et l'aversion croissante pour le risque ont entraîné un durcissement des conditions de financement au niveau mondial.

FIGURE 1.3 : Conditions de financement

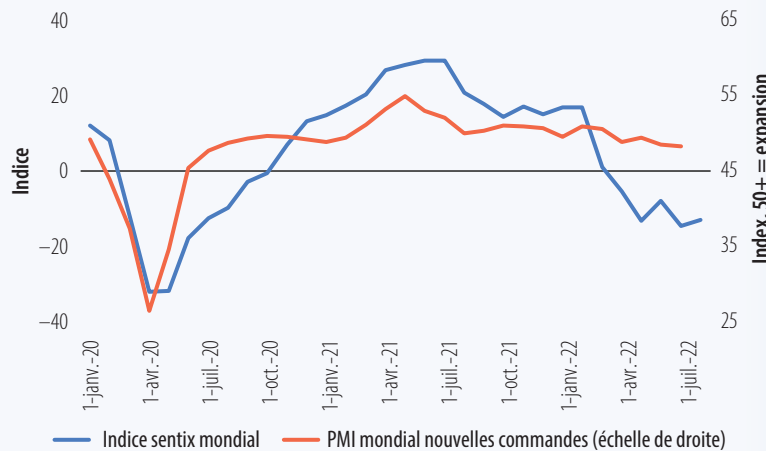


Sources : Fonds monétaire international ; Banque mondiale.

Note : Des indices plus élevés reflètent un resserrement des conditions financières. Les agrégats sont calculés en utilisant les pondérations du produit intérieur brut aux prix de 2010-19 et les taux de change du marché, sur la base de 25 économies (y compris la zone euro) – 12 économies avancées et 13 EMDE. La dernière observation date du 24 août 2022. EMDE = marchés émergents et économies en développement.

Au niveau mondial, le sentiment a baissé dans un contexte d'inflation élevée et de durcissement des conditions financières, tandis que l'indice PMI mondial a atteint son plus bas niveau depuis le milieu de 2020.

FIGURE 1.4 : Indice global Sentix, nouvelles commandes PMI



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.

Note : La figure montre l'indice global Sentix (axe de gauche) et l'indice PMI (indice des directeurs d'achat dans les services) des nouvelles commandes (axe de droite). Un indice PMI supérieur à 50 (inférieur à 50) indique une expansion (contraction). Les dernières données disponibles sont celles d'août 2022 pour le Sentix et de juillet 2022 pour les nouvelles commandes PMI.

de l'Université du Michigan a chuté à un niveau record en août. La zone euro fait face à de graves perturbations de son approvisionnement énergétique, le prix du gaz naturel ayant augmenté plus de 10 fois par rapport à son niveau normal. En Chine, la croissance a encore brutalement ralenti en raison des confinements liés à la COVID-19 et des tensions sur le marché du logement.

La faiblesse des données entrantes a suscité des craintes croissantes sur la possibilité que l'économie mondiale se rapproche de la récession. La faible croissance et la hausse des taux d'intérêt suite à l'augmentation du fardeau de la dette de nombreux pays pendant la pandémie risquent de déclencher des tensions financières. Historiquement, les crises financières dans les EMDE ont été plus probables lorsque la politique monétaire des États-Unis poursuivait un resserrement agressif, comme c'est actuellement le cas. Par ailleurs, de nouvelles perturbations de l'offre à la suite de la pandémie et de la guerre en Ukraine pourraient mener à une période de stagflation rappelant les années 1970, avec une croissance durablement faible et une inflation élevée.

Évolution du marché des matières premières

Les prix des matières premières ont divergé depuis juin, les prix de l'énergie restant élevés au second semestre 2022 et les prix des produits non énergétiques fléchissant. Les cours du pétrole se sont établis en moyenne à près de 100 USD le baril, tandis que les prix du charbon et du gaz naturel ont atteint de nouveaux sommets historiques au second semestre 2022, principalement en raison d'une insuffisance de l'offre. Les exportations russes de pétrole et de gaz ont connu une baisse importante avec l'entrée en vigueur des embargos européens. Les prix des métaux ont chuté au second semestre 2022, reflétant les inquiétudes concernant l'économie mondiale et la baisse de la demande de la Chine (Figure 1.2). Les prix des produits agricoles ont également connu une baisse modeste, notamment pour le blé et les huiles végétales, en raison de rendements agricoles plus élevés que prévu au Canada, en Russie et aux États-Unis. Les prix des céréales, notamment du blé, ont été favorisés par la réouverture partielle des routes d'exportation de la mer Noire.

Alors que les prix de l'énergie en tant que groupe devraient se tasser quelque peu en 2023, leurs prévisions ont été revues à la hausse par rapport aux évaluations précédentes (*Perspectives des marchés de produits de base* d'avril 2022 et *Perspectives économiques mondiales* de juin 2022), car une révision à la hausse des prix du gaz naturel et du charbon compense une légère révision à la baisse des prix du pétrole. Les prix du pétrole brut devraient se modérer en 2023. Cela dit, l'augmentation du recours au pétrole pour la production d'électricité et le passage du gaz au pétrole continueront de soutenir la demande de pétrole en 2023, tandis que l'offre augmentera modestement, principalement en raison de la croissance du schiste aux États-Unis.

Des risques considérables pèsent sur les prix de l'énergie, reflétant principalement des facteurs liés à l'offre : la croissance du schiste américain pourrait décevoir, les capacités inutilisées parmi les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont minimales, les membres de l'OPEP Plus (OPEP+) continuent de produire bien en deçà de l'objectif, et les stocks stratégiques ont été réduits, ce qui laisse des réserves limitées en cas de nouveaux chocs inattendus. Le principal risque de baisse est un nouveau ralentissement de la croissance mondiale de l'activité économique. Les prix de l'énergie, notamment du gaz naturel et, dans une moindre mesure, du pétrole, pourraient être affectés par la guerre en Ukraine. Une escalade pourrait entraîner leur hausse, comme une résolution pourrait les faire baisser.

Les prix des produits agricoles se sont généralement modérés par rapport à leurs augmentations au début de l'invasion de l'Ukraine, mais ils restent élevés. Les prix des produits agricoles devraient connaître une légère baisse en 2023 après une augmentation estimée à près de 15 % en 2022, reflétant

en grande partie de meilleures perspectives pour la production mondiale et une baisse des coûts des intrants en lien avec une modération des prix des engrais. Les risques à la hausse pesant sur les prix des denrées alimentaires comprennent une inversion de la récente modération des prix des engrais en raison de la hausse des prix du gaz, le retour de La Niña en 2022, ainsi que la fermeture des ports de la mer Noire. La poursuite des confinements en Chine pourrait également affecter les prix des denrées alimentaires, car une réduction de la mobilité de la main-d'œuvre pourrait retentir sur la production dans ce pays. L'insécurité alimentaire reste un défi critique dans certains EMDE, reflétant le nombre croissant de restrictions au commerce des produits alimentaires, les événements météorologiques, et l'impact continu de l'invasion de l'Ukraine et des conflits ailleurs.

Les prix des métaux devraient baisser légèrement en 2023, en raison d'une croissance mondiale plus faible et d'un ralentissement de l'activité en Chine, en particulier pour les métaux de base comme l'aluminium et le cuivre, alors que ce pays joue un rôle prépondérant (plus de la moitié de l'offre mondiale de métaux est consommée par la Chine). Toutefois, la fermeture de fonderies en raison de la flambée des coûts énergétiques constitue un risque à la hausse, ce qui pourrait réduire la production de métaux raffinés.

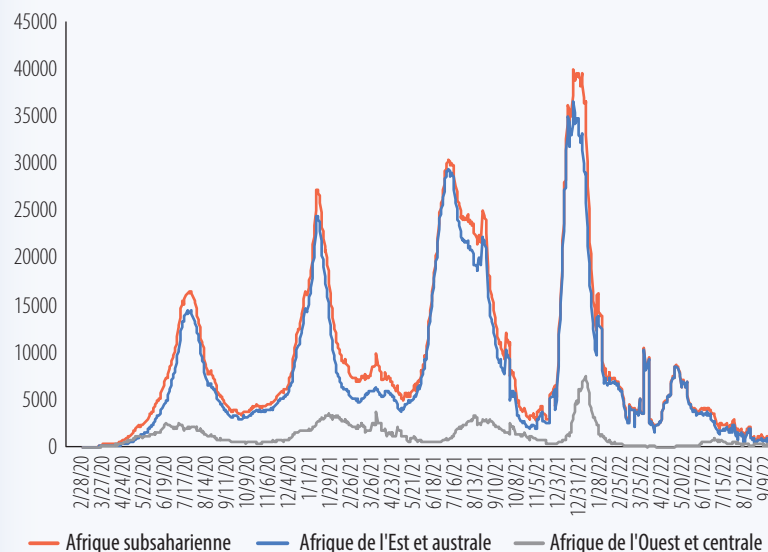
1.2 COVID-19– ÉVOLUTIONS RÉCENTES

La cinquième vague d'infections à la COVID-19 en Afrique subsaharienne (avril-mai 2022), principalement due aux sous-variants BA.4 et BA.5 de l'Omicron, a été plus bénigne que les quatre vagues précédentes. Détectés pour la première fois par des scientifiques en Afrique du Sud en avril 2022, ces derniers variants ont entraîné non seulement moins d'infections, mais aussi moins de décès et d'hospitalisations que les variants précédents.

Au plus fort de la cinquième vague (première quinzaine de mai), environ 8 600 infections quotidiennes ont été signalées, la plupart en Afrique de l'Est et australe (AFE).¹ Ce nombre de cas quotidiens est dérisoire par rapport aux pics de près de 30 000 à 40 000 cas signalés lors des troisième et quatrième vagues (Figure 1.5).² Le nombre de décès quotidiens attribués à la pandémie a également diminué de manière significative au cours de la cinquième vague, passant d'environ 700 et 300 décès au cours des troisième et quatrième vagues, respectivement, à un pic de 44 décès par jour (Figure 1.6).

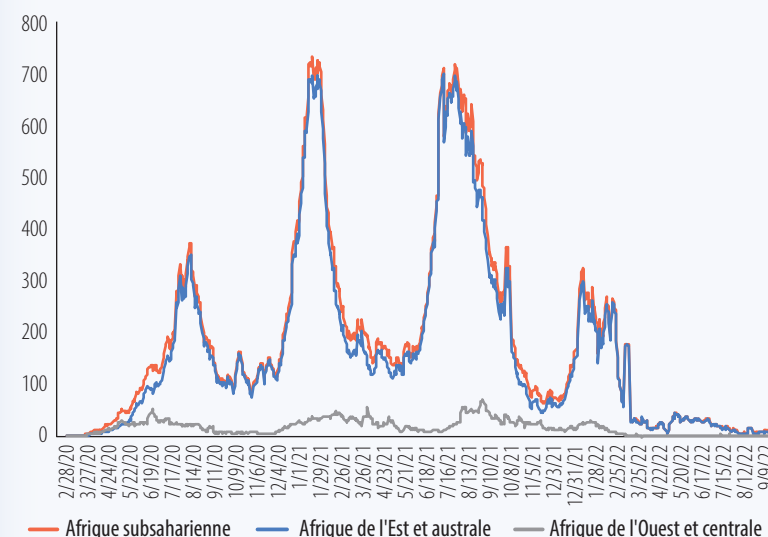
Ces différences pourraient indiquer que l'immunité croissante de la population atténue les conséquences immédiates des poussées pandémiques. La distribution de vaccins a permis de minimiser les hospitalisations et les décès. Dans le même temps, les symptômes de la COVID-19 pourraient s'atténuer au fil du temps. Néanmoins, il est essentiel de renforcer le système de santé des pays africains pour se préparer à toute éventuelle épidémie

FIGURE 1.5 : Nouveaux cas quotidiens de COVID-19 en Afrique subsaharienne et dans les sous-régions (nombre de personnes)



La cinquième vague de contaminations liées à la COVID-19 en Afrique subsaharienne a été moins grave que les vagues précédentes.

FIGURE 1.6 : Nouveaux décès quotidiens dus à la COVID-19 en Afrique subsaharienne et dans les sous-régions (nombre de personnes)



Le nombre de décès quotidiens a considérablement diminué.

Source : Our World in Data, Coronavirus Pandemic (statistiques sur la COVID-19).

Note : Les valeurs sont des moyennes mobiles lissées sur sept jours. Les données datent du 17 août 2022. AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; ASS = Afrique subsaharienne.

¹ Près de 85 % des infections ont été signalées en Afrique du Sud.

² Ces chiffres doivent encore être pris avec précaution, car de nombreux pays d'Afrique – et du monde entier – ont assoupli, voire abandonné, leurs protocoles de dépistage et de surveillance du virus.

future due à des variantes de la COVID-19 et/ou à d'éventuelles épidémies comme Ebola. Les campagnes de vaccination peuvent également contribuer à réduire la probabilité de détection de nouveaux variants dans la région.

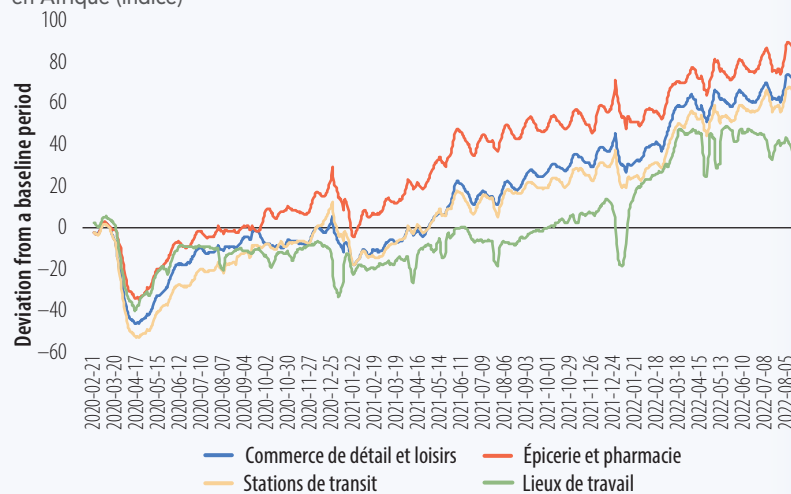
Les activités sociales et la mobilité se sont redressées à mesure que le pic de la vague pandémique s'est réduit en Afrique subsaharienne. Par exemple, la mobilité communautaire a continué à augmenter, les données à haute fréquence indiquant une tendance à la hausse de la mobilité vers les lieux de vente au détail et de loisirs (restaurants, cafés, centres commerciaux, parcs à thème, musées, bibliothèques et cinémas) et les plateformes de transport public (stations de métro, bus et trains). Les niveaux de mobilité au cours de la cinquième vague ont dépassé le niveau de référence pré-pandémique et ont

plus que doublé par rapport aux niveaux enregistrés au cours de la vague Omicron du début de 2022 (Figure 1.7). Bien que les tendances à la hausse de la mobilité communautaire aient été relativement similaires pour les sous-régions AFE et AFW, la mobilité en AFW semble être plus importante pour les activités liées aux épiceries et aux pharmacies (Figure 1.8).

La vaccination se poursuit lentement dans les pays de la région. Ainsi, 25,4 % de la population d'Afrique subsaharienne ont reçu au moins une dose de vaccin, tandis que 19,8 % de personnes ont été entièrement vaccinées, selon le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Quinze des 48 pays de la région ont atteint ou dépassé l'objectif de l'OMS consistant à administrer à 40 % de la population une première dose du vaccin avant la fin 2021, tandis que quatre pays seulement (Rwanda, Seychelles, Maurice et Lesotho) ont atteint l'objectif de 70 % à la mi-2022. Au niveau inférieur,

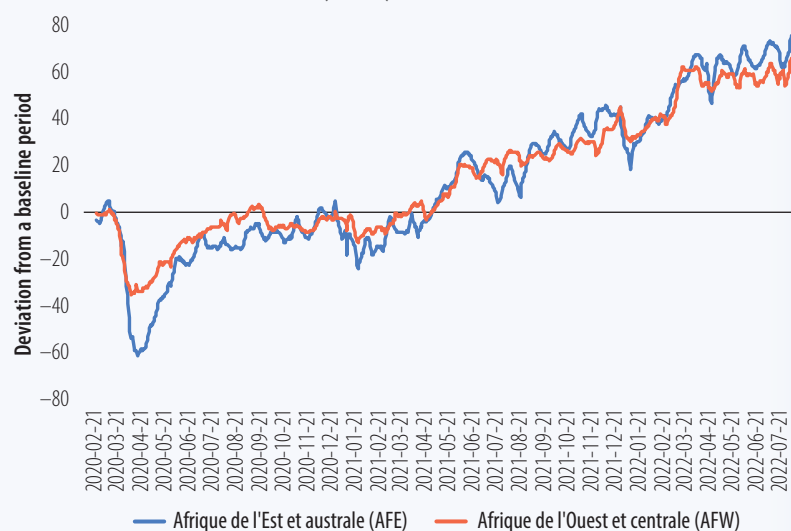
La mobilité communautaire a dépassé son niveau pré-COVID.

FIGURE 1.7 : Rapport sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité communautaire en Afrique (indice)



La mobilité communautaire en Afrique de l'Ouest et centrale est plus élevée qu'en Afrique de l'Est et australe.

FIGURE 1.8 : Rapport sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité communautaire en AFW et AFE (indice)



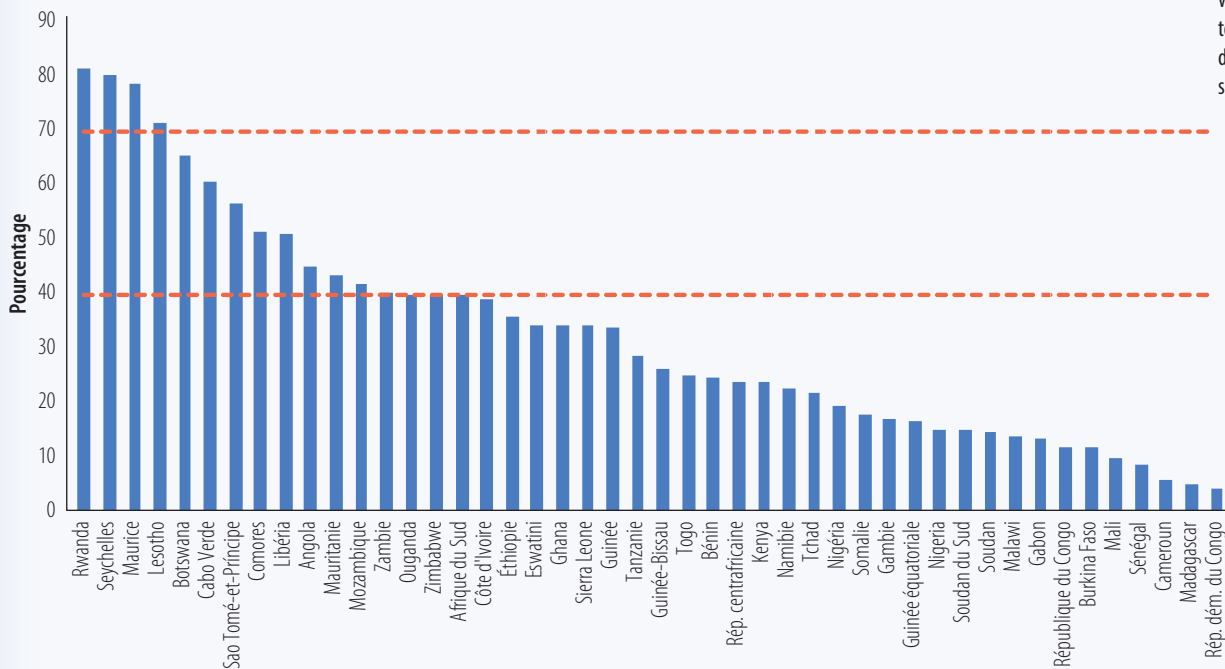
Source : Rapports sur la mobilité de la communauté – COVID-19, Google. <https://www.google.com/covid19/mobility/>.

Note : Les valeurs sont des moyennes mobiles lissées sur sept jours. Les données datent du 14 août 2022. AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale.

dans cinq pays de la région, moins de 10 % de la population ont reçu au moins une dose (Figure 1.9). Dans ces circonstances, la fabrication de vaccins contre la COVID-19 en Afrique en a pris un coup, Aspen Pharmacare (Afrique du Sud) ayant subi une forte baisse de commandes de vaccins de J&J qui a menacé l'avenir de l'usine. Aspen a ensuite conclu un accord de 10 ans avec le Serum Institute of India pour la fabrication de vaccins sur le continent.

FIGURE 1.9 : Pourcentage de personnes en ASS qui ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19

Les niveaux de vaccination sont toujours faibles dans toute l'Afrique subsaharienne.



Source : Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique.

Note : Les chiffres de la vaccination datent du 22 août 2022. Les lignes en pointillés représentent les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé en matière de vaccination primaire complète contre le coronavirus, à savoir 40 % avant la fin 2021 et 70 % avant mi-2022.

Des preuves montrent que la réticence vis-à-vis de la vaccination sur le continent a été motivée par la peur des effets indésirables après la vaccination, la méfiance envers l'industrie pharmaceutique et les mythes autour de la vaccination. Il est essentiel d'identifier les facteurs d'hésitation pour réduire la réticence à l'égard des vaccins et, partant, réorganiser les campagnes de vaccination actuelles et futures.³ Les campagnes d'éducation sont essentielles pour partager des informations correctes avec la population.

L'amélioration du système de santé en Afrique est essentielle à court, moyen et long termes, le système faisant face déjà à de nombreuses difficultés avant la pandémie. Compte tenu des flambées épidémiques récurrentes et de la demande de services de santé essentiels, il est de plus en plus nécessaire de renforcer la résilience pour répondre aux urgences et maintenir les services de santé essentiels. Des politiques économiques efficaces contribueront à endiguer les problèmes de santé publique en mettant en place des centres d'opérations d'urgence fonctionnels, en modélisant la prestation de services pour

3 Ackah et coll. (2022).

garantir la fourniture des soins de santé nécessaires, tout en investissant dans le capital humain par la formation du personnel. À long terme, le secteur public devrait contribuer à renforcer les capacités et les compétences de la main-d'œuvre (par exemple, le partage des tâches avec les agents de santé communautaires), à étendre l'utilisation des solutions de santé numériques et à concevoir des modèles alternatifs de financement de la santé.⁴ Au niveau régional, des institutions telles que les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies sont essentielles pour innover et adapter les réponses aux besoins du continent. Les institutions régionales peuvent aider à coordonner les programmes et les politiques de santé, y compris la surveillance des maladies, et soutenir la production locale de vaccins, de produits thérapeutiques et de diagnostics pour réduire les coûts d'approvisionnement et fournir des réponses plus rapides.⁵

4 McKinsey (2020).

5 Nkengasong (2021).

1.3 ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

Une croissance lente face à des défis variés

L'économie de l'Afrique subsaharienne continue de subir des revers dus au ralentissement de la croissance mondiale, à une hausse de l'inflation mondiale exacerbée par la guerre en Ukraine et les mauvaises conditions météorologiques, au durcissement des conditions financières mondiales et au risque croissant de surendettement. Deux ans après la première récession survenue en vingt-cinq ans, la reprise de l'activité économique a été perturbée par les faiblesses des trois principaux partenaires commerciaux de la région – la zone euro, la Chine et les États-Unis. La faiblesse de la demande des principaux partenaires commerciaux se répercute directement sur le commerce et les investissements étrangers, et indirectement sur les prix des produits de base. Le ralentissement de l'économie chinoise pèsera sur les prix des produits de base, notamment ceux des métaux, le pays représentant une part importante de la consommation de la plupart de ces produits.⁶ La faible demande de métaux de la Chine et les craintes de récession mondiale ont ainsi fait chuter les prix du cuivre de 22 % depuis mars 2022.⁷ À son tour, l'effondrement des prix des métaux freine la dynamique de croissance des pays exportateurs de métaux, qui ont cependant bénéficié de la reprise des prix observée depuis la chute des prix en mars 2020 déclenchée par le choc de la pandémie.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a accéléré une inflation déjà orientée à la hausse dans la région. La hausse des prix internationaux des produits de base (principalement les denrées alimentaires et les carburants) constitue le principal facteur d'accélération de l'inflation globale. En Afrique subsaharienne, la dynamique de l'inflation s'explique principalement par une dépendance excessive à l'égard des importations de denrées alimentaires et de carburant pour la consommation. La forte répercussion des prix des denrées alimentaires et des carburants sur les prix à la consommation a ainsi fait grimper l'inflation à des niveaux record dans de nombreux pays, dépassant le plafond des objectifs des banques centrales dans la plupart des pays qui en avaient fixés.

La grande majorité de la population d'Afrique subsaharienne est touchée par les prix élevés des denrées alimentaires, plus de 40 % de ses dépenses totales étant consacrés à l'alimentation. Les prix élevés des denrées alimentaires provoquent des difficultés aux graves conséquences, notamment des pénuries alimentaires, des troubles sociaux et une instabilité politique. En retour, l'augmentation du coût de la vie a pesé sur l'activité économique et le processus de reprise a échoué. L'inflation fonctionne comme une taxe régressive, affectant de manière disproportionnée les pauvres. Avant la guerre, la reprise avait déjà été affectée par plusieurs chocs d'approvisionnement au second semestre 2021. Outre la transmission directe aux prix à la consommation, les effets inflationnistes sont amplifiés indirectement par l'impact des prix des denrées alimentaires et des carburants sur la balance des comptes courants, car la facture des importations augmente. Ce déficit croissant de la balance courante exerce à son tour une pression sur la monnaie nationale, entraînant une dépréciation du taux de change qui se répercute sur l'inflation.

Toutefois, les effets de la hausse des prix des produits de base dans la région varient selon que les pays sont importateurs ou exportateurs nets de produits de base. Si l'inflation a bondi dans les pays importateurs, elle a légèrement reculé dans les seconds grâce aux gains exceptionnels associés à des conditions commerciales favorables dues à la hausse des prix des produits de base. Cela a été particulièrement vrai pour les pays riches en hydrocarbures, qui ont bénéficié de la flambée des prix du pétrole, le prix du Brent culminant à 120 USD le baril en juin 2022 – le plus haut depuis mars 2012. Cela a entraîné à son tour l'appréciation de leurs monnaies nationales. En conséquence, l'inflation s'est

6 La Chine représente environ 50 % de la consommation mondiale de métaux (Kabundi et coll. 2022).

7 Les prix de l'aluminium et de l'or ont baissé de 31 % et 9 %, respectivement.

réduite en Angola. De même, l'environnement commercial favorable a généré un excédent de la balance courante dans la plupart des pays exportateurs de minéraux et de métaux, avec des résultats positifs sur le taux de change et l'inflation. Ainsi, en Zambie, la monnaie s'est appréciée, sous l'effet des prix élevés du cuivre qui ont fait baisser l'inflation.

Des conditions météorologiques défavorables, notamment dans la Corne de l'Afrique, ont également exacerbé les pressions inflationnistes causées par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la guerre en Ukraine. La région de l'Afrique de l'Est – qui comprend l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda – connaît la pire sécheresse depuis quatre décennies et s'apprête à vivre sa cinquième saison consécutive sans pluie, avec près de 20 millions de personnes menacées de famine. Il s'agit de la troisième sécheresse grave en une décennie. Des millions de personnes – en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées – ont sombré dans l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition aiguës. En Éthiopie, le conflit dans la région nord a encore aggravé la situation.

Confrontées à des pressions inflationnistes croissantes et à la crainte d'importantes sorties de capitaux liées à des écarts de taux grandissants, les banques centrales ont réagi rapidement et de manière agressive en relevant les taux directeurs à des niveaux jamais atteints depuis plusieurs années. Ces taux directeurs élevés, dans des pays dotés de marchés de capitaux avancés, ont quelque peu contribué à atténuer le durcissement des conditions financières, à empêcher les sorties massives de capitaux et à limiter la dépréciation du taux de change. Par exemple, en Afrique du Sud, le cycle de hausse graduelle entamé en 2021 a permis d'atténuer la dépréciation de la monnaie. En revanche, au Ghana, la banque centrale a retardé les hausses de taux d'intérêt jusqu'à ce que l'inflation s'envole de 13,9 % en janvier 2022 à 19,4 % en mars, suivie d'une dépréciation massive du cedi. L'autorité chargée de la politique monétaire a alors réagi de manière agressive avec deux hausses consécutives des taux, respectivement de 250 et 200 points de base en mars et mai. Ces hausses de taux significatives n'ont pas suffi à freiner la hausse des prix, l'inflation ayant atteint un niveau record de 33,9 % en août. Cela a incité la banque centrale à surprendre le marché avec une nouvelle hausse des taux de 300 points de base en août. En outre, la banque centrale a annoncé une augmentation échelonnée des réserves obligatoires des banques de 12 à 15 %, afin de ralentir davantage la croissance du crédit. Toutefois, la politique monétaire fondée sur les taux d'intérêt semble être un outil moins efficace pour de nombreux pays de la région qui se caractérisent par des marchés de capitaux peu profonds et un secteur informel important. Ils ont plutôt eu recours à des mesures complémentaires, telles que les subventions aux carburants et à l'agriculture, pour protéger les consommateurs de l'impact de la hausse des prix de ces deux types de produits.

Les efforts déployés pour atténuer les effets d'une inflation élevée par le biais d'une politique budgétaire ont pesé sur les finances publiques, compromettant le processus d'assainissement budgétaire engagé par ces pays au lendemain de la pandémie. Des mesures d'endiguement ont été mises en œuvre, telles que la régulation des prix des carburants, la suppression des droits d'importation sur les céréales (en particulier le blé) et la subvention des engrais et du gaz de cuisine, afin de se prémunir contre les pressions inflationnistes. En outre, des transferts en espèces et d'autres filets sociaux ont été fournis aux personnes les plus touchées. En conséquence, le déficit budgétaire a augmenté, épuisant la marge de manœuvre budgétaire et faisant grimper la dette publique à des niveaux insoutenables dans de nombreux pays éligibles à l'Association internationale de développement (IDA).

Le durcissement des conditions financières a creusé les écarts entre les taux souverains dans les pays au secteur financier développé, en raison des sorties de capitaux importantes des investisseurs mondiaux à la recherche de rendements élevés.⁸ À son tour, cette situation a pesé sur la monnaie nationale, entraîné

⁸ Les écarts de taux ont été élevés en Éthiopie, au Ghana, au Kenya et en Zambie. L'Éthiopie et la Zambie cherchent à restructurer leur dette au titre du Cadre commun.

une hausse des coûts du service de la dette et accru les risques liés aux taux d'intérêt. Les effets combinés du coût élevé du service de la dette et de la dépréciation de la monnaie nationale ont bien évidemment accru les risques de change pour les pays dont la dette extérieure est élevée. Les préoccupations relatives à la vulnérabilité de la dette dans la région sont d'ailleurs antérieures au conflit Russie-Ukraine.

La dette publique dans la région était sur une trajectoire ascendante après l'effondrement des prix des matières premières en 2014 et s'est détériorée avec la pandémie de COVID-19, suite au déploiement par les pays d'un soutien budgétaire en vue d'atténuer l'impact de la pandémie sur les personnes vulnérables. Les pays ayant une dette publique élevée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) sont l'Érythrée (234,9), le Soudan (183,8), le Cabo Verde (147,7 %), le Ghana (104,6 %) et le Mozambique (102,6 %). Le Soudan risque à la fois une crise alimentaire et une crise de la dette, et la Somalie est à la fois en situation de détresse alimentaire et de dette. Les dettes accumulées avant la guerre civile sont traitées dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En outre, le pays a enregistré une quatrième saison des pluies déficitaire consécutive sans précédent. En août, on estime à 7,8 millions le nombre de personnes touchées (soit un peu moins de la moitié de la population) et à plus d'un million le nombre de personnes déplacées, les projections suggérant hélas que la Somalie se dirige vers une cinquième mauvaise saison des pluies. Cette situation empêche les décideurs de fournir l'assistance adéquate qui permettrait de compenser les effets persistants de la pandémie de COVID-19 sur le capital humain dus à la longue période de fermeture des écoles.

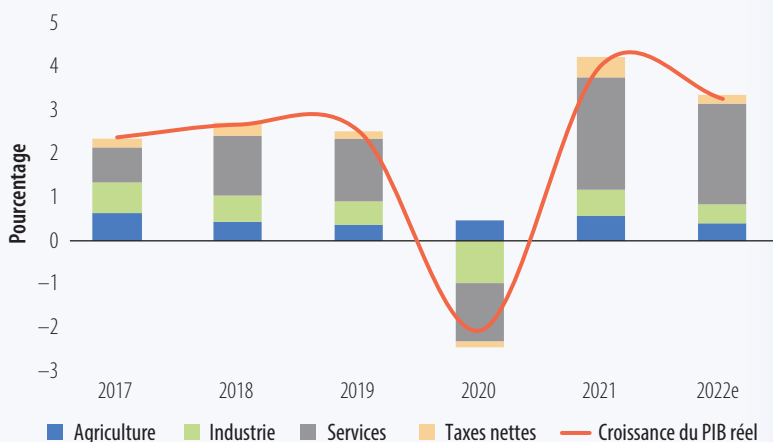
L'assistance accordée par les institutions multilatérales aux pays éligibles à l'IDA sous la forme de l'initiative de suspension du service de la dette a été éclipsée par l'ampleur du problème. En conséquence, le nombre de pays en détresse ou à haut risque de détresse continue d'augmenter tandis que le risque de crise financière s'accroît. Dans toutes les sous-régions, la dette a légèrement augmenté en AFW, tandis qu'elle s'est légèrement contractée en AFE. À l'exception du Nigéria, les pays exportateurs de pétrole devraient cependant réduire sensiblement leur dette publique.

Les mécanismes alternatifs d'allègement du fardeau de la dette ont été moins probants. Peu de progrès ont été réalisés pour réunir les créanciers multilatéraux et privés au sein du Cadre commun en vue d'accélérer le processus de restructuration de la dette pour les pays en situation de détresse ou à haut risque de détresse. Au contraire, l'incapacité à se mettre d'accord sur la feuille de route pour résoudre le problème de la viabilité de la dette a amplifié le risque de détresse. Une lueur d'espoir concernant la résolution de la restructuration de la dette est apparue récemment pour la Zambie, car le pays a obtenu une aide financière de 1,3 milliard USD du Fonds monétaire international (FMI) et des discussions sont en cours avec tous ses créanciers.

Dans ce contexte, la croissance de l'économie régionale devrait ralentir à 3,3 %, contre 4,1 % en 2021, soit une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril 2022. La croissance économique continue d'être soutenue par les prix élevés des produits de base, le commerce mondial et la demande intérieure. Toutefois, la révision à la baisse des prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril s'explique par les multiples chocs qui affectent l'économie, notamment le conflit en Ukraine, la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, la dette publique élevée et le ralentissement de l'économie mondiale. Du côté de la production, la croissance régionale reflète la forte performance du secteur des services et les contributions plus modérées des secteurs de l'industrie et de l'agriculture (Figure 1.10), des conditions météorologiques défavorables ayant maintenu le secteur agricole dans l'expectative. Du côté des dépenses, la consommation privée et l'investissement fixe brut ont été les principaux moteurs de l'expansion, tandis que les dépenses publiques et les exportations nettes ont freiné la croissance (Figure 1.11). La croissance des dépenses de consommation privée a été inférieure à celle enregistrée en 2021, en raison des mesures prises par les autorités monétaires pour lutter contre l'inflation et de la hausse des prix

La croissance de l'économie régionale devrait ralentir à 3,3 % en 2022, contre 4,1 % en 2021.

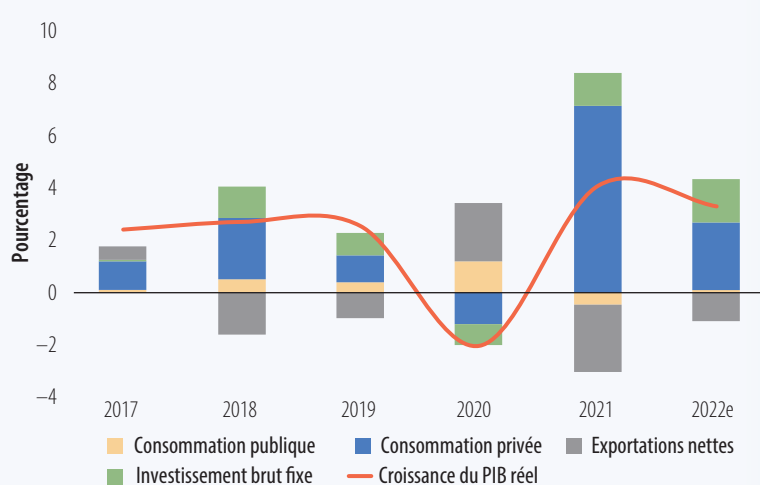
FIGURE 1.10 : Contribution à la croissance du PIB, côté production (points de %)



Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.
Note : GDP = PIB (produit intérieur brut).

La croissance de la région est soutenue par la consommation privée et l'investissement brut en capital fixe, tandis que les dépenses publiques et exportations nettes sont des facteurs qui la freinent.

FIGURE 1.11 : Contribution à la croissance du PIB, côté demande (points de %)



Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.
Note : La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés. GDP = PIB (produit intérieur brut).

des denrées alimentaires et des carburants. Le déficit de la balance courante a diminué par rapport à l'année précédente en raison de la reprise des exportations. Il est plus probable que les taux d'intérêt élevés seront un frein à l'investissement à court terme.

Les perspectives de la région varient considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les trois plus grandes économies africaines, la croissance est modérée au Nigéria et en Afrique du Sud, tandis que l'économie angolaise a bénéficié de la hausse des prix du pétrole, de l'augmentation de la production pétrolière et des bonnes performances du secteur non pétrolier. Les chocs sur les conditions commerciales ont été bénéfiques aux pays exportateurs de produits de base en augmentant les recettes budgétaires et extérieures tout en réduisant les pressions inflationnistes. En revanche, les prix élevés et volatils des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que les perturbations commerciales (dues à des problèmes de chaîne d'approvisionnement et

à d'autres restrictions) posent des problèmes importants aux pays importateurs de denrées alimentaires, car cela augmente la facture des importations, pèse sur les finances publiques et alimente l'inflation.

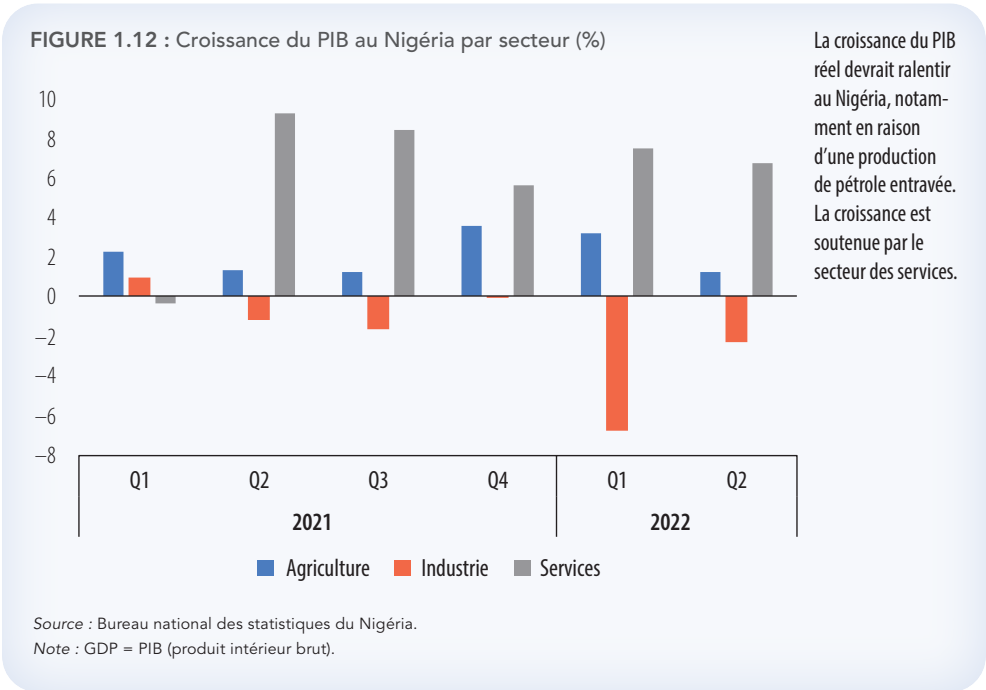
Les trois plus grandes économies de l'Afrique subsaharienne⁹

La croissance annuelle du Nigéria a ralenti, passant de 3,6 % au premier trimestre 2022 à 3,4 % au deuxième trimestre. Le secteur non pétrolier a continué de soutenir l'activité économique alors que la production pétrolière peine à atteindre le quota fixé par l'OPEP+ de 1,8 million de barils par jour. Le secteur non pétrolier a connu une croissance de 4,8 % au deuxième trimestre 2022, contre 6,1 % au premier trimestre. Les principaux contributeurs à cette expansion ont été les secteurs de l'information et des communications, de la finance et de l'assurance, des transports, de l'agriculture et des produits manufacturés.

⁹ Pour éviter les effets cycliques sur le classement, la sélection des trois plus grandes économies de la région est basée sur une moyenne du PIB sur 10 ans en utilisant la parité de pouvoir d'achat.

La croissance économique du Nigéria continue de souffrir d'un secteur pétrolier peu performant : la production pétrolière a diminué de 11,8 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2022, contre 26 % au premier trimestre. Après avoir baissé pour le cinquième trimestre consécutif (de 1,4 million de barils par jour au premier trimestre à 1,2 million au deuxième trimestre), la production pétrolière a encore ralenti en août pour atteindre son plus bas niveau en cinquante ans, à 1,13 million de barils par jour, derrière l'Angola (1,17 million), et reste en deçà des niveaux de production de l'année dernière (1,6 million de barils par jour). Malgré la hausse des prix du pétrole, les revenus pétroliers officiels (nets) du pays n'ont pas augmenté. Plusieurs facteurs défavorables, tels que l'augmentation des subventions aux produits pétroliers (déduites directement des revenus pétroliers bruts), les investissements limités dans les infrastructures pétrolières et les vols sur les oléoducs, empêchent l'économie de tirer profit de la hausse des prix du pétrole. La croissance du PIB réel devrait ralentir de 3,6 % en 2021 à 3,3 % en 2022, soit 0,5 point de pourcentage de moins que les prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril 2022.

En raison de sa forte dépendance à l'égard des produits pétroliers importés et de sa production pétrolière limitée, le Nigéria n'a pas bénéficié des conditions commerciales favorables induites par le conflit Russie-Ukraine. La révision à la baisse reflète en partie les effets négatifs provoqués par d'une part la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants et d'autre part une politique monétaire restrictive. Du côté de la demande, la croissance économique a été soutenue par une hausse modérée de la consommation privée et des investissements, ces derniers ayant été freinés par le resserrement de la politique monétaire et l'insécurité. Les prêts directs de la banque centrale aux secteurs agricole et manufacturier ont en revanche apporté un certain soutien à l'investissement privé. Les exportations nettes ont quelque peu bénéficié de l'augmentation des prix du pétrole, mais la hausse de la facture des importations les a fait chuter. Les dépenses publiques ont augmenté pour couvrir l'importante masse salariale du secteur public, les dépenses de sécurité et les coûts d'intérêt de la dette. Du côté de la production, le secteur des services a été le principal moteur de la croissance au cours de l'année écoulée (Figure 1.12). Les secteurs industriels ont souffert d'une série d'obstacles, dont, entre autres, des pénuries d'électricité, l'insécurité et une faible production de pétrole. La contribution mineure du secteur agricole s'explique en partie par le nombre limité de terres formelles et les restrictions à l'importation.

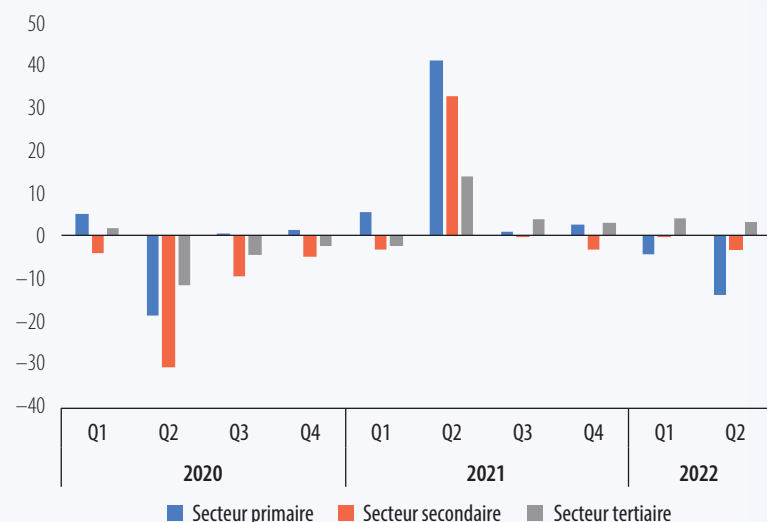


La croissance de l'économie sud-africaine a ralenti à 0,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2022, contre 2,7 % au trimestre précédent. Les pires pannes de courant jamais enregistrées et les inondations dans la province du Kwazulu-Natal ont été les principaux facteurs qui ont freiné les performances économiques au deuxième trimestre. Du côté de la demande, le ralentissement de la croissance est principalement dû à une baisse des exportations nettes et à une consommation

plus faible. Mais l'investissement privé a également augmenté à un rythme plus lent et la croissance de la consommation privée a été affectée par l'accélération des prix des denrées alimentaires et des carburants. Du côté de l'offre, l'économie a été soutenue par le secteur des services, tandis que les secteurs agricole et industriel se sont contractés (Figure 1.13).

La croissance de l'Afrique du Sud devrait ralentir en raison de la contraction de l'agriculture et du secteur industriel.

FIGURE 1.13 : Croissance du PIB en Afrique du Sud par secteur (%)



Source : Statistiques d'Afrique du Sud.
Note : GDP = PIB (produit intérieur brut).

Malgré les conditions commerciales favorables issues de la reprise des prix des produits de base, le pays a été confronté à la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ce qui a fait bondir l'inflation, qui a franchi le plafond de la fourchette cible de la banque centrale (6 %) en mai pour la première fois depuis mars 2017. L'inflation a atteint son plus haut niveau en treize ans (7,8 %) en juillet 2022, avant de ralentir légèrement à 7,6 % en août, malgré les hausses de taux consécutives de la banque centrale depuis 2021. L'autorité de politique

monétaire a surpris le marché avec une hausse des taux de 75 points de base lors de la réunion de juillet, portant les hausses cumulées à 200 points de base depuis le début du cycle de resserrement en novembre 2021. L'économie devrait croître de 1,9 % cette année, soit une révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport aux premières projections d'avril.

L'économie angolaise est l'un des principaux bénéficiaires des conditions commerciales favorables qui se traduisent par une croissance réelle de 3,1 % en 2022, contre 0,8 % l'année précédente. La hausse de 0,2 point de pourcentage de la croissance par rapport aux projections d'avril reflète la contribution d'une remontée plus forte que prévu des prix du pétrole, qui atteindront en moyenne environ 100 USD le baril en 2022. Du côté de la demande, les performances de l'économie s'expliquent par la hausse de la consommation privée, des dépenses publiques et de l'excédent de la balance courante. Le gouvernement a commencé à récolter les fruits de ses efforts pour améliorer la mobilisation des recettes en augmentant l'efficacité de la collecte des impôts et en réduisant l'évasion fiscale. En conséquence, la balance fiscale a enregistré un excédent de 1 % du PIB. Des politiques monétaires et budgétaires souples, en réponse à la baisse des pressions inflationnistes, ont soutenu les dépenses de consommation. La banque centrale a maintenu son taux directeur inchangé lors de six réunions consécutives. L'inflation a plongé de 27,7 % en janvier à 19,8 % en août – le niveau le plus bas depuis mars 2020 – à la faveur d'un kwanza fort. Les prix élevés du pétrole conjugués à une reprise partielle de la production ont dopé les recettes extérieures, qui ont dépassé la pression à la baisse exercée par la hausse des factures d'importation. Le compte courant a enregistré un excédent record de 15,2 %. Outre les bonnes performances du secteur pétrolier, les secteurs de l'agriculture et des services ont progressé, mais dans une mesure moindre qu'en 2021.

Si l'on exclut les trois plus grandes économies de la région, la variation des performances entre les pays est due à l'impact du choc sur les conditions commerciales provoqué par la flambée des prix des produits de base. La croissance économique de la région, à l'exclusion de l'Angola, du Nigéria et de l'Afrique du Sud, devrait ralentir à 3,8 % en 2022, contre 4,4 % en 2021, mais dépasser la croissance régionale de 3,3 %. Le taux de croissance est révisé à la baisse par rapport aux prévisions de 4,1 % du rapport *Africa's Pulse* d'avril 2022, principalement en raison de l'impact des prix des produits de base, variable selon les pays. Comme dans la plupart des pays émergents, les fluctuations des prix des produits de base expliquent plus de 50 % de la variation des cycles économiques dans les pays d'Afrique subsaharienne.¹⁰ Les fluctuations des prix des produits de base déclenchent des pressions inflationnistes dans les pays à faible revenu où une grande partie des revenus est affectée à l'alimentation et au carburant. Ils sont également associés à la volatilité des taux de change, ce qui exacerbe les effets des prix et pose des problèmes aux décideurs (Drechsel, McLeay et Tenreyro 2019). Pour les pays exportateurs de produits de base dont les marchés financiers sont plus fluides, la hausse des prix des produits de base peut déclencher d'importants afflux de capitaux, qui peuvent à leur tour entraîner une crise bancaire ou une crise de défaillance souveraine s'ils ne sont pas investis judicieusement (Eberhardt et Presbitero 2021 ; Reinhart, Reinhart et Trebesch 2016).

Pays riches en ressources naturelles

L'impact des prix élevés des produits de base sur les pays riches en ressources dépend fortement des effets nets sur le commerce. Les pays où l'augmentation des recettes extérieures dépasse la hausse de la facture des importations verront leur économie se développer, tandis que l'inverse est vrai pour les pays dont les déficits courants et budgétaires se creusent. Plus précisément, les pays exportateurs de pétrole connaissent une hausse de leurs recettes extérieures et budgétaires, conduisant à des excédents de la balance courante et des finances publiques ou à une diminution des déficits. Cela a soutenu l'activité économique en 2022, qui devrait croître de 3,1 %, contre 2,7 % en 2021. Le Tchad et la République du Congo devraient sortir de récessions longues de deux et sept ans en 2022 et devraient connaître une croissance de 3,1 et 1,9 %, respectivement. Cette bonne performance reflète la combinaison de la flambée des prix du pétrole, de la stabilité de la production pétrolière et de la bonne performance du secteur non pétrolier. De légers excédents de la balance courante et du budget sont attendus au Tchad, tandis que les excédents enregistrés l'an dernier se creusent en République du Congo. De même, l'expansion économique de la Guinée équatoriale en 2022 (3,2 %) devrait bénéficier de la hausse des prix du pétrole, mais les subventions destinées à atténuer la hausse des prix des denrées alimentaires pèseront sur les finances publiques et réduiront l'excédent budgétaire.

Les pays riches en ressources minérales et métallurgiques devraient connaître une croissance de 4,5 %, contre 5,1 % en 2021. La croissance prévue en avril est révisée à la baisse de 0,2 point de pourcentage, car les recettes extérieures provenant des prix élevés des métaux se sont révélées insuffisantes pour compenser la hausse de la facture des importations. Après avoir affiché une croissance à deux chiffres en 2021 (12,1 %) à la suite d'une sévère contraction un an plus tôt (-8,5 %), le taux de croissance économique du Botswana devrait se modérer en 2022 (3,2 %). La croissance est soutenue par l'augmentation de la production de diamants et de cuivre parallèlement aux prix élevés des métaux, l'assouplissement des mesures restrictives sur l'industrie du tourisme et des conditions météorologiques favorables pour le secteur agricole. Cependant, les mesures fiscales adoptées pour lutter contre l'inflation pèsent sur les finances publiques et freinent la croissance. Le ralentissement économique en Afrique du Sud s'est traduit par de faibles recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe.

10 Voir Mendoza (1995), Kose (2002), et Aguiar et Gopinath (2007). Di Pace, Juvenal et Petrella (2020), et Kabundi et coll. (2022) fournissent une analyse plus détaillée de l'impact des prix des produits de base sur les cycles économiques des EMDE.

L'économie namibienne a eu du mal à prendre de la vitesse, passant de 2,7 % (2021) à 2,8 % (2022). Cette croissance est due aux bonnes performances du secteur minier, en particulier à la hausse de la production de diamants, de cuivre et d'uranium. Toutefois, la politique monétaire restrictive visant à maintenir la parité avec le rand sud-africain et à lutter contre la hausse de l'inflation pourrait freiner la croissance. Les déficits jumeaux enregistrés l'année dernière persisteront en 2022. Après être sortie de la récession en 2020, la croissance de la Zambie devrait se limiter cette année à 3,3 %. La forte dynamique des services soutient l'activité économique, tandis que les défis dans les secteurs minier et agricole freinent la croissance. Le compte courant continue d'enregistrer un excédent, tandis que le déficit budgétaire s'est réduit, le gouvernement ayant consolidé ses comptes conformément au programme de restructuration de la dette prévu. De même, l'activité économique devrait progresser en République démocratique du Congo (6,1 %), en Guinée (4,6 %), au Libéria (3,7 %) et en Sierra Leone (3,7 %). Par conséquent, la croissance dans les pays riches en ressources devrait diminuer légèrement (2,9 %) en 2022.

Pays non dotés de ressources naturelles

Les pays non dotés de ressources naturelles sont touchés de manière disproportionnée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine en raison de la détérioration des conditions commerciales due à l'augmentation de la facture des importations. La production devrait plonger de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 3,9 % en 2022. Les perspectives d'inflation se sont détériorées dans de nombreux pays ; les déficits des comptes courants se sont creusés, exerçant une pression accrue sur les monnaies nationales ; et les décideurs ont réagi de manière agressive par une politique monétaire restrictive, qui pèse sur l'activité économique. Par exemple, la prévision de croissance moyenne des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait s'établir à 4,9 %, contre 5,9 % en 2021, et 0,2 point de pourcentage plus basse que la prévision d'*Africa's Pulse* d'avril 2022.

La croissance du PIB devrait baisser de plus de 1,2 point de pourcentage au Bénin (5,7 %), au Burkina Faso (4,3 %), en Côte d'Ivoire (5,7 %), en Guinée-Bissau (3,5 %), au Mali (1,8 %) et au Sénégal (4,8 %), tandis qu'un léger ralentissement – moins de 0,5 point de pourcentage – sera observé au Togo (4,8 %). En revanche, la croissance au Niger devrait faire un bond de 3,6 points de pourcentage pour atteindre 5,0 %, grâce à l'expansion du secteur agricole après une grave sécheresse qui a freiné la croissance en 2021. Les investissements dans plusieurs projets d'infrastructure, notamment la construction de l'oléoduc et du barrage de Kandadji, ont stimulé la croissance du côté de la demande. La sous-région est caractérisée par un double déficit attribué aux interventions du gouvernement pour contenir une inflation qui a dépassé l'objectif régional de 3 %. Depuis l'activation de la clause dérogatoire permettant aux pays de l'UEMOA d'augmenter le déficit public au-delà de l'objectif de convergence de 3 %, le processus d'assainissement a été reporté à 2027.

En dehors de l'UEMOA, la croissance du Ghana devrait ralentir en 2022 pour atteindre 3,5 %, un résultat bien inférieur à la performance moyenne du pays avant la pandémie (7 %). Son économie est aux prises avec divers problèmes, notamment une dette publique croissante (104,6 % du PIB), une inflation élevée (33,9 % en août) et une dépréciation de la monnaie. Pour juguler l'inflation élevée, la banque centrale a relevé les taux directeurs lors de trois réunions consécutives pour atteindre un niveau record. La croissance du PIB réel a fortement chuté de respectivement 2,8 et 2 points de pourcentage en Éthiopie et au Kenya. Outre des prix à la consommation élevés, induits par la guerre en Ukraine, l'inflation globale a encore augmenté en raison de la sécheresse. À l'instar d'autres pays non dotés en ressources naturelles, l'Éthiopie et le Kenya se caractérisent par un déficit croissant de la balance courante, qui reflète l'envolée des factures d'importation de carburant, d'engrais et de denrées alimentaires. Les déficits publics ont légèrement diminué, mais restent élevés, la collecte des recettes étant restée faible en Éthiopie. En revanche, l'activité économique s'est accélérée au Mozambique et à Maurice, avec une croissance de

3,7 % et 5,8 %, respectivement. La croissance au Mozambique est due à l'augmentation de la production de charbon et d'aluminium grâce à la forte demande mondiale et aux prix élevés. L'île Maurice a bénéficié de la reprise du tourisme, aidée par les progrès réalisés grâce à un taux de vaccination élevé. Un schéma similaire est observé aux Seychelles avec un bond de la croissance de 7,9 % en 2021 à 11 % en 2022.

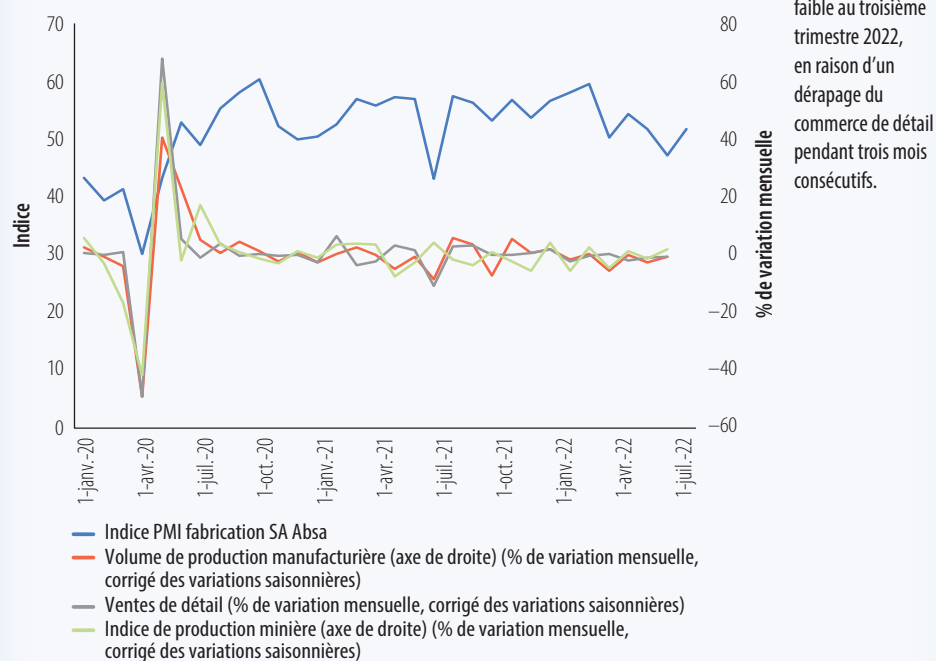
Données à fréquence élevée

Globalement, les données qui nous parviennent indiquent une faiblesse persistante de l'activité économique au troisième trimestre 2022, dans un contexte d'escalade du conflit en Ukraine, associé aux craintes de récession dans la zone euro et aux États-Unis, tandis que la croissance est en sourdine en Chine. Au niveau sous-régional, les pays AFE connaissent une augmentation de l'inflation au-delà des objectifs des banques centrales. Les banques centrales de toute la sous-région ont entamé un cycle de resserrement de leur politique monétaire, ce qui freine à son tour l'activité économique.

En Afrique du Sud, l'analyse de l'inflation révèle que les prix des denrées alimentaires et du carburant constituent les principaux facteurs sous-jacents de la hausse de l'inflation. Le prix du carburant a fait un bond de 45,3 % en juin à 56,2 % en juillet, contribuant à 0,5 point de pourcentage de la hausse de l'inflation. L'augmentation des prix des denrées alimentaires y a contribué pour 0,2 point de pourcentage. Les données à fréquence élevée semblent indiquer que l'activité économique continue à décevoir au troisième trimestre, après la sous-performance enregistrée au deuxième trimestre. Les ventes au détail ont reculé pendant trois mois consécutifs, de 1,2 %, 0,4 % et 0,1 % (d'un mois sur l'autre) en mai, juin et juillet, respectivement (Figure 1.14).

Le ralentissement de la production industrielle est associé à une contraction de 0,2 % de la production manufacturière (en glissement mensuel). Le rebond de la production minière (2,3 % d'un mois sur l'autre) reste en deçà des niveaux antérieurs à la pandémie. Outre des facteurs mondiaux, l'indice des directeurs d'achat (PMI) est passé en dessous des 50 points, à 47,6 en juillet, reflétant une performance désastreuse de l'économie, principalement due à des facteurs idiosyncrasiques, dont les dommages causés par les inondations au Kwazulu-Natal et les pires coupures d'électricité que le pays ait jamais connus. Il est toutefois remonté à 52,1 en août, du fait de la baisse des coupures d'électricité, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré au troisième trimestre.

FIGURE 1.14 : Afrique du Sud : PMI, production manufacturière, production minière et ventes au détail (solde net)



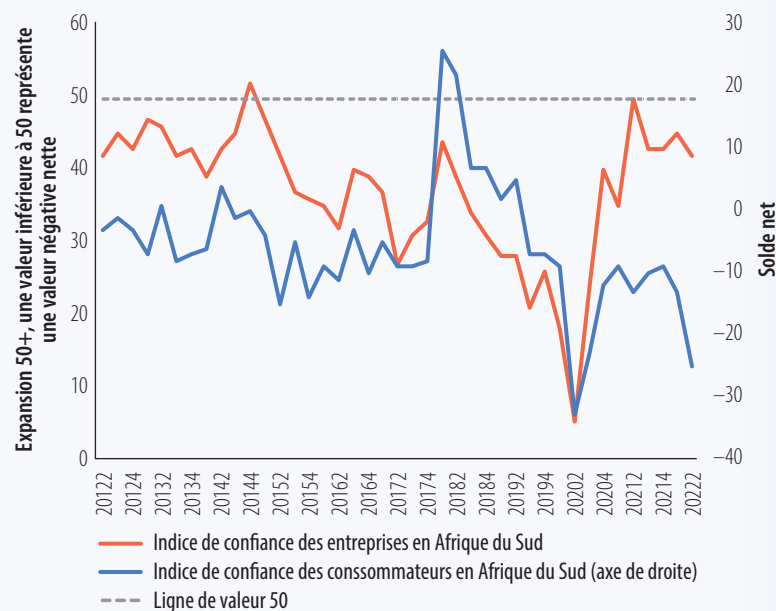
Sources : Statistics South Africa, Haver Analytics, 2022.

Note : La confiance des consommateurs est exprimée sous forme d'un solde net constitué du pourcentage de répondants qui prévoient une amélioration moins le pourcentage de ceux qui s'attendent à une détérioration, m-m = d'un mois sur l'autre ; PMI = Indice des directeurs d'achat ; AS = Afrique du Sud.

La confiance des entreprises s'est érodée, comme le montre la baisse, deux trimestres de suite, de l'indice sud-africain de confiance des entreprises RMB/BER, qui est passé de 42 au deuxième trimestre 2022 à 39 au troisième, soit son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2021 (Figure 1.15). L'indice de confiance des consommateurs FNB/BER a enregistré une légère amélioration, passant de -25 au deuxième trimestre 2022 à -20 au troisième, de très loin inférieur à la valeur historique moyenne de +2. Les consommateurs sont affectés défavorablement par les politiques macroéconomiques d'austérité, ainsi que par la faiblesse de l'économie mondiale.

Le climat des affaires s'est détérioré en Afrique du Sud, l'indice de confiance des entreprises RMB/BER étant tombé à 39 au troisième trimestre, soit le niveau le plus bas depuis le premier trimestre de 2021.

FIGURE 1.15 : Afrique du Sud : indices de confiance des entreprises et des consommateurs



Sources : Bureau of Economic Research

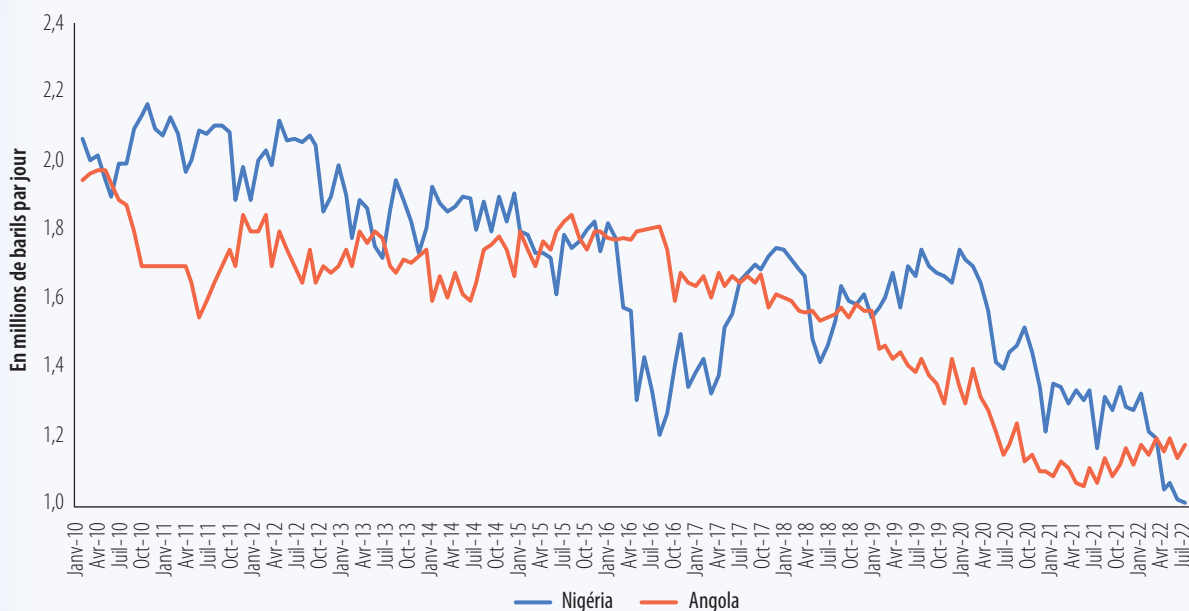
Note : La confiance des consommateurs est exprimée sous forme d'un solde net constitué du pourcentage de répondants qui prévoient une amélioration moins le pourcentage de ceux qui s'attendent à une détérioration, m-m = d'un mois sur l'autre ; PMI = Indice des directeurs d'achat ; AS = Afrique du Sud.

En Angola, la production pétrolière a légèrement reculé, de 1,18 million de barils par jour en juin 2022 à 1,17 en août. La production pétrolière du pays reste de loin inférieure au quota de l'OPEP+ de 1,5 million de barils par jour (Figure 1.16). Des investissements importants sont nécessaires pour consolider la production. Le gouvernement prévoit de bénéficier de la diversification des importations pétrolières en provenance de Russie. En outre, les réformes engagées dans le secteur pétrolier, qui comprennent la division par deux des redevances et de l'impôt sur les bénéfices appliqués aux découvertes de gisements marginaux, attireront des investissements directs étrangers. L'augmentation de la production et le niveau élevé

des prix du pétrole continuent à soutenir l'économie. L'excédent budgétaire, couplé au taux de croissance économique positif et au renforcement du kwanza, qui s'est apprécié de 30 % cette année, contribuera à réduire la dette publique dans l'avenir proche.

L'économie éthiopienne a été fortement affectée par la saison pluvieuse la plus médiocre jamais observée, qui a entraîné la perte de bétail (plus de 2,5 millions de têtes) et de cultures, perdues à plus de 70 % entre mars et mai. L'agriculture, qui constitue 37 % du PIB, a été le secteur le plus affecté par les conditions météorologiques défavorables. En outre, le conflit interne qui persiste dans la région septentrionale reste un obstacle majeur au rétablissement de l'exceptionnelle croissance annuelle moyenne de 10 % du pays, car il est facteur d'incertitude et dissuade les investissements étrangers. De même, le rebond du Kenya après la pandémie a été freiné par une grave sécheresse et par la tendance défavorable au plan mondial. L'indice PMI poursuit sa trajectoire baissière pour le sixième mois consécutif, à 44,2 en août, contre 46,3 en juillet. Ce déclin reflète la faiblesse de l'activité du secteur privé, en baisse pour le cinquième mois consécutif, associée à l'incertitude liée aux élections et à la maîtrise

FIGURE 1.16 : Angola et Nigéria : production pétrolière (millions de barils/jour)



La production de pétrole a légèrement baissé en Angola à 1,17 million de barils par jour en août, bien en dessous du quota de l'OPEP+ de 1,5 million de barils par jour, soit plus que le Nigéria (1,13 million de barils par jour).

Source : U.S. Energy Information Administration.

de l'inflation. Au Rwanda, la production industrielle a enregistré une hausse de 33,3 % (en glissement annuel) en juillet, après un relèvement amorcé en juin (1,1 % en glissement annuel), étayée par l'augmentation de la production manufacturière, de l'électricité, de l'activité minière et extractive.

Quant aux données en provenance de l'Ouganda, elles sont mitigées. D'une part, l'activité présente des signes de reprise après le relèvement de l'indice PMI amorcé en août, juste au-dessus des 50 points (50,5), qui fait suite à trois mois consécutifs de contraction. D'autre part, la confiance des entreprises a continué à baisser en août (52,8). La production a chuté en raison de l'accélération de l'inflation, qui a franchi la limite supérieure de la fourchette cible de la banque centrale (7 %), avec 7,9 % en juillet. Les autorités chargées de la politique monétaire ont réagi en relevant le taux directeur de 250 points de base depuis janvier. Au Mozambique, l'indice des directeurs d'achat a reculé régulièrement à 50,8 en août, marquant le septième mois consécutif de déclin de l'activité du secteur privé. En Zambie, l'indice des directeurs d'achat a baissé à 50, après avoir donné des signes d'expansion deux mois d'affilée, en se hissant légèrement au-dessus de la barre des 50 points. Une forte demande, malgré les coûts élevés, a stimulé la production et les nouvelles commandes. La banque centrale a maintenu son taux directeur inchangé pour la troisième réunion consécutive afin de soutenir la croissance économique, alors que l'inflation retombait en dessous de 10 % (9,9 %) pour le deuxième mois consécutif, se rapprochant ainsi du haut de la fourchette officielle de 6-8 %.

En AFW, les données obtenues indiquent un fléchissement persistant de l'activité du fait de répercussions des chocs mondiaux, avec une incertitude liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine et le risque de récession des économies avancées, parallèlement au cycle de resserrement des politiques monétaires. Au Nigéria, l'indice des directeurs d'achat de Stanbic IBTC Bank a reculé à 52,3 en août, après une hausse le mois précédent (53,2). Le sentiment de faiblesse du secteur privé reflète la reprise timide de la production,

les flux entrants de nouvelles commandes et l'activité d'achats. Malgré l'expansion économique observée au deuxième trimestre, le secteur pétrolier peine toujours à retrouver sa performance antérieure à l'effondrement des cours en 2014, caractérisée par la production de 2 millions de barils par jour. La tendance baissière de la production enregistrée après la chute brutale des prix pétroliers en 2014 persiste au troisième trimestre 2022 (Figure 1.16). Cette faible production empêche le pays de bénéficier de la hausse des cours du pétrole, qui compte pour 80 % dans les recettes extérieures du Nigéria.

Au Ghana, l'indice des directeurs d'achat S&P Global a chuté de 48,8 en juillet à 45,9 en août, atteignant son plus bas niveau en 28 mois, qui reflète la faiblesse du secteur privé, dont l'activité connaît des vents contraires depuis sept mois consécutifs. Les nouvelles commandes et la production sont orientées à la baisse depuis de nombreux mois. L'augmentation du coût des intrants, qui s'ajoute aux prix élevés du carburant et des matières premières, a contraint les entreprises à réduire leurs effectifs pour la première fois en un an environ. La banque centrale du Ghana a relevé le taux d'intérêt de 750 points de base depuis le début de l'année, tentant ainsi de freiner la forte augmentation de l'inflation et la dépréciation du cedi.

Les données à fréquence élevée révèlent une performance médiocre des pays de l'UEMOA pour le troisième trimestre 2022, essentiellement tirée vers le bas par la hausse des prix, qui érode le pouvoir d'achat des ménages, entraîne des politiques macroéconomiques de rigueur et une faible demande du reste du monde, et menace la stabilité de la région sahélienne. Les données suggèrent que la faiblesse de l'économie sénégalaise observée au premier trimestre de cette année a persisté au deuxième trimestre. Pour le troisième mois de suite, la production industrielle a chuté de 8,5 % en juin, après un plongeon de 13,8 % en mai. Les activités minière (-31,1 %) et manufacturière (-2,9 %) ont pesé sur la production industrielle. L'expansion des attaques djihadistes au Mali constitue un risque pour la stabilité régionale, qui pourrait retarder les flux entrants d'investissement direct étranger dans ce contexte d'incertitude croissante.

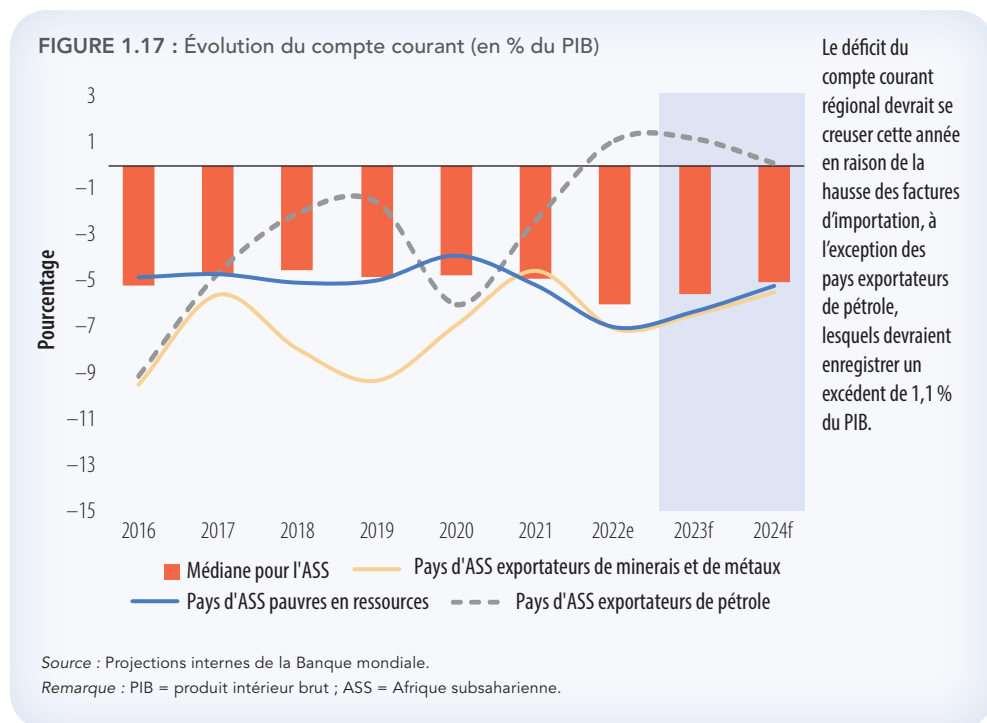
En Côte d'Ivoire, la production industrielle a progressé de 10,1 % (en glissement annuel) en avril à 12,4 % en juin. La croissance d'un mois sur l'autre indique toutefois un recul de 3,1 points de pourcentage, après une forte chute de 9,7 % en avril. Cette performance montre que l'activité a ralenti au deuxième trimestre. Le déclin des prix du cacao depuis mai 2022 pourrait freiner la croissance. La Côte d'Ivoire fait également face à des menaces pour sa stabilité du fait des activités djihadistes au Mali et au Burkina Faso, qui pourraient entraver la croissance à moyen terme. Les données en provenance du Burkina Faso et du Mali montrent des signes de contraction de la croissance, en partie due à l'instabilité. Au Burkina Faso, l'économie s'est contractée de 0,4 % (en glissement annuel) au premier trimestre 2022. La production d'or a baissé de 10,3 %, l'activité de construction a chuté de 13,7 % (en glissement annuel) et le secteur de l'agriculture est confronté aux difficultés induites par les déplacements internes dus au conflit ou liés à celui-ci en raison de la perte de disponibilité des terres agricoles. L'augmentation des prix des engrais et les conditions météorologiques défavorables ont accru les difficultés existantes pour le secteur agricole.

Globalement, les pays de la CEMAC continuent à profiter des avantages du prix élevé des produits pétroliers, ce qui permet à la fois de gonfler les réserves de change et de donner aux intéressés la possibilité de réduire leur dette. Par ricochet, les pressions inflationnistes ont pu être quelque peu maîtrisées. Dans la CEMAC, l'inflation moyenne devrait s'établir à 4,6 % pour 2022, soit en dessous de la valeur médiane régionale de 8 %. Les pays de la région n'ont cependant pas réussi à tirer pleinement avantage de l'augmentation des prix des matières premières. La production pétrolière a été inférieure au quota fixé par l'OPEP+. Par exemple, la production en République du Congo a été stable pendant deux mois, à 261 000 barils par jour en mai, en baisse par rapport aux 275 000 barils par jour en janvier, ce qui reste faible au vu des 349 000 barils par jour produits en 2018. La production est freinée par la maturation des gisements et le ralentissement du développement en amont, qui nécessite de nouveaux investissements.

Position extérieure

Compte tenu de l'augmentation de la facture des importations, le déficit du compte courant régional devrait se creuser cette année à 6 % du PIB, contre 4,9 % en 2021. Il devrait ensuite se réduire marginalement, avec la baisse des prix des matières premières, à 5,5 % et 5,0 % respectivement en 2023 et 2024 (Figure 1.17). Le compte courant devrait présenter un excédent (1,1 % du PIB) pour les pays riches en pétrole, reflétant l'écart entre l'augmentation des prix des produits pétroliers et ceux des autres produits de base. Cet excédent devrait atteindre 1,2 % en 2023 avant de se resserrer à 0,1 % en 2024. En Angola, il culminera à 15,2 %, contre 10,1 % l'année précédente, mais la tendance devrait s'inverser en 2024 quand les prix du pétrole baisseront du fait de la diminution de la demande mondiale. Le Nigéria, premier producteur de pétrole en Afrique, devrait sortir d'une situation de déficit du compte courant de -0,4 % du PIB en 2021 pour enregistrer un excédent de 1,1 % en 2022 et 1,2 % en 2023. Le solde du compte courant devrait s'améliorer en 2022 et 2023 par rapport à 2021 en raison de l'augmentation des prix du pétrole, qui compense la baisse de la production. L'augmentation des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers raffinés pèse sur l'excédent du compte courant. Un projet de méga-raffinerie qui devrait être achevé en 2023 donnera un coup de fouet aux recettes extérieures en réduisant considérablement les importations de carburant, tout en contribuant à l'approvisionnement de la région en produits pétroliers. Il est prévu que la République du Congo atteigne un excédent record de 18,1 % du PIB en 2022.

Contrairement aux pays riches en pétrole, les pays riches en ressources minérales et en métaux ne profitent pas de la hausse des prix des matières premières. Leur déficit du compte courant devrait se creuser à 7 % du PIB, car les recettes d'exportation des métaux, dont les cours sont en hausse, ne suffisent pas à compenser l'augmentation significative de la facture des importations. Le déficit diminuera en 2023 à 6 %, par l'effet de répercussion de la chute des prix des matières premières. En Afrique du Sud, les données de juillet indiquent une atténuation de l'excédent du compte courant due au ralentissement de la croissance des exportations, tandis que la croissance des importations s'accélère. Les exportations ont pâti pour partie des inondations subies par la province du Kwazulu-Natal, qui ont causé des dommages considérables au port de Durban. Il est prévu que l'excédent du compte courant soit ramené à 0,2 % du PIB en 2022 (contre 3,7 % en 2021), avant que le solde redevienne déficitaire, à hauteur de 1,6 % du PIB en 2023 et 2,1 % du PIB en 2024. La trajectoire baissière de la balance commerciale est le résultat de la détérioration des termes de l'échange, due d'une part à une hausse des prix à l'importation plus importante que celle des prix à l'exportation et, d'autre part, à l'écart des



volumes concernés. En Zambie, l'excédent du compte courant devrait se réduire des valeurs à deux chiffres enregistrées pendant deux années de suite à 2,6 % du PIB en 2022, du fait de la chute des cours du cuivre, de la remontée des importations et d'un plan de restructuration de la dette toujours en suspens. L'excédent du compte courant de la Zambie devrait rebondir l'an prochain à 2,8 %, avant de retomber à 1 % en 2024.

De même, le déficit du compte courant se creusera dans les pays non riches en ressources, en raison de l'augmentation de la facture des importations, alimentée par la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, alors même que le déficit devrait redescendre à 5 % en 2024, contre 7 % en 2021 (Figure 1.17). Plus des deux tiers des pays présentant des déficits du compte courant à deux chiffres sont des pays non riches en ressources ; le tiers restant est constitué de pays riches en ressources minières et en métaux. Le Mozambique devrait présenter le déficit le plus élevé de la région (-46,6 %) en 2022, sans perspective de baisse à court terme. Le pays connaît des problèmes de déficit structurel du compte courant depuis longtemps. Ce déficit devrait toutefois plus que doubler cette année et rester élevé, autour de 40 % du PIB, pendant le reste de la période de prévision. Cet important déficit est dû, dans une large mesure, à l'augmentation des dépenses d'importation de biens d'équipement, à laquelle s'ajoute l'augmentation des prix du carburant et des denrées alimentaires. Les Seychelles prennent la deuxième place, avec un déficit du compte courant attendu de 22,4 % du PIB. Les Seychelles aussi souffrent d'un déficit structurel de leur compte courant, qui restera probablement irrésolu sur l'horizon de prévision, et qui est lié à la forte dépendance du pays vis-à-vis des importations de denrées alimentaires, de carburant et de biens d'équipement. Contrairement au Mozambique et aux Seychelles, dont les déficits sont généralement à deux chiffres, le déficit du Ghana s'est maintenu en deçà de 4 % du PIB depuis 2017. Il devrait toutefois se creuser à 5,8 % cette année, avant de reculer légèrement à 5,2 % en 2024. La détérioration du solde du compte courant est le reflet de la combinaison de la flambée de la facture des importations et de la chute du cedi. Enfin, les pays de l'UEMOA connaîtront une augmentation de leur déficit de 4,1 % en 2021 à 6,3 % en 2022, avant de revenir à 4,6 % l'année suivante.

Déficit budgétaire

Après avoir appliqué une politique budgétaire souple, visant au lendemain de la pandémie de COVID-19 à soutenir les segments les plus vulnérables de la population – essentiellement les pauvres urbains –, les pays d'Afrique subsaharienne ont choisi l'assainissement budgétaire afin d'éviter une hausse supplémentaire de la dette publique. La guerre en Ukraine a toutefois perturbé le plan d'assainissement en alimentant une inflation déjà élevée. Alors que les prix des denrées alimentaires et des carburants ont grimpé sur tout le continent, les décideurs se sont retrouvés sans autre choix que de fournir un soutien sous forme de subventions et de transferts monétaires à ceux qui en avaient le plus besoin, les pauvres. Tout cela retarde le processus d'assainissement, le déficit budgétaire restant pour l'essentiel inchangé. Le déficit budgétaire de la région devrait reculer légèrement et passer de 5 % du PIB en 2021 à 4,8 % en 2022 (Figure 1.18). Il devrait se réduire l'année prochaine à 4,5 % et encore à 3,2 % en 2024. Cette baisse modeste représente l'excédent des pays riches en pétrole (1,2 % du PIB). Si l'on exclut le Nigéria (-5,9 %) et le Soudan du Sud (-3 %), les pays riches en pétrole devraient enregistrer des excédents budgétaires cette année. Bien que les recettes générées par le secteur pétrolier constituent la moitié des recettes de l'État nigérian, le déficit budgétaire restera élevé sur tout l'horizon de prévision, principalement du fait de problèmes persistants dans le secteur pétrolier, le secteur non pétrolier n'étant pas parvenu à compenser les pertes. Le déficit devrait rester stable dans les pays

non riches en ressources, à 5,5 % en 2022. Il se creusera cette année de 0,8 point de pourcentage dans les pays riches en ressources minières et en métaux, puis se resserrera à 3,9 % du PIB en 2024, quand le processus d'assainissement deviendra effectif.

La République du Congo enregistrera le plus gros excédent – 4,8 % du PIB en 2022 –, qui devrait se dissiper progressivement pour s'établir à 2,6 % en 2024. Cette performance s'explique par l'augmentation des recettes stimulée par la hausse des cours du pétrole. En outre, les réformes entreprises par

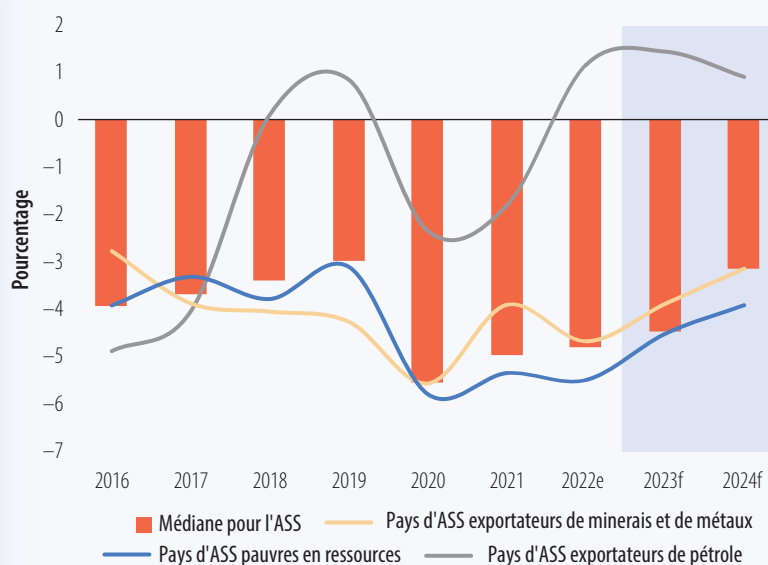
le pays qui ont soutenu la progression des recettes comprennent l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, la promotion d'une augmentation modérée de la masse salariale du secteur public, l'introduction de systèmes de paiement électronique et le recouvrement d'arriérés d'impôts. De même, l'Angola (1 %), le Gabon (1,2 %), la Guinée équatoriale (1,3 %) et le Tchad (2,8 %) enregistreront cette année des excédents budgétaires, qui baisseront progressivement au fil du temps.

À l'inverse, le déficit ghanéen restera élevé (-7,9 %). Le pays au déficit budgétaire le plus élevé est la Zambie (9,3 %), suivie du Cabo Verde (9 %), où le déficit a augmenté brutalement après la crise sanitaire en 2020, faisant un bond de 1,7 % à 9,1 % du PIB en 2020. Il devrait rester élevé jusqu'en 2023. L'assainissement budgétaire permettra de réduire le déficit à 5,8 % en 2024. Parmi les membres de l'UEMOA, le déficit devrait revenir aux niveaux antérieurs à la pandémie, à 4,1 %, dépassant nettement l'objectif de convergence de 3 %. En Afrique du Sud, l'assainissement budgétaire sera progressif. L'augmentation des dépenses publiques liées aux subventions sociales, la reconstruction des infrastructures après les inondations, l'augmentation de la charge d'intérêts, les pressions sur les salaires et la baisse de la taxe sur le carburant pèseront sur le déficit budgétaire cette année et la suivante. Selon les projections, le déficit en 2022 devrait atteindre 5,8 % du PIB.

Niveaux d'endettement et vulnérabilité de la dette

L'augmentation de la dette en Afrique subsaharienne est antérieure à la pandémie de COVID-19. Les pays de la région ont bénéficié de taux d'intérêt bas à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un faible coût du service de la dette. La dette publique a fortement augmenté avec la pandémie alors que les décideurs se sont mobilisés pour atténuer les effets de la crise sanitaire et ses retombées économiques sur les populations les plus durement touchées. La dette publique devrait rester élevée sur tout le continent – à 59,5 % du PIB contre 62 % en 2021 –, et se stabiliser à un niveau élevé pour le reste

FIGURE 1.18 : Solde budgétaire en Afrique subsaharienne (en % du PIB)



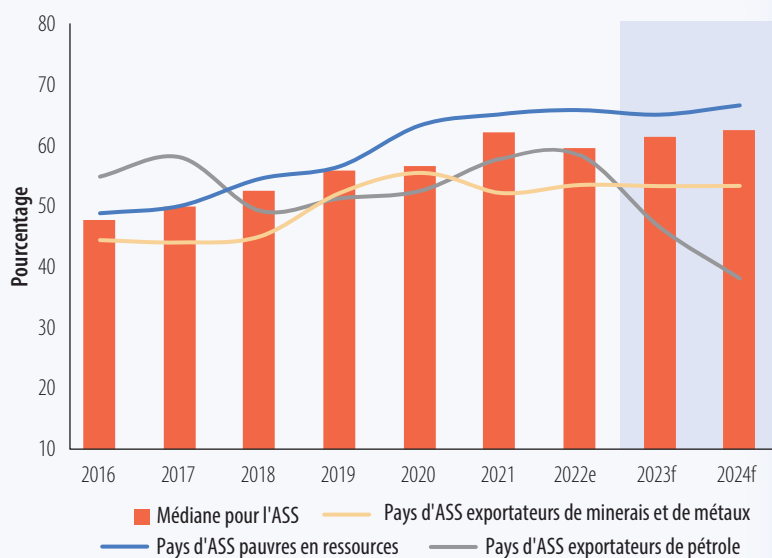
Source : Projections internes de la Banque mondiale.

Note: e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

Le déficit budgétaire de la région devrait baisser légèrement pour s'établir à 4,8 % en 2022. Les pays producteurs de pétrole devraient enregistrer un excédent de 1,2 % du PIB.

Plus des deux tiers des pays de la région ayant une dette élevée – plus de 70 % du PIB – sont des pays non riches en ressources.

FIGURE 1.19 : Dette publique en Afrique subsaharienne (en % du PIB)



Source : Projections internes de la Banque mondiale.

Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

de la période de prévision (Figure 1.19). Dans la région, la dynamique de la dette est en partie liée aux fluctuations des prix des matières premières. Un fardeau de la dette plus élevé est également associé à un relèvement des taux directeurs dans les économies avancées, qui fait grimper le coût du service de la dette, et à une faible croissance pour la plupart des pays. Plus des deux tiers des pays ayant une dette élevée (supérieure à 70 % du PIB) sont des pays non riches en ressources. Cinq pays – l'Érythrée (234,9), le Soudan (183,8), le Cabo Verde (147,7), le Ghana (104) et le Mozambique (102,6) – enregistreront des

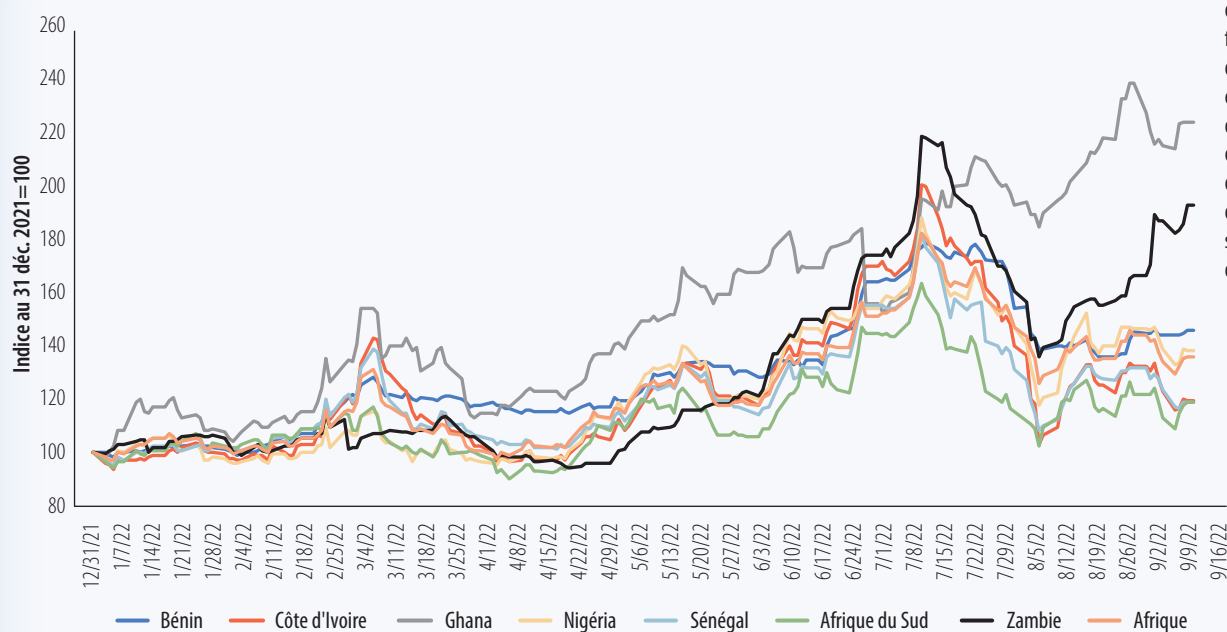
ratios dette/PIB supérieurs à 100 %. La République du Congo est le seul pays riche en pétrole à figurer sur la liste, avec une dette publique attendue à 84 %. Le pays se débat avec une dette publique élevée depuis l'effondrement des prix du pétrole en 2014, qui a bondi de 42,3 % à 74,2 % du PIB en 2015. Atteignant 113,2 % en 2020 au début de la pandémie, la dette publique suit depuis une trajectoire descendante. Elle devrait encore baisser jusqu'à 76,3 % en 2024. L'accord conclu par le Mozambique avec le FMI devrait aider le pays dans la gestion des finances publiques, empêcher la dette d'augmenter davantage et libérer de l'espace budgétaire. Des termes de l'échange favorables du fait des prix élevés du charbon et de l'aluminium fourniront des recettes fiscales généreuses, essentielles pour réduire la dette du pays.

À l'exception du Soudan du Sud, la dette devrait reculer dans les pays riches en pétrole à 51,5 % du PIB en 2022, contre 59 % en 2021. Outre les gains que les pays tireront des recettes d'exportation stimulées par les cours élevés du pétrole, les États ont lancé des réformes pour augmenter leurs recettes. Le recul de la dette sera à deux chiffres en Angola (23,8 points de pourcentage), en République du Congo (18,2 points de pourcentage) et en Guinée équatoriale (12,9 points de pourcentage). En Angola, un kwanza fort et des recettes extérieures stimulées par des prix élevés du pétrole contribueront à ramener la dette à 61,9 %, contre 85,7 % enregistrés en 2021. L'endettement a brutalement dépassé la barre des 100 % en 2019 et s'est accru avec la pandémie à 130,7 % du PIB. Bien que son niveau soit faible (37,6 %), la dette publique du Nigéria est préoccupante, le pays ayant enregistré un ratio service de la dette/recettes assez élevé (118,9 %) entre janvier et avril. Les pressions liées à la dette se sont accrues puisque ce ratio devrait atteindre 102,3 % d'ici la fin 2022. Cela suggère que les prix élevés du pétrole ne se traduisent pas par des recettes publiques en raison de l'augmentation des subventions sur les produits pétroliers. La combinaison d'une faible production dans l'industrie pétrolière et de subventions non viables constitue l'un des principaux obstacles à la viabilité de la dette.

Un cinquième des pays dont le ratio dette/PIB est supérieur à 70 % du PIB sont des pays riches en ressources minières et en métaux¹¹. La dette devrait augmenter cette année (53,4 %) et rester élevée sur tout l'horizon de prévision. En Sierra Leone, les déficits budgétaires persistants, la dépréciation de la monnaie et le recours à des prêts non concessionnels parallèlement aux emprunts intérieurs destinés à financer les déficits budgétaires ont maintenu la dette publique à un niveau élevé. Il est donc improbable que la dette diminue pour ces pays sur l'horizon de prévision. En Zambie, le recul de la dette publique attendu pour 2022 n'est qu'un soubresaut, bien qu'il soit soutenu par une croissance de la production plus forte que prévu, par l'appréciation du kwacha et une collecte de recettes élevée. La dynamique de la dette devrait reprendre sa trajectoire ascendante après cette année. Le processus de restructuration de la dette en cours devrait être utile au gouvernement, car près de 40 % de ses dépenses en 2021 ont été consacrés au service de la dette au lieu de soutenir des projets de développement, qui sont nécessaires compte tenu des nombreuses difficultés auxquelles le pays est confronté. Le FMI a accepté de consentir une facilité de crédit étendue de 1,3 milliard USD, qui donnera un répit au gouvernement.

La dette publique devrait augmenter légèrement dans les pays non riches en ressources, pour atteindre 65,6 % du PIB en 2022, contre 65,1 % l'année précédente. Elle devrait grimper au Ghana à 104,6 % du PIB, contre 76,6 % un an plus tôt, dans un contexte d'élargissement du déficit public, d'effondrement du cedi et d'augmentation du coût du service de la dette. La dette ghanéenne devrait rester élevée, à 99,7 % du PIB en 2023 et 101,8 % du PIB en 2024. Le resserrement des conditions financières à l'échelle mondiale et la chute de la monnaie nationale ont creusé l'écart souverain de 233 points de base depuis décembre 2021 (Figure 1.20)¹². En conséquence, le pays a perdu l'accès aux marchés internationaux.

FIGURE 1.20 : Écarts souverains dans quelques pays d'ASS



Le durcissement des conditions financières partout dans le monde et la chute des devises nationales ont creusé l'écart de rendement des obligations souveraines depuis décembre 2021.

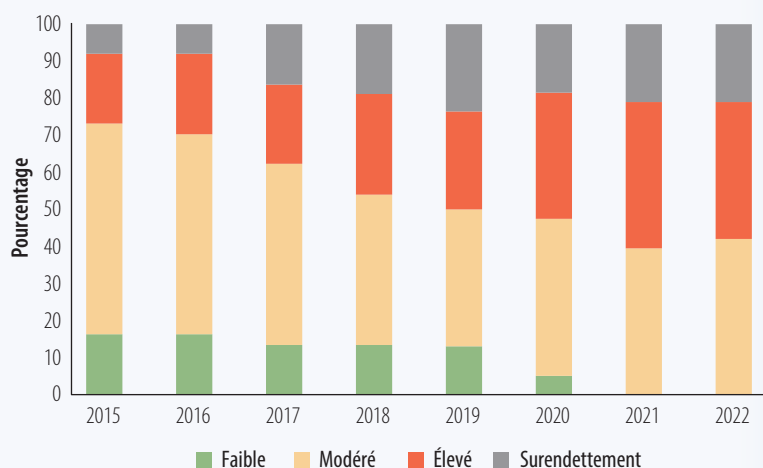
Sources : Bloomberg ; estimation des services de la Banque mondiale.
Note : Données au 31 août 2022.

11 Il s'agit de la Sierra Leone (81 %), la Namibie (78,9 %), la Zambie (74,8 %) et l'Afrique du Sud (71,8 %).
12 Les écarts souverains ont fortement baissé en juillet 2022, mais sont légèrement remontés depuis août.

Il a besoin d'une aide de 1,5 milliard USD du FMI, qui pourrait l'aider à assainir les finances publiques et à reprendre pied sur les marchés du crédit. Cependant, malgré l'ouverture de négociations avec le FMI, les investisseurs restent inquiets sur la soutenabilité de la dette ghanéenne. Ces inquiétudes ont été exprimées par la dégradation des notations en devises locales et étrangères de B-/B à CCC+/C. En conséquence, malgré les nouvelles, le cedi a encore chuté avec des effets d'entraînement sur l'inflation.

Parmi les pays de la région éligibles à l'IDA, huit pays sont en situation de surendettement tandis que quatorze sont fortement en passe de le devenir.

FIGURE 1.21 : Évolution du risque de surendettement extérieur dans les pays à revenu faible d'ASS



Source : Estimations des services de la Banque mondiale, juin 2022.

Note : Les données couvrent les analyses de soutenabilité de la dette effectuées conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Le nombre de pays change d'une année sur l'autre.

Le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Tanzanie ont conclu des accords avec le FMI, libérant ainsi de l'espace budgétaire et leur permettant de mieux traverser les multiples chocs en se préoccupant moins de la soutenabilité de leur dette. La classification des pays en termes de surendettement est restée pratiquement inchangée depuis le numéro d'avril 2022 d'*Africa's Pulse* (Figure 1.21). Seize des 38 pays de l'IDA sont exposés à un risque modéré de surendettement, contre 15

précédemment. Le nombre de ceux qui sont exposés à un risque élevé de surendettement a baissé de 15 à 14, tandis que huit pays restent en situation de surendettement.

Taux d'inflation et de change

L'inflation dans la région était en hausse avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en raison de perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues aux restrictions visant à éviter l'escalade des infections à la COVID-19 et les retombées économiques de la pandémie. En outre, les prix des matières premières, en particulier ceux des denrées alimentaires et du pétrole, ont augmenté suite à un rebond de la demande mondiale, et les prix du pétrole ont augmenté suite à un accord de l'OPEP+ visant à réduire la production. Ces effets ont été amplifiés par la guerre en Ukraine. Les prix des denrées alimentaires et des carburants et la dépréciation des monnaies nationales constituent les principaux facteurs des pressions inflationnistes dans la région (Figures 1.22 et 1.23). Les devises les moins performantes de la région depuis le début de l'année sont celles du Ghana (avec une dépréciation de 60 %), du Soudan du Sud (50,8 %), du Soudan (28,6 %), du Malawi (25,4 %) et le franc CFA (13,3 %)13. En outre, les répercussions croissantes des augmentations des prix des denrées alimentaires et des carburants ont largement contribué à l'inflation. Les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté au Kenya (21 points de base), en Ouganda (20 points de base) et en Zambie (14 points de base) depuis le début de l'année (Figure 1.23). À son tour, l'inflation érode le pouvoir d'achat des pauvres, accroît la pauvreté, amplifie l'insécurité alimentaire et creuse les inégalités14. Il est donc

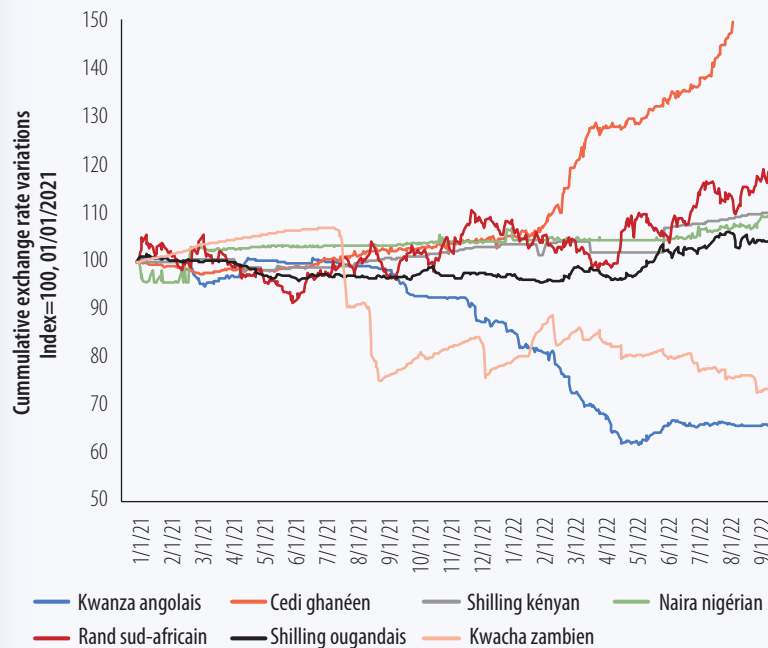
13 La monnaie nationale s'est appréciée entre janvier et juin en Angola (23,4 %), aux Seychelles (4,8 %) et en Zambie (3,4 %). Au Malawi, le taux de change parallèle pratiqué dans les bureaux de change s'est érodé de 42 % sur la même période.

14 Voir section 2 pour une analyse détaillée de l'insécurité alimentaire.

impératif de maîtriser les pressions inflationnistes, faute de quoi cette inflation pourrait entraîner des troubles sociaux, intensifier les conflits et, en définitive, déclencher une instabilité politique.

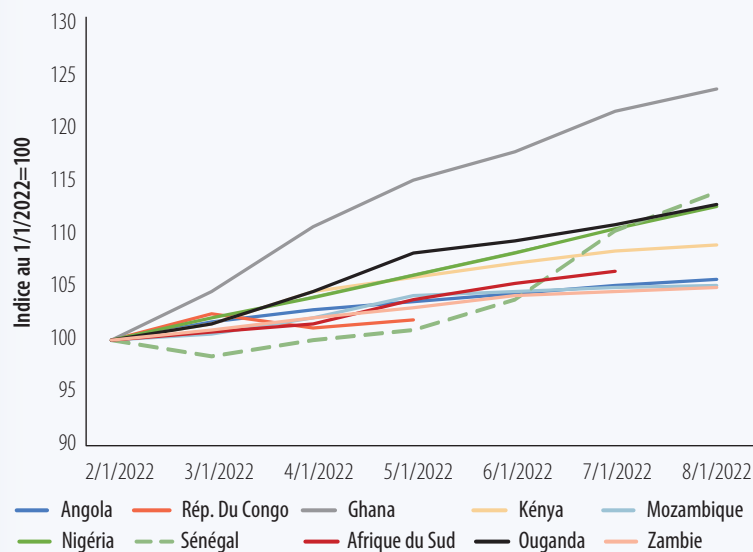
Le taux d'inflation moyen de la région a fait un bond de 7,8 % en janvier à 12,6 % en juillet. Seuls quatre des 33 pays disposant de données à fréquence élevée ont enregistré une inflation globale annuelle inférieure à 5 % en juillet.¹⁵ Le taux médian de l'inflation pour la région devrait s'établir à 8 % en 2022 (contre 4,6 % en 2021). Le ralentissement de la demande mondiale, la chute du prix des matières premières et les effets d'une politique monétaire restrictive sur le continent feront baisser l'inflation à 6,9 % en 2023, puis 5 % en 2024. Globalement, l'inflation a dépassé le plafond des fourchettes cibles fixé par les banques centrales pour tous les pays, avec un ancrage nominal manifeste. Au Nigéria, l'inflation globale a débuté l'année au-dessus de la limite de 9 % fixée par la banque centrale et accéléré pour atteindre 20,5 % en août 2022, soit son plus haut niveau depuis septembre 2005. Les prix des denrées alimentaires et des carburants ont constitué les principaux facteurs de cette hausse de l'inflation. Les projections tablent sur une

FIGURE 1.22 : Taux de change dans les pays d'Afrique subsaharienne (monnaie locale /USD)



Depuis le début de 2022, les devises les moins performantes de la région sont celles du Ghana, du Soudan du Sud, du Soudan, du Malawi et le franc CFA.

FIGURE 1.23 : Indice des prix des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne (janvier 2022=100)



Depuis le début de 2022, les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté dans de nombreux pays, en particulier au Kenya, en Ouganda et en Zambie.

Source : Bloomberg Analytics (taux de change), Haver Analytics (prix des denrées alimentaires)

Note : Les données relatives au taux de change datent du 31 août 2022.

15 À l'inverse, les pays qui ont des devises solides connaîtront une baisse de l'inflation. Il s'agit du Bénin (-1 %), des Seychelles (3,5 M), du Niger (3,8 %) et de la Tanzanie (4,5 %).

inflation à 18,5 % en moyenne cette année, avant une contraction à 15,5 % l'an prochain, suivie d'un nouveau recul à 13,5 % une année plus tard. La trajectoire baissière reflète la baisse des prix des matières premières associée au ralentissement de l'économie mondiale, et de la Chine en particulier, et aux effets des relèvements des taux.

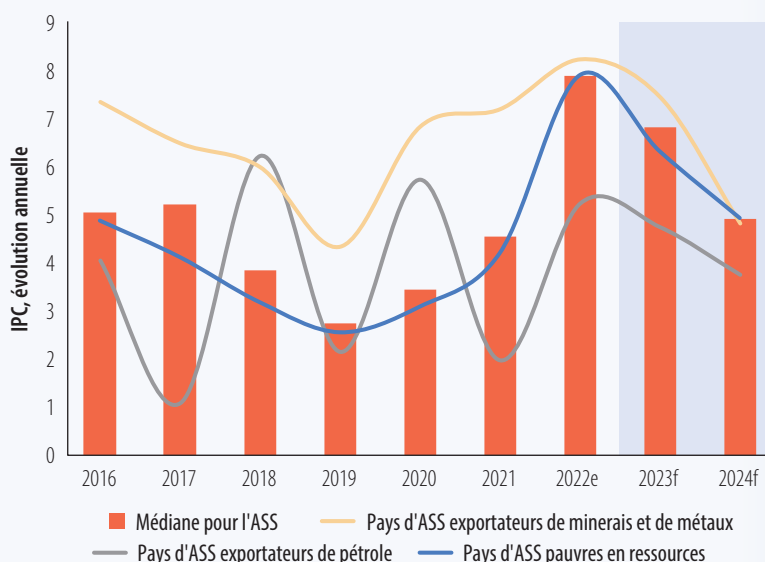
La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants est le principal moteur de la forte accélération de l'inflation globale en Afrique du Sud. De manière générale, le taux d'inflation moyen pour 2022 devrait osciller au-dessus de 6 % à 6,8 %, et revenir dans la fourchette indiquée par la banque centrale (3-6 %) à 5,7 % en 2023, pour s'établir juste au-dessus du point médian de la fourchette cible en 2024. Une politique monétaire agressive, la baisse des prix des matières premières et la faiblesse de la demande intérieure feront baisser l'inflation sur la période de prévision.

Contrairement au Nigéria et à l'Afrique du Sud, l'inflation globale en Angola devrait reculer à 22,6 % cette année (contre 25,8 % en 2021). La désinflation devrait s'accélérer l'an prochain, avec une prévision de croissance des prix en recul à 14,1 % en 2023 et 8,9 % en 2024. Une tendance similaire devrait être observée en Zambie, où l'inflation a reculé de 15 % en janvier à un niveau légèrement supérieur à la fourchette cible officielle de 6-8 % en août, à 9,8 %. Le chiffre annuel prévu pour cette année est de 12,0 %, et il devrait reculer à 10 % environ en 2023/24.

Les divergences des soldes extérieurs et budgétaires et de la dynamique de dette d'un pays à l'autre se retrouvent dans le taux d'inflation. L'inflation devrait être contenue dans les pays riches en ressources, en particulier les pays riches en pétrole où l'impact de l'inflation des prix des denrées alimentaires et des carburants a été jugulé, de même que l'appréciation de la monnaie, qui est antérieure à la guerre en Ukraine et a persisté pendant la guerre. L'inflation médiane devrait partir d'un faible niveau (5,3 % en 2022) et reculer progressivement à 4,8 % en 2023 (Figure 1.24). Au Gabon par exemple, partant de 3,5 % (en 2022), l'inflation reculera

FIGURE 1.24 : Inflation en Afrique subsaharienne, 2016–2024

L'inflation devrait être contenue dans les pays riches en ressources, notamment en ressources pétrolières, en raison de l'appréciation de la monnaie nationale.



Source : Projections internes de la Banque mondiale.

Note : L'inflation est mesurée en pourcentage de variation de l'IPC par application de la base de données du modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale. IPC = indice des prix à la consommation ; e = estimation ; f = prévision ; ASS = Afrique subsaharienne.

régulièrement pour atteindre 3,2 % en 2023, puis 2,5 % en 2024. À l'inverse, l'inflation sera initialement élevée et commencera un lent déclin dans les pays non riches en ressources, partant de 8 % en 2022 pour atteindre 6,4 % en 2023. La dynamique de l'inflation des pays non riches en ressources est illustrée par les pays de l'UEMOA, tandis que celle des pays riches en ressources correspond aux pays de la CEMAC, dont la majorité ont d'abondantes réserves pétrolières. Le premier groupe devrait connaître un

processus de désinflation rapide, partant d'une inflation élevée, à 7,5 % en 2022, pour chuter à 4,7 % en 2023. Dans le même temps, le second groupe devrait afficher un processus de désinflation plus lent, l'inflation se contractant à 4,1 % en 2023 (partant d'un faible niveau de 4,6 %).

Les conditions météorologiques défavorables, et en particulier la pire sécheresse observée depuis plus de quatre décennies, ont également contribué à la hausse de l'inflation, surtout dans la Corne de l'Afrique. Les pays les plus affectés sont l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. L'Éthiopie se débat avec une inflation à deux chiffres depuis juillet 2017. L'inflation a fortement augmenté en 2021, passant d'environ 19,3 % en janvier à 35,1 % en décembre, et elle est restée stable à ce niveau tout au long de 2022. Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse des chiffres de l'inflation, notamment le conflit dans la région du nord, l'augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants, la dépréciation de la monnaie et des conditions météorologiques défavorables. L'inflation devrait fortement baisser à 25,6 % en 2023 (contre 33,7 % en 2022) et à 16,9 % en 2024. Au Kenya, l'inflation a grimpé de 5,4 % en début d'année à 8,5 % en août, dépassant le plafond (7,5 %) de la fourchette cible fixée par la banque centrale. Les mêmes facteurs sous-jacents à l'inflation en Éthiopie sont à l'œuvre au Kenya. De même, un processus de désinflation est également attendu au Kenya, avec une baisse de l'inflation à 6,4 % en 2023 et 5,5 % en 2024.

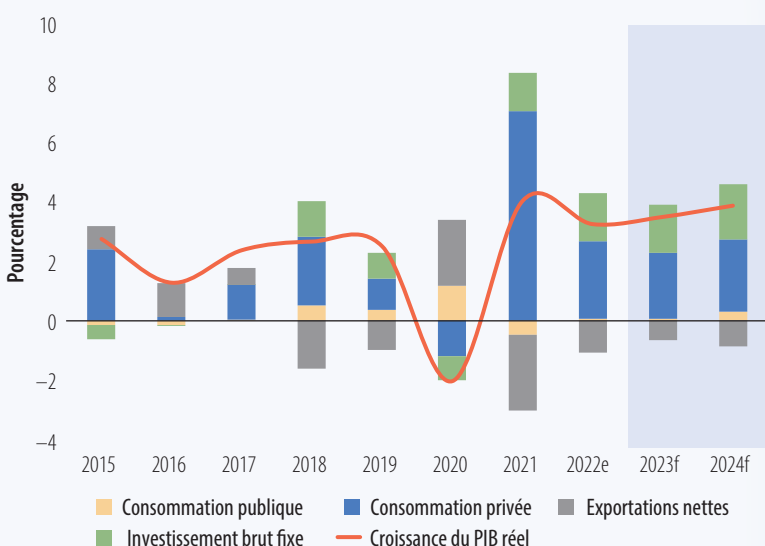
1.4 LES PERSPECTIVES

L'escalade du conflit russo-ukrainien freine l'économie de l'Afrique subsaharienne, qui était sur la voie de la reprise après les répercussions économiques dues à la pandémie. Après une croissance de 4,1 % en 2021, l'activité économique de la région devrait décélérer à 3,3 % en 2022, soit une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril 2022 (Figure 1.25). Cette révision reflète l'impact de la guerre en Ukraine sur l'inflation des prix des denrées alimentaires et des carburants dans le monde entier, les perturbations persistantes de l'approvisionnement dues aux confinements en Chine, et le resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées. La croissance devrait rebondir en 2023 (3,5 %) et 2024 (3,9 %). Du côté des dépenses, le résultat est soutenu par une reprise timide de l'investissement fixe brut et une consommation privée modérée, reflétant la fin du cycle de

resserrement de la politique monétaire avec l'atténuation des pressions inflationnistes et la rétraction des prix des produits de base. Les exportations nettes freineront la reprise en raison de la faiblesse des prix des produits de base, ce qui aura pour conséquence une baisse des recettes extérieures, tandis que la facture des importations restera élevée. Du côté de la production, une reprise de l'industrie accompagnée d'une reprise modeste de l'agriculture soutiendra quelque peu la croissance en 2023 et 2024 (Figure 1.26). Le secteur des services reculera en 2022 avant de se redresser en 2024. Si l'on exclut les trois plus grandes économies, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria, l'activité économique devrait progresser de 4,6 % (2023) et de 5,2 % (2024), soit un taux supérieur à la performance régionale. Les pays non riches en ressources naturelles devraient connaître une croissance de 4,7 % et 5,3 % en 2023 et 2024, respectivement. Cette amélioration de la performance de ce groupe est due aux gains réalisés grâce à la réduction de la facture des importations et à l'expansion

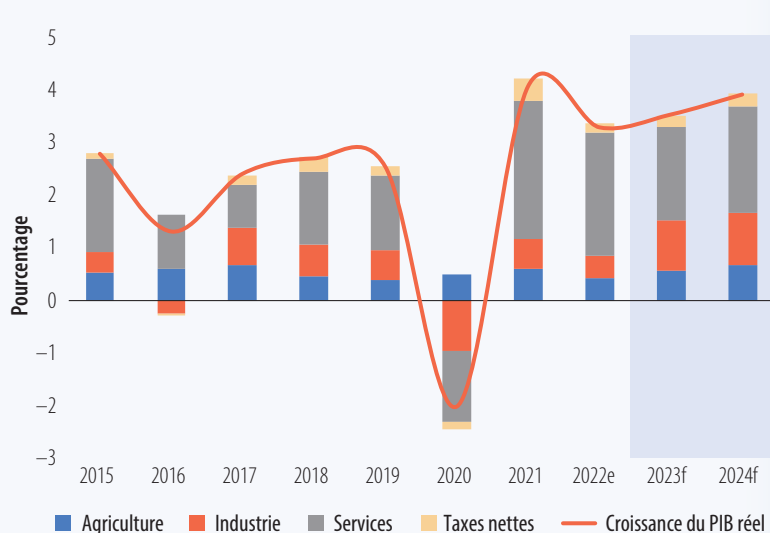
La croissance économique de la région devrait rebondir pour s'établir à 3,5 % et 3,9 % en 2023 et 2024, respectivement. La croissance est soutenue par une timide reprise de l'investissement brut en capital fixe et de la consommation privée.

FIGURE 1.25 : Contribution à la croissance du PIB, côté demande (%)



Du côté de la demande, la croissance économique en 2023 et 2024 est soutenue par une reprise timide de la formation brute de capital fixe et de la consommation privée.

FIGURE 1.26 : Contribution à la croissance du PIB, côté offre (%)



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Note : La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés dans la Figure 1.26. e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

du secteur des services. Toutefois, la croissance du PIB réel dans les pays riches en ressources naturelles restera modérée à 2,8 %, en baisse par rapport à l'année précédente, mais elle rebondira en 2024 à 3 %, soit un taux inférieur à celui de 2021 (3,7 %). La croissance de ce groupe est tirée vers le bas par la chute des prix des produits de base, indiquant une forte dépendance à l'égard du secteur extractif.

La croissance globale de la région cache une hétérogénéité considérable dans les performances des différents pays. En commençant par les trois grands pays, on peut noter que le taux de croissance de l'Angola devrait baisser à 2,8 % (contre 3,1 %) et se stabiliser à 2,9 % en 2024. Cette faible performance s'explique par la baisse des prix du pétrole, car l'économie continue de dépendre du secteur pétrolier pour sa croissance. La croissance des dépenses publiques devrait chuter à 3,3 % (contre 9,7 %) en 2023, car le pays se consolide pour éviter une augmentation de la dette publique. Elle remontera à 5,2 % en 2024. L'investissement privé restera pratiquement inchangé en 2023, avec une croissance de 5,1 %. La production de pétrole et de diamants devrait s'accélérer en 2023. Cela suggère que la baisse des prix du pétrole entraînera une diminution substantielle des recettes extérieures, puisqu'elle ne sera pas compensée par une reprise de la production. L'excédent courant se réduira légèrement à 14 % du PIB (contre 15,2 %) en raison de la baisse des exportations. Du côté de la production, les secteurs de l'agriculture et des services resteront robustes à l'horizon de prévision, avec une croissance qui passera à 6,9 % et 5,2 % en 2024, contre 5,6 % et 3,8 % en 2022, respectivement.

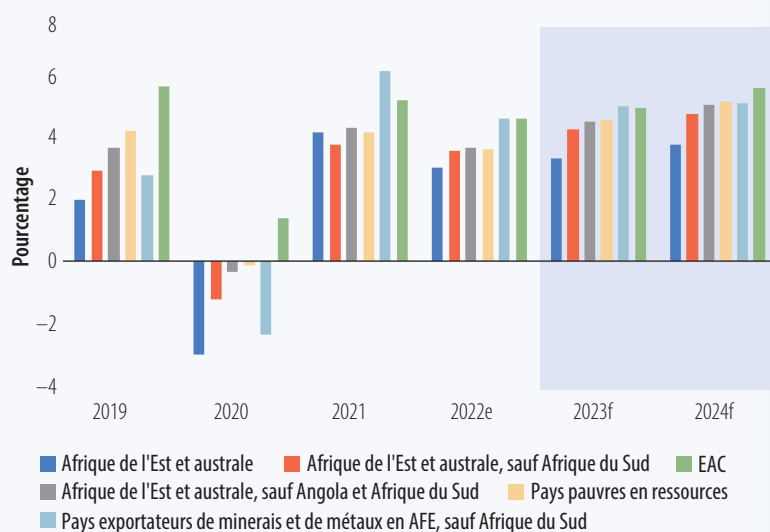
De même, l'économie nigériane devrait ralentir en 2023, passant de 3,3 % à 3,2 %, et se maintenir à ce niveau l'année suivante. La croissance sera soutenue principalement par le rebond de la consommation privée, favorisé surtout par une politique monétaire accommodante, les pressions inflationnistes s'atténuant. Les dépenses de consommation privée devraient diminuer cette année et augmenter l'année prochaine. Cette performance se poursuivra probablement en 2024. Du côté de la production, la croissance en 2023 sera soutenue par l'industrie (avec une croissance de 5,1 %) avec le projet de méga-raffinerie.

L'économie sud-africaine devrait continuer à s'affaiblir en raison de contraintes structurelles et de turbulences persistantes tout au long de la période de prévision. La croissance baissera de 1,9 % à 1,4 % en 2023, avant de rebondir à 1,8 % en 2024. Cette faible performance est trop insuffisante pour que le pays puisse s'attaquer aux problèmes socio-économiques du chômage élevé et de la hausse des inégalités. La croissance des dépenses de consommation privée sera modérée par rapport au rebond enregistré en 2021. Alors que la reprise après le choc de la pandémie est incomplète, la croissance de la consommation privée sera plombée par une inflation plus élevée qui réduit le revenu disponible des consommateurs, par les effets persistants d'une politique monétaire agressive, la détérioration du marché du travail et la faiblesse de la confiance. Ainsi, la croissance de la consommation privée devrait chuter de 2,6 % (2022) à 2,2 % (2023), puis à 2,0 % (2024). Après avoir rebondi à une croissance de 4,2 % en 2022, à partir d'une base faible, la croissance des investissements augmentera l'année prochaine à 4,9 %. Les plans d'infrastructure, notamment dans le secteur de l'énergie, augurent bien de cette perspective. Si l'investissement privé s'est amélioré, l'investissement public continue de décevoir. En revanche, l'assainissement budgétaire devrait réduire les dépenses publiques l'année prochaine (-1,9 %), avec une reprise négligeable en 2024. Du côté de l'offre, le secteur agricole soutiendra la croissance en 2023, avec une croissance de 2,5 %, contre 0,9 % auparavant. L'industrie connaîtra une légère reprise en 2023 après une contraction de 2,5 % en 2024. Le secteur des services, qui soutient la croissance depuis 2021, devrait se modérer en 2023 avant de se redresser en 2024 (2,0 %).

Si l'on exclut l'Afrique du Sud et l'Angola, la sous-région AFE devrait connaître une croissance de 4,5 % l'année prochaine, contre 3,6 % précédemment, et de 5 % en 2024 (Figure 1.27). Ces performances sont supérieures à la croissance régionale, et conformes aux prévisions antérieures, avec une légère révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2023. Le Kenya devrait connaître une croissance

Hors Afrique du Sud et Angola, la sous-région de l'Afrique de l'Est devrait connaître une croissance de 4,5 % l'année prochaine, contre 3,6 % l'année précédente, et de 5,0 % en 2024.

FIGURE 1.27 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et australe



Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Note : AFE = Afrique de l'Est et australe ; e = estimation ; EAC = Communauté d'Afrique de l'Est ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

de 5 % en 2023 (au lieu de 5,5 %) et remonter à 5,3 % en 2024. Le ralentissement de l'activité économique reflète la faiblesse de la consommation privée associée à une politique monétaire restrictive, l'inflation restant élevée. La croissance de la consommation privée diminuera l'année prochaine pour atteindre 5,0 %.

L'investissement restera modéré en raison des conditions de financement serrées, avec une croissance de 7,5 % en 2023, contre 7 % précédemment. Du côté de la production, la croissance globale reflète la forte croissance des secteurs de l'agriculture et des services,

respectivement de 3,8 et 5,8 %. Le secteur agricole devrait bénéficier de conditions météorologiques favorables à mesure que les effets de la sécheresse se dissipent. Toutefois, l'Éthiopie peinera à retrouver ses performances d'avant la pandémie en raison du conflit prolongé dans la région du nord, qui fait fuir les investisseurs. Le PIB réel du pays devrait connaître une croissance régulière et passer de 5,3 % en 2023 (au lieu de 3,5 %) à 6,1 % en 2024. Du côté de la demande, l'expansion s'appuie sur une reprise de l'investissement (7,2 %) après une faible performance en 2022 (1,6 %). Du côté de l'offre, le secteur agricole se redressera grâce à l'amélioration des conditions météorologiques. Le Botswana et la Zambie connaîtront une croissance de 4 % en 2023, contre 3,2 % et 3,3 % respectivement en 2022. Alors que la croissance devrait ralentir légèrement au Botswana (3,7 %) en 2024, elle devrait s'accélérer pour atteindre 4,2 % en Zambie. La consommation privée et l'investissement soutiendront la croissance au Botswana, tandis que l'assainissement budgétaire se poursuivra. Du côté de l'offre, la croissance est portée par les secteurs de l'industrie et des services. En Zambie, l'économie bénéficiera de la politique monétaire accommodante, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2023 et au-delà. La politique budgétaire bénéficiera quelque peu des recettes extérieures provenant des prix élevés du cuivre ainsi que de l'aide du FMI. La croissance reposera sur les bonnes performances des secteurs de l'agriculture et des services. Une reprise de l'industrie, dont la croissance passera de 3,3 à 3,5 %, sera un facteur supplémentaire.

Si l'on exclut le Nigéria, on note que la croissance de la région AFW devrait atteindre 5 % en 2023 (contre 4,2 %), et cette croissance se raffermira en 2024 (5,6 %). La croissance en 2023 et 2024 devrait perdre 0,6 et 0,4 point de pourcentage, respectivement, par rapport aux prévisions d'avril (Figure 1.28). Ces révisions s'expliquent par une inflation élevée liée à la guerre en Ukraine, des politiques macroéconomiques contractionnistes, l'escalade du conflit dans la région du Sahel et le ralentissement de l'économie mondiale. L'expansion de la sous-région AFW (3,9 %) est supérieure à celle de la sous-région AFE (3,3 %).

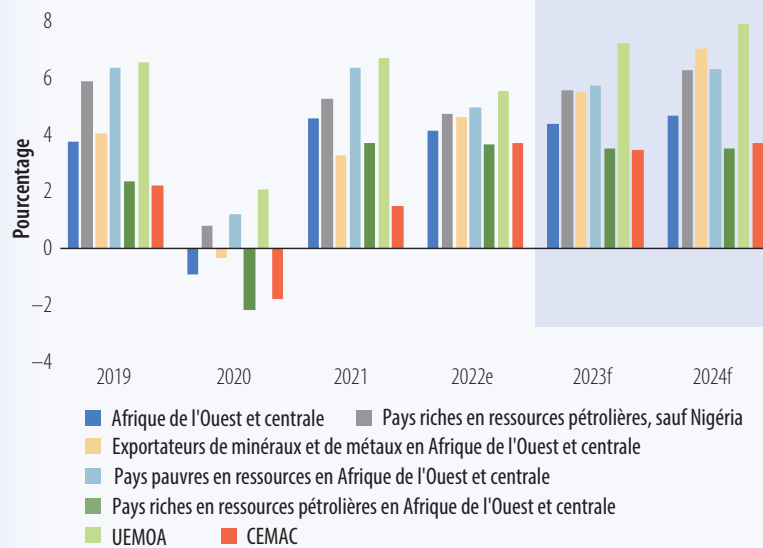
Les pays de l'UEMOA devraient se redresser en 2023 après le ralentissement de 2022 (4,9 %), pour atteindre 6,4 %, et leur croissance devrait se raffermir encore en 2024 pour atteindre 7 %. Les pays bénéficieront d'une baisse de l'inflation des produits alimentaires et des carburants, d'une politique

monétaire souple, de la reprise de l'économie mondiale et des investissements dans les infrastructures. En Côte d'Ivoire, la croissance devrait rebondir de 5,7 % en 2022 à 6,8 %, avant de se replier à 6,6 %. L'expansion économique bénéficiera de la vigueur des investissements (12,3 %) et d'une performance modérée de la consommation privée, du côté de la demande. L'investissement fixe brut bénéficiera de la poursuite des réformes favorables aux entreprises. La croissance reflète l'amélioration des performances dans les secteurs de l'industrie et des services. La production pétrolière devrait augmenter, sous l'impulsion

d'un grand champ pétrolier offshore développé par Eni. En outre, le gouvernement prévoit d'augmenter la production de cacao et d'autres cultures commerciales. Après un ralentissement à 4,8 % en 2022, la croissance au Sénégal devrait bondir à 8 % en 2023 et se raffermir à 10,5 % en 2024. Cette forte croissance devrait provenir des investissements et de la reprise de la consommation privée. Les investissements en cours dans les secteurs de l'électricité, des transports et des technologies de l'information stimuleront la croissance dans les années à venir. Le port en eau profonde de Ndayane, actuellement en construction, devrait être pleinement opérationnel en 2026. Enfin, le Sénégal investit dans l'agriculture pour résister aux effets négatifs du changement climatique, en particulier les sécheresses. Du côté de la production, le secteur industriel connaîtra une forte croissance grâce à l'augmentation de la production de pétrole et de gaz. Le pays profitera de la diversification des importations de pétrole et de gaz pour tenter de réduire sa dépendance à l'égard des importations en provenance de Russie.

Contrairement aux pays de l'UEMOA, les pays de la CEMAC devraient afficher une faible performance en 2023 (3,1 %), contre 3,3 % en 2022. Les prix des matières premières, en particulier le pétrole, atténueront le ralentissement de la demande mondiale. Au Cameroun, l'économie maintiendra sa croissance régulière post-pandémique en 2023 (4,3 %) et 2024 (4,6 %), portée par l'investissement et la consommation privée. L'expansion du port de Kribi et des infrastructures ferroviaires de connexion soutiendra la croissance. Du côté de la production, tous les secteurs soutiendront la croissance. La production de gaz naturel liquéfié, de pétrole et d'autres produits miniers devrait augmenter. Comme pour le Cameroun, la croissance au Gabon devrait poursuivre sa tendance à la hausse, mais à un rythme lent. Elle devrait atteindre 3,0 % en 2023 (contre 2,7 % auparavant). La croissance des investissements baissera de 9,2 % en 2022 à 2,2 % en 2023, tandis que les dépenses publiques augmenteront de 1,0 % à 2,2 %. La consommation privée restera faible. Du côté de la production, les secteurs agricole et industriel seront les principaux contributeurs à la croissance, tandis que la contribution du secteur des services sera minime. La production pétrolière s'accélénera avec l'augmentation des investissements dans ce secteur. En outre, l'économie sera soutenue par la croissance des secteurs du bois et de la construction.

FIGURE 1.28 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et centrale



Hors Nigéria, la croissance de l'Afrique de l'Ouest est projetée à 5 et 5,6 % en 2023 et 2024, respectivement.

Source : Projections des services de la Banque mondiale.

Note : AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; e = estimation ; f = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

1.5 RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Les risques pesant sur les perspectives en Afrique subsaharienne sont orientés à la baisse. Ils sont à la fois externes et internes. Un nouveau ralentissement de l'économie chinoise, dû à la lutte contre la propagation du coronavirus, aura un impact négatif sur le commerce mondial et les prix des matières premières. Le prolongement du conflit entre la Russie et l'Ukraine fera grimper les prix des denrées alimentaires et du carburant pour atteindre des niveaux record si les échanges commerciaux restent perturbés. Les risques internes comprennent des dettes publiques élevées en Afrique subsaharienne qui empêchent les pays d'allouer les dépenses nécessaires au développement. La détérioration des conditions climatiques, notamment dans la région du Sahel et la Corne de l'Afrique, pourrait également peser sur les perspectives.

Les risques externes

Cette région est tributaire de la demande du reste du monde pour ses exportations. Une faiblesse accrue de la demande mondiale, notamment la probabilité croissante d'une récession dans la zone euro et aux États-Unis, réduira les exportations de matières premières et supprimera la croissance. Un tel choc pourrait également agir à travers ses effets sur les prix des matières premières. Environ 50 % des fluctuations du cycle économique des pays africains peuvent s'expliquer par les termes de l'échange. Des termes de l'échange défavorables affecteront directement la croissance, l'inflation, la dette publique et, dans une certaine mesure, l'accès aux marchés financiers.

La Chine entretient des liens commerciaux et financiers étroits avec la plupart des pays africains. La Chine est non seulement un partenaire commercial important de la majorité des pays de la région, mais aussi un créancier de premier plan et une source d'investissements directs étrangers pour nombre d'entre eux. Ainsi, l'extension des politiques zéro COVID-19 de la Chine – confinements, dépistages massifs, suspension des transports publics et fermetures d'écoles – continuera de paralyser ses perspectives de croissance. Par conséquent, cette situation aura des conséquences négatives sur le commerce mondial, et notamment sur le commerce direct avec les pays africains. Ces restrictions strictes affecteront également les chaînes d'approvisionnement, avec des répercussions sur l'inflation nationale. Enfin, les prix des matières premières s'effondreront et l'activité économique des pays qui en dépendent se contractera.

L'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine entraînera une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. Les pays de la région connaissent déjà des taux d'inflation record. Malgré la politique monétaire agressive menée par plusieurs pays, l'inflation est restée obstinément élevée dans la plupart d'entre eux. Une nouvelle hausse de l'inflation pourrait provoquer une crise financière. L'insécurité alimentaire est également susceptible de s'intensifier, ce qui pourrait entraîner des émeutes, des violences, des conflits et une instabilité politique. L'absence de mécanismes d'adaptation adéquats pour assurer la sécurité alimentaire entraînerait une augmentation de la sous-alimentation parmi les ménages les plus pauvres, les enfants étant les plus exposés.

Les risques internes

On n'observe aucun signe d'amélioration significative dans la réduction des niveaux d'endettement et/ou des vulnérabilités. Le processus d'assainissement budgétaire adopté par de nombreux pays après la crise sanitaire a été reporté ou, au mieux, adouci. Cela suggère que les pays ont peu de marge de manœuvre étant donné qu'ils n'ont pas d'espace budgétaire. La situation pourrait s'aggraver, notamment pour les pays qui ont perdu l'accès au marché du crédit et qui sont surendettés ou risquent de l'être. La communauté internationale doit trouver des moyens plus adéquats de résoudre la question de la restructuration de la dette. Les mécanismes de résolution actuels s'avèrent inadéquats pour faire face efficacement à une éventuelle crise de la dette, et des instruments supplémentaires pourraient être requis. En l'absence de mesures adéquates, la dynamique de la dette pourrait dégénérer en une véritable crise et faire reculer les pays encore davantage.

Une année supplémentaire dans les conditions climatiques extrêmes que nous connaissons dans la Corne de l'Afrique ou le Sahel aggravera la situation humanitaire. Le nombre de personnes confrontées à la famine, à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire aiguë augmentera davantage. Alors que les périodes d'insécurité alimentaire dans la région deviennent plus fréquentes et plus profondes, un quart de la population pourrait se trouver en situation de sous-alimentation d'ici à 2030. Face à la médiocrité des filets sociaux et au manque de systèmes de santé appropriés, les ménages les plus pauvres auront recours à des restrictions de consommation malsaines et l'émigration augmentera davantage.

1.6 LES POLITIQUES

Les économies africaines sont confrontées à une série de défis pour leur reprise économique post-pandémique. Les décideurs doivent renforcer la capacité de leurs pays à absorber et se remettre des chocs idiosyncratiques et mondiaux tout en saisissant les opportunités de générer une croissance inclusive et propice à la productivité. Les taux d'inflation, alimentés par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, restent élevés. La marge de manœuvre budgétaire reste limitée dans la plupart des pays. La dette publique reste élevée et atteint des niveaux de détresse dans certains pays. Les turbulences mondiales, qui se manifestent par un ralentissement de la croissance mondiale et des conditions financières tendues, et les chocs climatiques continueront de peser sur l'activité économique à travers le continent, avec des impacts disproportionnés sur les segments les plus vulnérables de la population. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en place des politiques concrètes pour renforcer la résilience économique. Les décideurs doivent mettre en œuvre des politiques monétaires, budgétaires et d'endettement cohérentes pour réduire l'inflation et générer une marge de manœuvre budgétaire. Les mesures visant à stimuler une croissance inclusive et axée sur la productivité (notamment dans l'industrie agroalimentaire) sont propices à une transformation économique durable. Elles doivent être complétées, à court terme, par des politiques en faveur des pauvres et des personnes vulnérables.

Orienter les politiques pour réduire et stabiliser l'inflation. Face aux craintes de stagflation, les banques centrales sont confrontées à un dilemme et doivent choisir entre le soutien à une croissance faible ou la lutte contre une inflation croissante. Alors que l'inflation atteint des niveaux record dans tous les pays de la région, le dilemme se déplace vers l'ancrage des anticipations d'inflation pour rétablir la stabilité des prix. Cependant, les réponses politiques sont déterminées par les dispositifs monétaires des pays. Les pays de la région ayant adopté des cibles d'inflation choisissent de relever les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation.¹⁶ Une combinaison de politiques monétaire et budgétaire plus restrictives pourrait se justifier dans les pays où la politique monétaire seule semble moins efficace pour réduire l'inflation. Dans les pays à parité fixe, comme les pays de la CEMAC et de l'UEMOA, l'assainissement budgétaire soutiendra les efforts anti-inflationnistes et, dans une certaine mesure, la monnaie.

Reconstruire l'espace budgétaire et gérer les portefeuilles de la dette. L'assainissement budgétaire et la mobilisation des ressources intérieures sont essentiels pour les pays confrontés à un risque de soutenabilité budgétaire et de la dette. Pour éviter d'exacerber l'instabilité macroéconomique, les gouvernements doivent éviter par tous les moyens la tentation de recourir au financement des déficits publics par les banques centrales. L'éventail des outils politiques utilisés sera adapté aux besoins et aux conditions propres à chaque pays, notamment à la vigueur de la reprise en cours. Les mesures visant à améliorer l'efficacité du fisc sont essentielles dans les pays à redressement lent. Par exemple, l'adoption de solutions numériques pour améliorer l'administration fiscale (c'est-à-dire l'enregistrement des contribuables, la déclaration électronique et le paiement électronique des impôts) peut contribuer à minimiser les coûts et les délais de traitement, et à réduire l'incidence de la corruption et de l'évasion fiscale. Les technologies numériques améliorent également le ciblage des programmes de protection sociale (c'est-à-dire l'enregistrement des bénéficiaires, les transferts électroniques). Les gouvernements peuvent également être amenés à améliorer la qualité de leurs dépenses. Il est essentiel de disposer de plans de dépenses publiques transparents et cohérents dans le temps. Il est crucial de réaffecter les ressources au soutien à la croissance (par exemple, les infrastructures, la gestion de l'eau et l'irrigation) et aux programmes de protection sociale (pour protéger les plus vulnérables). Les responsables

¹⁶ Les taux directeurs peuvent constituer un outil brutal pour réduire l'inflation, car la transmission de la politique monétaire peut ne pas être aussi efficace en raison de la présence de facteurs d'offre qui stimulent l'inflation ou de caractéristiques structurelles de l'économie (grands secteurs informels et/ou marchés financiers peu profonds).

politiques devront s'attaquer aux problèmes structurels liés aux recettes publiques une fois que les retombées économiques de l'aggravation de la tourmente financière mondiale se seront dissipées. Les pouvoirs publics peuvent être amenés à revoir leurs incitations fiscales en faveur d'activités propices à la croissance, telles que la recherche et le développement, et l'économie numérique, entre autres. Les efforts visant à concevoir des systèmes fiscaux plus progressifs et à renforcer leur collecte seront utiles, en particulier la taxe foncière et/ou la taxe sur la propriété (Encadré 1.1).

Concernant la gestion de la dette publique, la dynamique en faveur d'une plus grande transparence dans la disponibilité, l'exhaustivité et la mise à jour des statistiques sur la dette publique et des rapports sur la gestion de la dette devrait se poursuivre. Il est essentiel d'adopter des pratiques prudentes de gestion de la dette afin de réduire les risques de change, d'intérêts et de refinancement. Cela inclut le développement de marchés de titres en monnaie locale à moyen et long terme. La surveillance de la position de la dette publique (c'est-à-dire l'analyse de la viabilité de la dette) doit être effectuée périodiquement et en temps opportun. Les institutions financières internationales peuvent assumer ce rôle de surveillance. Enfin, la communauté internationale devrait trouver des mécanismes pour engager les débiteurs et les créanciers dans la restructuration de la dette. Il est nécessaire de réformer les mécanismes de renégociation et de résolution de la dette, notamment pour résoudre les problèmes d'endettement des pays à haut risque ou déjà en situation de surendettement.¹⁷

Diversifier les échanges pour atténuer les chocs internationaux défavorables. La diversification des partenaires commerciaux peut être un outil de couverture, de diversification et de mutualisation des risques liés au commerce international (par exemple, une baisse de la croissance mondiale).¹⁸ Une plus grande diversification des marchés permettrait également de répartir les risques d'inflation et de change entre les partenaires commerciaux, en particulier dans les pays dotés de systèmes financiers peu développés.¹⁹ Elle offre également la possibilité de vendre les produits d'exportation africains (pétrole et gaz, denrées alimentaires, minéraux) sur de nouveaux marchés. Dans ce contexte, l'intégration régionale et commerciale au sein du continent offre une opportunité unique de renforcer la résilience des économies africaines, en particulier dans les systèmes agricoles et alimentaires à grande échelle. L'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), y compris les communautés économiques au sein des sous-régions, offre une plateforme pour supprimer les barrières commerciales et techniques qui limitent le commerce alimentaire, ainsi que pour coordonner les investissements dans les infrastructures régionales (par exemple, l'irrigation et les routes). La coordination et l'engagement au niveau régional doivent être renforcés. Grâce au rôle crucial des technologies numériques, les investissements dans la facilitation du commerce régional sont également essentiels pour construire des systèmes alimentaires régionaux résilients. Enfin, les pays doivent favoriser la concurrence en évitant d'imposer des obstacles à la circulation des biens et des investissements à travers les frontières.

Saisir les opportunités de construire des systèmes agroalimentaires plus résilients. L'agriculture en Afrique subsaharienne est sous-financée et les rares ressources sont allouées de manière inefficace. Cela fournit une opportunité d'améliorer la qualité des dépenses publiques pour débloquer la croissance agricole, et son potentiel de création d'emplois, dans un espace budgétaire restreint. Il est prouvé qu'en réorientant les dépenses publiques vers une offre accrue de biens publics de haute qualité, les revenus de la population rurale augmentent.²⁰ Par conséquent, l'investissement dans des politiques

17 Les réformes structurelles qui génèrent une croissance inclusive favorisant la productivité sont essentielles pour renforcer la capacité de remboursement des pays emprunteurs.

18 Svaleryd et Vlachos 2002.

19 Bailliu, LaFrance, et Perrault 2003.

20 La réaffectation de dix points de pourcentage des dépenses publiques des subventions à la fourniture de biens publics en Amérique latine augmenterait le revenu agricole par habitant de 2,3 % sans augmenter les dépenses totales (Lopez et Galinato 2007, Valdes 2008).

et des biens publics essentiels à haut rendement (par exemple, la recherche, le développement et la vulgarisation, la gestion de l'eau et l'irrigation, la connectivité des marchés, entre autres) peut rapporter des dividendes considérables. En outre, il est prouvé que la réaffectation des dépenses publiques à l'investissement dans les technologies d'amélioration de la productivité et de réduction des émissions dans l'agriculture et les systèmes alimentaires peut contribuer à l'accélération de la transformation économique des pays de la région.²¹ La Section 2 examine plus en détail les politiques nécessaires pour saisir des opportunités dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en période de turbulence.

ENCADRÉ 1.1 : Amélioration du recouvrement de la taxe sur la propriété

La fiscalité foncière et immobilière fournit un mécanisme efficace pour soutenir les collectivités locales dans le monde entier. Dans les pays industrialisés, les recettes de la taxe sur la propriété représentent plus de 2 % du PIB, mais seulement 0,6 % dans les pays en développement et beaucoup moins, soit 0,38 % du PIB, dans les pays africains.^a L'adoption des technologies numériques permettrait de diversifier le recouvrement de cette taxe, et donc d'améliorer les recettes publiques. Cet encadré présente quelques réussites aux niveaux local et national.

Global Evidence suggère que les différences entre les pays dans le recouvrement de la taxe sur la propriété peuvent être liées à : (i) une large couverture ; (ii) la tenue de registres numériques qui maximisent l'interopérabilité, facilitent la mise à jour des registres et permettent une veille réglementaire ; (iii) la transparence grâce à l'accès public aux données du registre ; et (iv) des flux de travail intégrés pour soutenir la mise à jour des registres et le recouvrement de l'impôt. Si les pays africains parvenaient à surmonter ces quatre facteurs, ils pourraient générer un revenu supplémentaire de 60 milliards USD par an pour le continent.^{b,c}

Les éléments de preuve abondent sur des réformes réussies en Afrique subsaharienne au niveau des villes. Par exemple, les recettes ont été améliorées grâce à des évaluations supplémentaires régulières, qui ont permis d'intégrer de nouvelles constructions de grande valeur dans l'assiette fiscale à Kitwe en Zambie. La création de la Kampala Capital City Authority en Ouganda a apporté un soutien politique et institutionnel à la collecte de la taxe sur la propriété. Les investissements dans la technologie et les compétences pour introduire un système d'évaluation de masse assisté par ordinateur (CAMA) au Cap (Afrique du Sud) ont facilité l'évaluation de plus de 800 000 propriétés dans des cycles de trois ans, avec peu d'objections des propriétaires sur la valeur des propriétés. En Tanzanie, le système d'information sur le recouvrement des recettes des collectivités locales (LGRCIS), développé avec le soutien de la Banque mondiale, a permis d'augmenter les recettes provenant de la taxe sur la propriété (et d'autres sources) dans des villes comme Arusha.^d L'État de Lagos (Nigeria) a entrepris des réformes, notamment l'élaboration d'une carte fiscale complète et de registres numériques, et 13 autres États nigériens s'inspirent de cette expérience pour développer leurs propres cartes fiscales et centres SIG comme tremplins pour des cadastres fiscaux numériques.^e Si ces réformes au niveau infranational ont été couronnées de succès, elles ne permettent pas encore au pays de dépasser la moyenne des pays en développement (0,6 % du PIB), à l'exception de l'Afrique du Sud.

²¹ Par rapport à un scénario de statu quo, la réaffectation des dépenses publiques à l'innovation verte augmentera le revenu réel mondial de 1,6 % au cours des deux prochaines décennies. Elle permettra également de réduire de plus de 40 % les émissions provenant de l'agriculture (Gautam et coll. 2022).

Au niveau national, des réformes réussies ont été entreprises en Afrique du Sud et à Maurice. Ces deux pays ont mis en œuvre des réformes dans tous les domaines clés, notamment l'achèvement et la mise à jour des cartes fiscales et des rôles d'évaluation, ainsi que la numérisation de leurs cadastres fiscaux et juridiques (registres fonciers), leur interconnexion et leur mise à disposition du public.^f Le système d'administration, d'évaluation et de gestion de l'information foncière (LAVIMS) de Maurice a amélioré l'accès à l'information pour tous ses départements et créé un rôle d'évaluation national complet et à jour. En Afrique du Sud, la modernisation des cadastres fiscaux et juridiques a été menée par les municipalités dans les villes et les villages, sous la direction du Cap, avec le développement de systèmes avancés pour le cadastre fiscal et juridique, y compris pour l'évaluation avec des approches sophistiquées pour le CAMA, le premier en Afrique.

Enfin, les évolutions technologiques récentes favorisent la collecte de la taxe sur la propriété. Les progrès vers la réalisation de cet objectif nécessitent deux mesures à grande échelle : (1) renforcer les réformes au niveau infranational, où la taxe foncière est principalement administrée en Afrique subsaharienne, notamment en complétant et en tenant à jour les cartes fiscales et les rôles d'évaluation, en numérisant les cadastres fiscaux et en les reliant aux cadastres juridiques dans les registres fonciers ; et (2) renforcer le soutien au niveau national aux entités infranationales chargées de l'administration fiscale dans les domaines juridique, institutionnel et technique, tout en poursuivant la numérisation des registres fonciers.^g

^{a,d,f} Franszen et McCluskey 2017. ^{b,g} Deininger et Goyal, *à paraître*.

^{c,e} Deininger, Awasthi et McCluskey 2021. ^f Deane, Pattison et Luchoo 2016.

Section 2. Opportunités pour le système alimentaire dans une période de turbulence

2.1 MOTIVATION

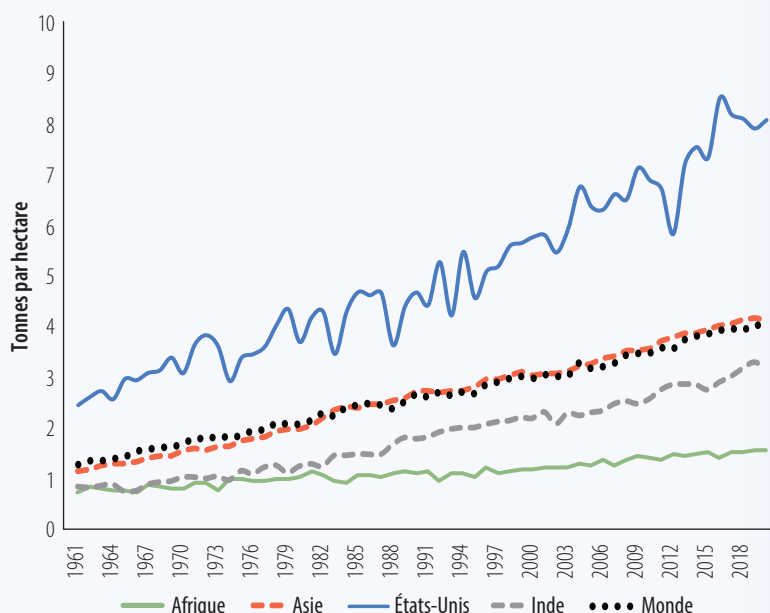
Atteindre la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne nécessite d'offrir des aliments abondants, nutritifs à des prix abordables à une population croissante. En effet, d'ici 2050, la population de la région devrait doubler pour atteindre 2,2 milliards d'habitants, soit près d'une personne sur quatre dans le monde vivra en Afrique subsaharienne en 2050. L'augmentation de la population, l'urbanisation et la hausse des revenus sur le continent stimulent la demande alimentaire dans la région, qui continue de croître à un rythme rapide — ce qui devrait potentiellement ouvrir un marché substantiel et des opportunités d'emploi²². Par exemple, la demande de céréales en Afrique subsaharienne devrait tripler entre 2010 et 2050²³ et la demande de viande quadrupler²⁴.

Si la région veut pouvoir répondre à la demande croissante de nourriture, la production de cultures et de bétail de l'Afrique subsaharienne doit augmenter durablement. Or, ces dernières décennies, la croissance agricole de la région émane essentiellement de l'expansion des terres et de l'épuisement des ressources naturelles, plutôt que de l'augmentation de la productivité totale des facteurs (PTF)²⁵.

Si dans toutes les régions en développement, les gains de technologie et d'efficacité ont été les principaux moteurs de la croissance agricole, leur contribution à la croissance en Afrique subsaharienne a été limitée²⁶. En outre, malgré leur augmentation, les rendements des cultures en Afrique restent très inférieurs à ceux du reste du monde (Figure 2.1)²⁷. Par exemple, le rendement moyen des céréales en Afrique a doublé au cours du dernier demi-siècle, passant de 0,81 t/ha en 1961 à 1,65 t/ha en 2020, tandis que celui des céréales dans le monde a triplé au cours de la même période, passant de 1,35 t/ha en 1961 à 4,07 t/ha en 2020²⁸. En 2020, le rendement

Les rendements
céréaliers
moyens sont très
bas en Afrique
subsaharienne.

FIGURE 2.1 : Rendements céréaliers moyens en Afrique subsaharienne et dans les autres régions du monde, 1961-2020



Source : Base de données FAOSTAT 2022, FAO, <http://www.fao.org/faostat/>.

22 Ces tendances ont induit une évolution du régime alimentaire vers des produits agricoles plus riches en protéines (viande et produits laitiers, œufs et légumineuses), en nutriments (fruits et légumes) et en calories (huiles et graisses et sucres). Elles ont conduit également à une augmentation de la demande d'aliments transformés, emballés et préparés (Cockx, Colen et De Weerd 2018).

23 van Ittersum et coll. (2016).

24 GCRAI (2022).

25 La croissance agricole dans la marge extensive n'est pas durable à cause des implications négatives pour l'empreinte environnementale et de la libération plus lente de la main-d'œuvre vers les secteurs non agricoles de l'activité économique.

26 Entre 2000 et 2019, la PTF a progressé à un taux annuel moyen de 0,2 % en Afrique subsaharienne, contre 1,8 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2,5 % en Asie de l'Est, 2,4 % en Asie du Sud et 1,5 % dans le monde (USDA 2022).

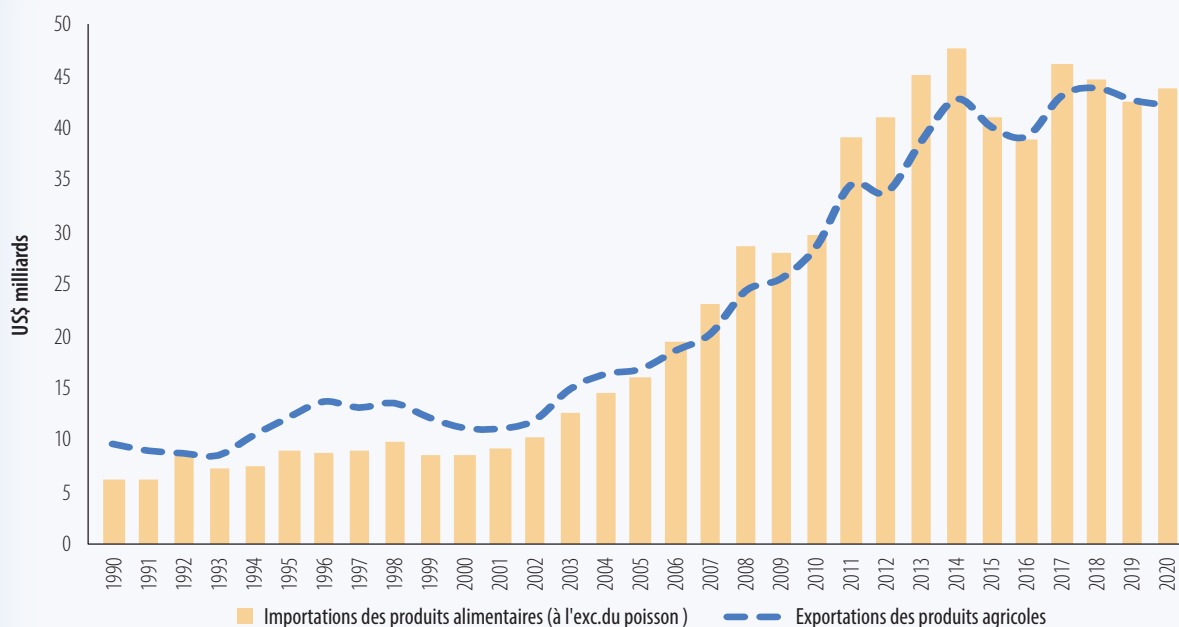
27 Tian et Yu (2019).

28 En d'autres termes, les rendements moyens des cultures dans la région n'ont pas réussi à converger vers ceux de la plupart des autres régions du monde. L'écart entre les rendements céréaliers de l'Afrique et ceux du reste du monde s'est creusé puisqu'en 1961, le rendement céréalière moyen est de 60 % de la moyenne mondiale pour descendre à 40 % en 2020.

céréaliier moyen sur le continent représente la moitié de celui de l'Inde (3,28 t/ha), environ un quart de celui de la Chine (6,30 t/ha) et un cinquième du rendement des États-Unis (8,18 t/ha)²⁹. En ce qui concerne la production animale, les données peu nombreuses indiquent un écart de productivité beaucoup plus important. Par exemple, le rendement laitier africain (0,19 t/tête) est estimé à environ 15 % de la moyenne mondiale (1,23 t/tête)³⁰. Il existe donc un grand potentiel pour stimuler la productivité agricole en Afrique.

Compte tenu de leurs schémas de consommation et de production actuels, de nombreux pays de la région dépendent des importations alimentaires. En raison de la divergence croissante entre l'offre et la demande, la facture des importations alimentaires de l'Afrique a augmenté d'environ 35,7 milliards USD au cours du dernier quart de siècle — passant de 7,9 milliards USD en 1993-1995 à 43,6 milliards USD en 2018-20 (Figure 2.2). Cette hausse est principalement due à l'augmentation des importations de céréales et d'huiles et graisses végétales — qui représentent respectivement près de 30 et 20 % de la hausse de la facture des importations. Cependant, celle-ci ne constitue pas une menace pour les devises d'un pays tant qu'elle est financée par les exportations³¹. Dans la région de l'Afrique subsaharienne, ces exportations sont généralement constituées d'autres produits agricoles et de ressources naturelles extractives (par exemple, le pétrole brut, le gaz naturel, les métaux et les minerais)³². Pourtant, dans 14 pays, pour la plupart des petits pays pauvres en ressources naturelles, les importations de denrées alimentaires représentent plus de 50 % du total des recettes d'exportation de marchandises, ce qui exerce une pression sur les déséquilibres macroéconomiques extérieurs et détourne les réserves de devises étrangères nécessaires à l'importation de biens d'équipement et de technologies³³.

FIGURE 2.2 : Augmentation de la facture des importations en Afrique subsaharienne, 1990-2020



La facture d'importation de l'Afrique subsaharienne s'est envolée ces trois dernières décennies.

Source : Base de données FAOSTAT 2022, FAO, <http://www.fao.org/faostat/>.

29 FAOSTAT, <https://www.fao.org/faostat/fr/>.

30 OCDE et FAO (2022).

31 Collier et Dercon (2014).

32 Les principales exportations agricoles de la région comprennent les cultures commerciales typiques (telles que le coton et le tabac), les boissons (cacao, café et thé) et les produits horticoles (fruits, légumes et fleurs).

33 Au cours de la période 2016-2020, les importations de produits alimentaires (à l'exclusion du poisson) ont dépassé 50 % des exportations de marchandises des pays suivants : Bénin, Burundi, Cabo Verde, République centrafricaine, Comores, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Liberia, Niger, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie et Soudan. Les données sont tirées des statistiques de la FAO.

Les chocs récents ont mis en évidence les difficultés qu'ont les systèmes alimentaires africains à répondre à la demande croissante. En effet, les chocs climatiques (notamment la hausse des températures, la baisse des précipitations et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations), les conflits régionaux (par exemple, au Sahel), les épidémies (par exemple, Ebola) et les ceux subis par les systèmes alimentaires mondiaux (par exemple, la pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine) ont eu des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire de la région. En outre, les prix internationaux records des denrées alimentaires et des carburants — en particulier au cours du premier trimestre de 2022 — ont déclenché une crise mondiale qui menace d'accroître l'extrême pauvreté, d'aggraver la faim et la malnutrition et de réorienter des ressources budgétaires déjà limitées. La guerre en Ukraine, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les retombées économiques persistantes de la pandémie de COVID-19 annulent les années de progrès accompli en matière de développement et propulsent les prix à des sommets historiques³⁴. Les coûts élevés des engrais et des intrants, la hausse des taux d'intérêt et les perturbations de l'approvisionnement mettent également en péril la prochaine saison de plantation dans une grande partie du monde.

Avant même la pandémie, les systèmes alimentaires de l'Afrique subsaharienne, l'une des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans le monde, étaient déjà confrontés à d'importants défis à long terme notamment le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles. D'ici à la fin du siècle, sur tout le continent, on peut s'attendre à des changements massifs dans l'adéquation de l'agriculture avec des systèmes agricoles, une production alimentaire et une dépendance aux importations en pleine mutation.³⁵ La crise énergétique et alimentaire mondiale actuelle vient s'ajouter à ces tendances. En effet, ces dernières années, la famine aiguë a fortement augmenté notamment en raison de la pandémie, des conflits régionaux et mondiaux, des conditions climatiques extrêmes et des invasions de criquets. Certes, les actions en cours visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires africains face au changement climatique et aux chocs associés sont prometteuses, mais loin d'être suffisantes pour répondre à l'ampleur du problème. Si les décideurs africains ne prennent pas des mesures urgentes, la sécurité alimentaire continuera de se dégrader, avec des conséquences dévastatrices pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables d'Afrique³⁶.

L'autosuffisance alimentaire n'étant pas une condition essentielle de la sécurité alimentaire dans la région³⁷, la divergence croissante entre la demande et l'offre de denrées alimentaires en Afrique crée une occasion d'accélérer la réduction de la pauvreté par la substitution des importations alimentaires, cependant, il reste beaucoup à faire pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté dans les pays de la région en stimulant la productivité agricole³⁸. La croissance récente de la production de maïs, de manioc et de riz — notamment grâce à de meilleurs rendements — confirme le potentiel d'une réponse plus robuste de l'offre dans les pays de la région. L'avantage comparatif de nombreux pays africains dans la production de cultures de base, mais aussi de cultures non vivrières et d'aliments transformés, peut s'avérer déterminant pour la croissance économique et la création d'emplois, qui contribueront à réduire la pauvreté grâce à l'amélioration du commerce agricole intrarégional³⁹. Le potentiel d'accroissement du commerce du soja, aliment dédié à la production de volaille, entre la Zambie et l'Afrique du Sud en est un exemple⁴⁰.

34 Le volume 25 d'Africa's Pulse décrit en détail l'exposition des pays africains aux importations de produits alimentaires, d'engrais et de carburant en provenance de Russie et d'Ukraine (Banque mondiale 2022a).

35 À ce jour, la fréquence des chocs climatiques est déjà passée d'une (1) fois tous les 12,5 ans (1982-2006) à une (1) fois tous les 2,5 ans (2007-2016). La sécurité alimentaire recule de 5 à 20 % à chaque inondation ou sécheresse, tandis que la région connaît une réduction des calories alimentaires provenant des cultures clés pour la sécurité alimentaire de 1,4 % environ par an.

36 À l'horizon 2030, plus de 400 millions de personnes seront sous-alimentées, soit une augmentation de 75 % par rapport aux taux d'avant la pandémie (FAO 2020b).

37 L'autosuffisance des pays en développement à faible revenu est très préoccupante, car bon nombre d'entre eux ne disposent pas de réserves de change suffisantes pour payer les importations de denrées alimentaires ni d'infrastructures pour les stocker et les distribuer efficacement. Une dépendance importante aux importations alimentaires n'est possible que si le développement économique est suffisant pour se le permettre, or le développement économique des pays à faible revenu pour soutenir ces importations ne se produira pas sans un fort développement agricole (van Ittersum et al. 2017).

38 Beegle et Christiaensen (2019).

39 Banque mondiale (2012a).

40 Ncube (2018).

Finalement, il s'agit pour les décideurs africains de savoir comment fournir des aliments abordables et nutritifs pour nourrir les populations urbaines et rurales croissantes de la région, tout en créant des incitations pour stimuler durablement la productivité agricole et renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Le défi politique de la région consiste à réduire l'écart entre l'offre et la demande de nourriture, grâce à une combinaison de l'augmentation de l'offre et du commerce. La question qui se pose est donc de savoir quelles sont les politiques appropriées à mettre en œuvre pour accroître l'offre de denrées alimentaires et sécuriser les échanges (tant interrégionaux qu'intrarégionaux). Dans ce contexte, cette section spéciale aborde les questions suivantes :

- Quelle est l'incidence de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ? Quelles sont les zones de la région où l'insécurité alimentaire est la plus forte ? Quel est l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants sur les ménages les plus pauvres ?
- Quelles politiques les décideurs africains peuvent-ils mettre en œuvre pour atténuer les effets de la détérioration de la sécurité alimentaire (notamment la hausse des prix des aliments et de l'énergie) sur les populations les plus vulnérables ? Quelles sont les bonnes politiques pour transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires ?

Les principaux messages de cette section sont les suivants :

Tout d'abord, le nombre de personnes confrontées à une grave insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne a fortement augmenté : plus d'une personne sur cinq souffre de la faim et plus d'un quart de milliard de personnes sont sous-alimentées. En outre, les crises de sécurité alimentaire deviennent plus fréquentes et plus aiguës dans le sous-continent. En Afrique de l'Est et australe (AFE), on estime que dans les années 2000, tous les 2,5 ans s'est produit un épisode de crise grave de sécurité alimentaire tandis qu'auparavant on comptait un épisode tous les dix ans.

Deuxièmement, les problèmes d'agriculture et de sécurité alimentaire dans la région ont précédé les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine. Les décideurs politiques doivent agir de toute urgence pour s'attaquer aux facteurs d'insécurité alimentaire à court et à long terme, tels que la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les chocs climatiques, la dégradation naturelle et l'absence de politiques publiques efficaces dans le domaine de l'agriculture. Faute de quoi, la situation continuera à se détériorer, touchant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables de la région. Par exemple, les ménages les plus pauvres sont plus affectés que les plus riches par l'inflation des prix à la consommation liée aux denrées alimentaires et aux carburants. En outre, cet impact est exacerbé par le fait que les ménages les plus pauvres adoptent alors des mécanismes préjudiciables, notamment la réduction de la quantité et de la fréquence de la consommation alimentaire ou le fait de passer une journée entière sans nourriture⁴¹.

Troisièmement, pour protéger les plus vulnérables des crises de sécurité alimentaire, les programmes de protection sociale doivent être utilisés et, si possible, étendus. En effet, les filets sociaux ont un impact élevé et sont rentables lorsqu'ils fournissent une assistance rapide aux ménages souffrant d'insécurité alimentaire aiguë. Pour renforcer la résilience face à l'exposition croissante aux chocs, les gouvernements africains devraient envisager de faire progresser et d'exploiter pleinement le potentiel de la protection sociale adaptative. Les institutions multilatérales et les pays donateurs peuvent jouer un rôle en soutenant les filets sociaux dans les pays dont l'espace fiscal est très limité (par exemple, le programme Baxnaano en Somalie).

⁴¹ Par exemple, au Bénin, au Mozambique, à São Tomé et Príncipe, au Tchad et en Tanzanie, dans le contexte de chocs limitant les ressources, un membre sautait au moins un repas dans plus de la moitié des ménages.

Quatrièmement, dans un environnement où les ressources du secteur public sont rares, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques consacrées à l'agriculture et le renforcement de l'alignement des incitations sont des nécessités urgentes. En effet, pour débloquer la croissance agricole et son potentiel de création d'emplois, et adapter l'agriculture aux changements climatiques, il est nécessaire, dans le contexte actuel, de procéder à la réaffectation des fonds publics destinés à l'agriculture et aux systèmes alimentaires pour stimuler les investissements dans des activités à forte valeur ajoutée (par exemple, la recherche technologique, la gestion des sols et de l'eau, la connectivité des marchés, entre autres) — tout en corrigeant les distorsions structurelles des politiques. Le financement de ces investissements implique la réaffectation des subventions ayant un effet de distorsion — telles que celles liées aux produits, aux intrants et aux terres — ainsi que le soutien des prix du marché fourni par les barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, car dans les pays d'Afrique subsaharienne, les subventions agricoles ont un coût budgétaire élevé, dans ceux pour lesquels des données sont disponibles, le montant des subventions agricoles variait de 9 à 45 % des dépenses agricoles publiques (soit une moyenne de 1,5 % du produit intérieur brut (PIB)) en 2014⁴².

Cinquièmement, l'intégration commerciale — y compris au sein de l'Afrique — offre une occasion unique de renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs internationaux. Les communautés économiques régionales (CER) existantes et la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) peuvent être mises à profit pour coordonner les investissements dans les infrastructures régionales et la diffusion de l'innovation (favorisant ainsi la participation aux chaînes de valeur régionales). Pour construire des systèmes alimentaires régionaux résilients, il est essentiel de supprimer les obstacles commerciaux et techniques au commerce des denrées alimentaires, d'investir dans la facilitation du commerce régional et de permettre la libre circulation transfrontalière des capitaux (investissements directs étrangers), avec les technologies numériques jouant un rôle primordial.

Enfin, la transformation des chaînes de valeur agroalimentaires joue un rôle primordial dans l'accélération de la transformation structurelle des économies africaines. Dans les cercles politiques et universitaires, le débat sur la sécurité alimentaire s'est principalement concentré sur le secteur agricole et le commerce extérieur, l'amont des systèmes alimentaires (intensification de l'agriculture), la croissance des marchés des intrants (eau, terre et semences améliorées) et l'aval des systèmes alimentaires nationaux (par exemple, la révolution des supermarchés). Cependant, les décideurs politiques doivent accorder plus d'attention à la transformation des segments intermédiaires des chaînes de valeur agroalimentaires (par exemple, la transformation, le stockage, le transport, la vente en gros, la vente au détail et la restauration, entre autres), car ceux-ci représentent jusqu'à 40 % de la production brute des chaînes de valeur alimentaires et ont un important effet multiplicateur sur l'emploi. En outre, par leur biais, les agriculteurs peuvent accéder à des marchés (nationaux et mondiaux) de plus grande valeur tout en respectant des normes plus élevées pour leurs produits. Enfin, ils permettent à de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) de créer de la valeur ajoutée (par la mise en conserve, la mouture, l'emballage et d'autres services) et de mobiliser les denrées alimentaires des zones rurales vers les zones urbaines offrant ainsi le potentiel de générer des emplois.

⁴² Ces chiffres correspondent à 2014 (Sayeh 2021). Des données plus récentes montrent que les subventions agricoles en Zambie (engrais, paquets de sécurité alimentaire et réserves alimentaires stratégiques) se sont élevées à 3 % du PIB en 2021-2022, tandis que celles de la Gambie (subventions aux intrants pour les arachides et autres produits) ont totalisé 4,2 % du PIB au cours de la même période (Baptista et coll. 2022).

2.2 INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : DONNÉES SIMPLIFIÉES

La faim à travers le monde a continué d'augmenter en 2020-22 dans un contexte d'une série de chocs mondiaux affectant l'approvisionnement en nourriture, notamment les problèmes de chaîne d'approvisionnement liés au COVID-19, les événements climatiques extrêmes, et plus récemment les prix élevés des aliments et de l'énergie exacerbés par la guerre en Ukraine. Dans le monde entier, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 8 % en 2019 à 9,8 % en 2021 — entraînant une augmentation d'environ 150 millions de personnes sous-alimentées⁴³. En Afrique subsaharienne, en 2022, 140 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë, en phase 3 ou plus du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)⁴⁴, contre 120 millions en 2021. On estime qu'environ 284 millions de la population africaine sont sous-alimentés⁴⁵. Rien qu'en Afrique de l'Est, le nombre de personnes en phase 3 ou plus de l'IPC est estimé à 55 millions en 2022, contre 42 millions en 2021. On estime également que d'ici 2030, 25 % de la population de la région sera sous-alimentée, contre 18 % en 2015. Les crises de sécurité alimentaire sont de plus en plus fréquentes et profondes sur le continent.

L'insécurité alimentaire sévère et la sous-alimentation ont augmenté en Afrique subsaharienne⁴⁶.

Après une tendance à la baisse dans les premières années du XXI^e siècle, la prévalence de la sous-alimentation en Afrique subsaharienne a commencé à monter en 2014 à la suite de plusieurs chocs intérieurs et mondiaux. Ces dernières années, la sous-alimentation a encore augmenté avec les multiples défis auxquels les économies africaines ont été confrontées. Par exemple, 46 millions de personnes supplémentaires ont été confrontées à la faim en 2021 (261 millions de personnes sous-alimentées en 2021 contre 214 millions en 2019) dont plus de la moitié (28 millions de personnes) en Afrique de l'Ouest et au Centre (AFW) et 17 millions en Afrique de l'Est (Figure 2.3).

Insécurité alimentaire grave. En 2021, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave en Afrique subsaharienne s'élève à 294 millions — contre 243 millions en 2019. Sur les 51 millions de personnes supplémentaires souffrant d'insécurité alimentaire grave, plus de 50 % vivent en AFW (27 millions), et 44 % (23 millions) en Afrique de l'Est (Figure 2.4). Ces dernières années, l'augmentation de la faim aiguë a été provoquée par des conflits (par exemple, au Tchad, au Mali et en Afrique centrale), des événements climatiques extrêmes (par exemple, des sécheresses en Afrique de l'Est et dans la région du Sahel) et des invasions de criquets pèlerins. En 2021, plus de 135 millions de personnes en AFE étaient en situation d'insécurité alimentaire ou avaient une consommation alimentaire insuffisante. Avec près de 155 millions de personnes ayant une consommation alimentaire insuffisante, la sous-région AFW est également confrontée à une crise majeure de sécurité alimentaire.

Les enfants sont très exposés au risque de malnutrition. Dans le nord-est du Nigéria, 1,74 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, et au Soudan du Sud, 1,34 million d'enfants

43 La prévalence de la sous-alimentation est définie comme le pourcentage de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour fournir les niveaux d'énergie alimentaire requis pour mener une vie normale, active et saine.

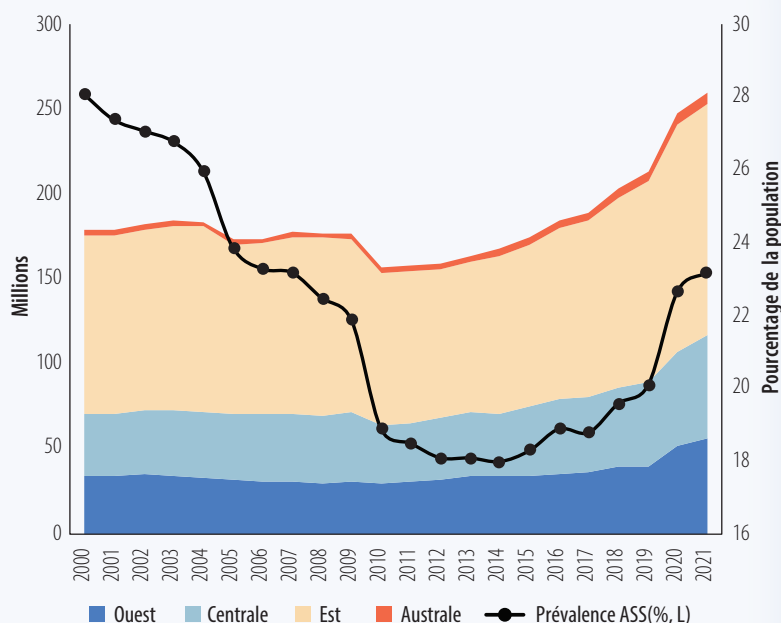
44 La classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC) est une échelle mondiale commune permettant de classer la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La phase 3 ou plus de l'IPC caractérise une situation de crise.

45 Cette part est plus du double de celle de toute autre région du monde (FSIN et Réseau mondial contre les crises alimentaires 2022 a b).

46 La sous-alimentation signifie qu'une personne n'est pas en mesure d'acquiescer suffisamment de nourriture pour satisfaire les besoins énergétiques alimentaires minimaux quotidiens sur une période d'un an. L'insécurité alimentaire grave signifie qu'à certains moments de l'année, par manque d'argent ou d'autres ressources, une personne a éprouvé des difficultés croissantes à accéder à la nourriture, par exemple en réduisant sa quantité de nourriture, en sautant des repas, en ayant faim ou en devant passer une journée entière sans manger.

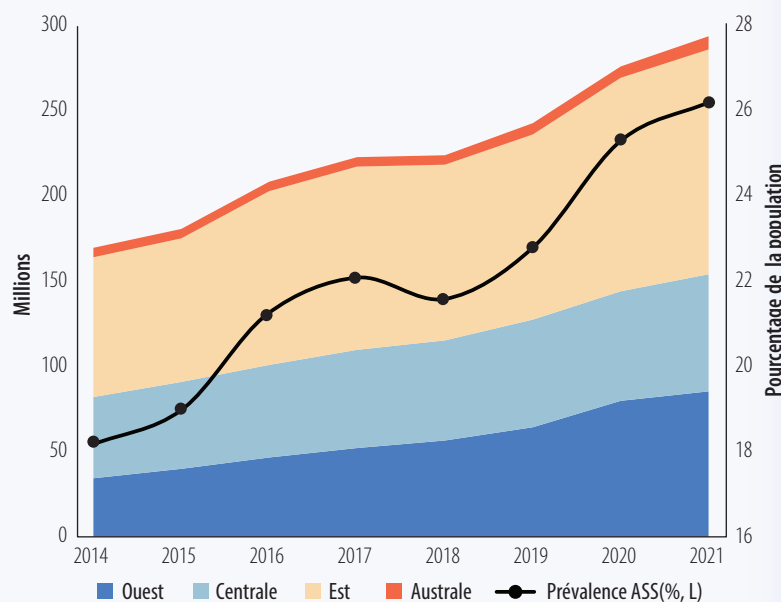
La sous-nutrition a fortement augmenté en Afrique subsaharienne – l'Afrique de l'Ouest et centrale compte aujourd'hui 28 millions de personnes sous-alimentées de plus, et l'Afrique de l'Est 17 millions de plus.

FIGURE 2.3 : Sous-alimentation en ASS, 2020-2021 : Personnes et prévalence



En 2021, le nombre de personnes en Afrique subsaharienne souffrant d'insécurité alimentaire sévère s'élevait à 294 millions, contre 243 millions en 2019.

FIGURE 2.4 : Insécurité alimentaire sévère en ASS, 2014-2021 : population et prévalence



Source : Base de données FAOSTAT 2022, FAO, <http://www.fao.org/faostat/>.
Note : ASS = Afrique subsaharienne.

sont dans ce cas. Aux Comores, seuls 7 % des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent la nourriture nécessaire à un développement sain. En outre, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dépasse 40 % dans des pays comme le Burundi, la République démocratique du Congo et Madagascar. La malnutrition des jeunes enfants contribue à perpétuer une faible productivité — par exemple, un enfant né dans un pays subsaharien en 2020 ne devrait atteindre que 40 % de sa productivité future s'il bénéficiait d'une santé et d'une éducation complètes⁴⁷.

Avant la pandémie de COVID-19 et la crise alimentaire et énergétique mondiale actuelle, la production alimentaire en Afrique était déjà confrontée à d'importants défis à long terme, et elle continuera à se détériorer si aucune action n'est mise en œuvre pour inverser cette tendance. En conséquence, d'ici 2030, on comptera près d'un demi-milliard de personnes supplémentaires à nourrir, soit une augmentation de 45 % par rapport à aujourd'hui. La prévalence de la sous-alimentation pourrait atteindre d'ici 2030, 29,4 % soit 411,8 millions de personnes, les nombres les plus importants provenant de la sous-région

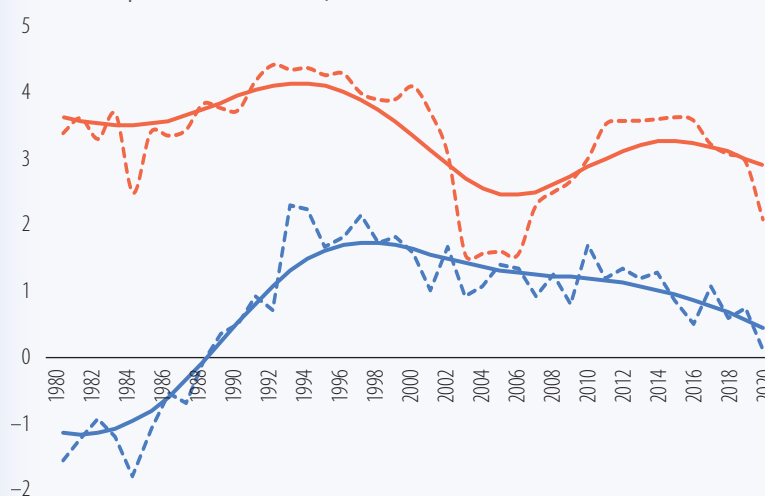
AFW (209,3 millions de personnes) et de l'Afrique de l'Est (191,6 millions de personnes)⁴⁸. Depuis le début des années 2000, le taux de croissance de la production alimentaire par habitant en Afrique subsaharienne est en baisse, tandis que sa volatilité reste élevée (Figure 2.5).

47 Banque mondiale (2020 d).

48 FAO (2020b).

Enfin, en Afrique comme dans le reste du monde, l'insécurité alimentaire est systématiquement plus grave pour les femmes que pour les hommes, car ayant moins accès aux ressources, aux opportunités et aux informations, elles sont plus vulnérables aux pénuries alimentaires et aux conditions de rareté dans les situations de crise comme la pandémie. L'encadré 2.1 examine le rôle des inégalités de genre dans l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.5 : Tendances de la croissance et de la volatilité de la production alimentaire par habitant en Afrique subsaharienne, 1980-2000



La croissance de la production alimentaire par habitant est en déclin en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 1990.

Source : Base de données FAOSTAT 2022, FAO, <http://www.fao.org/faostat/>.

Les inégalités de genre jouent un rôle important dans l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne par leur influence sur le niveau d'insécurité alimentaire des femmes et leur et à y faire face. Inversement, si de bonnes politiques étaient mises en place pour combler les lacunes et résorber les inégalités de genre, cela renforcerait la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne et accroîtrait la résilience de la population en cas de chocs alimentaires ou autres.

L'inégalité de genre contribue à la divergence préjudiciable entre l'offre et la demande de denrées alimentaires décrite dans ce rapport. Ces impacts peuvent être observés tant du côté de l'offre que du côté de la demande. Du côté de l'offre, il est évident que les agricultrices de la région atteignent des niveaux de productivité inférieurs. Par exemple, l'écart de rendement entre les gestionnaires de parcelles féminins et masculins atteint 24 % en Éthiopie, 33 % en Ouganda et 66 % au Nigera. Ces écarts s'expliquent à la fois par l'accès inférieur des femmes aux intrants productifs (main-d'œuvre agricole, engrais et terres) et par le fait que ces intrants leur rapportent moins. En outre, les femmes ont tendance à être plus concentrées dans la production de cultures vivrières que les hommes, et leur productivité a donc des implications particulièrement critiques pour la sécurité alimentaire nationale. Au-delà de l'exploitation agricole, elles jouent également un rôle important dans le fonctionnement efficace des marchés de denrées alimentaires locaux, dans le petit commerce informel, rendant encore plus difficile leur engagement dans l'entrepreneuriat.

Du côté de la demande, le niveau élevé de fécondité observé dans les pays d'Afrique subsaharienne contribue fortement à la croissance démographique et à la demande alimentaire, et est en outre sous-tendu par un large éventail d'inégalités de genre, notamment dans l'accès à l'éducation (les filles abandonnant l'école tôt pour fonder une famille), l'accès aux opportunités économiques (avec un impact sur le rendement perçu de l'éducation), l'accès aux services de santé, y compris la santé reproductive et la planification familiale, et les inégalités dans le pouvoir de décision des femmes. Ces inégalités de genre sont en partie la raison pour laquelle les 20 pays du monde ayant les taux de fécondité totale et adolescente les plus élevés se trouvent en Afrique subsaharienne.

ENCADRÉ 2.1 : Genre et sécurité alimentaire : comment bâtir des sociétés plus productives et plus résilientes en résorbant les disparités de genre

ENCADRÉ 2.1

Suite

L'inégalité de genre explique que les femmes soient souvent particulièrement vulnérables aux effets de la détérioration de la sécurité alimentaire. Tout d'abord, en raison de leur participation plus faible à l'emploi formel, les femmes sont moins susceptibles d'être jointes par les mécanismes formels de protection sociale et de bénéficier des programmes de protection sociale contributifs. D'autre part, elles sont également moins à même d'accéder à certains filets de sécurité non contributifs. En ce qui concerne le travail, même si les opportunités d'emploi dans les travaux publics sont largement utilisées dans la région, le type de travail impliqué (travail lourd et manuel), le lieu et les horaires leur conviennent difficilement compte tenu de leurs responsabilités en matière de garde d'enfants, des préoccupations liées à la violence basée sur le genre (VBG) et les normes sociales concernant les types de travail désignés pour les femmes. Enfin, le fait que les femmes possèdent moins d'actifs productifs et soient moins aptes à épargner réduit également leur capacité à faire face aux chocs, tels que la hausse des prix des denrées alimentaires.

Le situation décrite ici souligne l'importance d'intégrer le genre dans les réponses politiques à l'insécurité alimentaire. En ce qui concerne l'amélioration de la productivité agricole des femmes, un nombre croissant de données probantes indiquent une série d'interventions, notamment : des incitations financières et des encouragements informationnels pour accroître les titres de propriété conjoints des maris et des femmes^b ; la création de centres de garde d'enfants communautaires^c afin de dégager du temps pour que les femmes puissent exploiter, fournir et superviser le travail agricole ; des efforts pour mieux concevoir les services de vulgarisation agricole afin d'atteindre les femmes et de répondre à leurs besoins spécifiques, par exemple en faisant appel à davantage d'agents de vulgarisation féminins^d ou l'utilisation de services de vulgarisation basés sur les TIC pour permettre aux femmes de participer plus facilement, et des investissements dans des cours d'alphabétisation et de calcul de base pour les femmes^e.

Pour améliorer le contrôle des femmes sur leurs choix en matière de procréation et permettre aux pays de saisir le dividende démographique, une approche multisectorielle est nécessaire, comme le prévoit le Plan de la Banque mondiale pour le capital humain en Afrique. Ces interventions visent notamment à maintenir les filles à l'école, à réduire le nombre de mariages d'enfants, à s'attaquer aux normes sociales en matière de fécondité, à améliorer l'accès aux soins de santé relatifs à la sexualité et à la reproduction, à réduire la mortalité infantile et la malnutrition, et à stimuler l'emploi des femmes.

Pour améliorer la capacité des femmes à faire face aux chocs alimentaires et autres, faire des transferts d'argent liquide en ciblant les femmes s'est avéré dans de nombreux contextes positif par l'augmentation de l'emploi des femmes, de l'esprit d'entreprise et de la nutrition du ménage et l'exposition des femmes à la VBGi. Les transferts d'argent peuvent être associés à d'autres formes de soutien, telles que des incitations comportementales visant à renforcer la coopération entre les conjoints^f. Les opportunités d'emploi dans les travaux publics peuvent également être conçues de manière à favoriser la participation des femmes, notamment par la mise en place d'une garde d'enfants sur place, l'option d'horaires de travail flexibles et l'inclusion d'un plus large éventail de tâches jugées socialement plus acceptables socialement pour les femmes^g.

a L'estimation des écarts de genre est faite après le contrôle de la région et de diverses caractéristiques des agriculteurs et des parcelles (Banque mondiale, campagne ONE 2014).

b Cherchi et coll. 2019.

c Un rapport de base antérieur a été produit par Donald et coll. 2018. Le document de travail avec les résultats est à venir.

d Kondylis et coll. 2016.

e Zossou et coll. 2009.

f Aker et Ksoll 2016.

g Disponible à l'adresse : <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/worldbank-africa-human-capital-plan>

h Bastian et coll. 2017.

i Buller et coll. 2018.

j Ambler et coll. 2021.

k Ajayi et coll. à paraître.

L'inflation des denrées alimentaires et des carburants exacerbe l'insécurité alimentaire, en particulier chez les personnes déjà vulnérables.

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'inflation globale s'est maintenue à un niveau élevé ; toutefois, l'impact des prix des denrées alimentaires et des carburants peut varier non seulement d'un pays à l'autre et dans le temps (voir l'encadré 2.2), mais aussi selon la répartition des revenus.

La hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires, déjà observée dans la période précédant la pandémie, s'est accélérée depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie et les blocages dus à la politique de tolérance zéro pour la COVID suivie par la Chine face aux nouvelles contaminations. Étant donné que de nombreux pays d'Afrique sont tributaires des importations de denrées alimentaires et de carburant, l'impact des prix mondiaux des produits de base sur les prix nationaux des denrées alimentaires, de l'énergie et de la consommation risque d'être importante. Cet encadré présente l'évolution récente de la répercussion des prix mondiaux sur les prix intérieurs, mesurée par les variations du ratio des prix relatifs sur deux périodes : 1) de décembre 2021 à décembre 2020 (2021), et 2) juin 2022 par rapport à janvier 2022 (2022H1) b.

Globalement, la répercussion des variations des prix des produits de base sur l'inflation s'opère différemment selon les groupes de pays d'Afrique subsaharienne concernés. Cette hétérogénéité peut être attribuée à des différences dans la structure économique et aux politiques d'adaptation face aux prix des denrées alimentaires et des carburants.

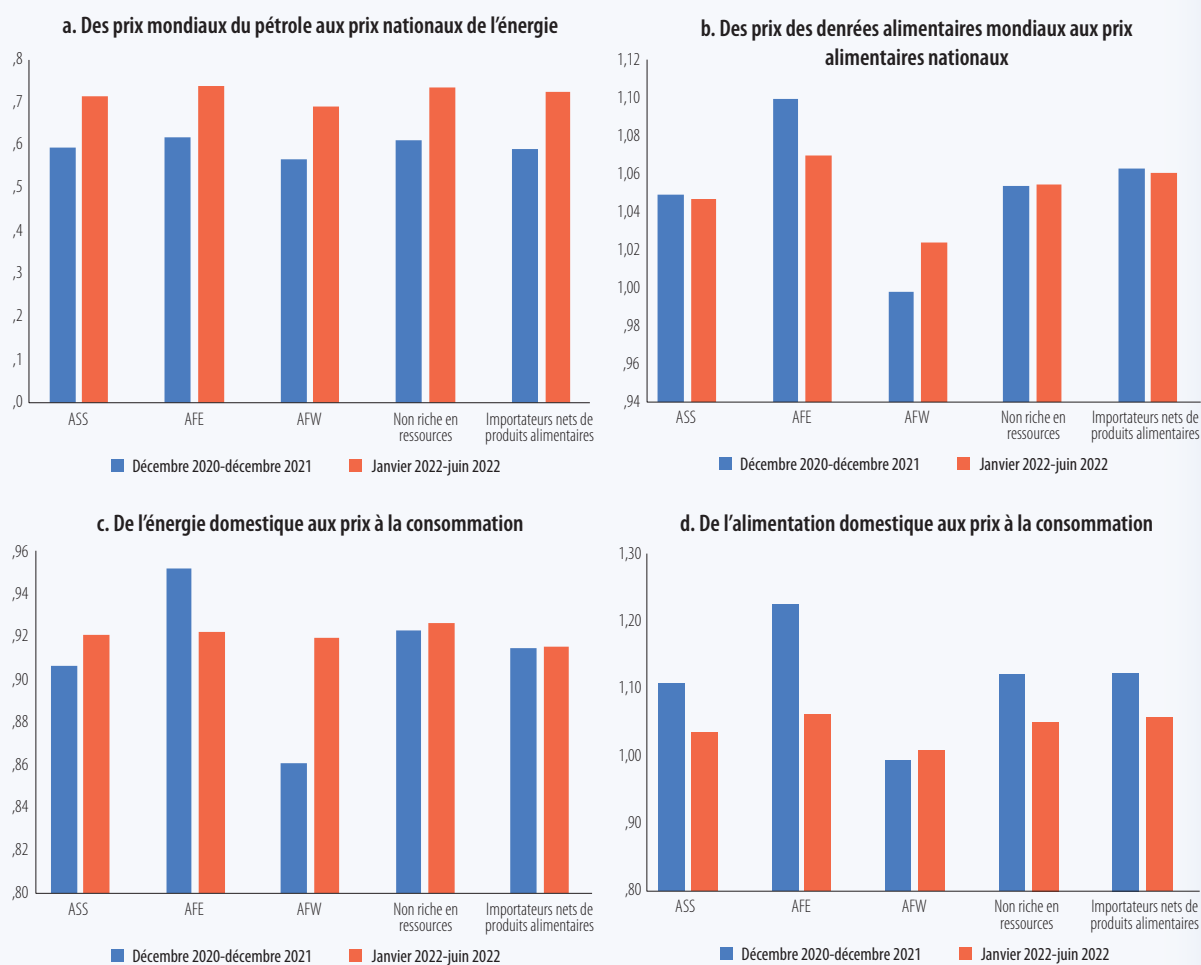
Pour l'ensemble de la région, la répercussion des prix internationaux sur les prix du pétrole a augmenté au fil du temps, tandis qu'elle est restée relativement stable pour les denrées alimentaires (Figure B2.2.1). La réactivité des prix intérieurs de l'alimentation et de l'énergie à l'indice des prix à la consommation (IPC) est élevée, et a légèrement augmenté dans le cas de l'alimentation (0,9 en 2021 et 0,92 en 2022.H1).

En ce qui concerne les sous-régions, la répercussion des prix mondiaux sur les prix du pétrole a augmenté au fil du temps en Afrique de l'Est et australe (AFE) et en Afrique de l'Ouest et centrale (AFW). La répercussion des prix mondiaux sur les prix des denrées alimentaires n'a augmenté qu'en AFW (Figure B2.2.1), les plus fortes augmentations ayant eu lieu au Burkina Faso, au Ghana et au Rwanda. La répercussion des prix intérieurs des denrées alimentaires et des carburants sur l'IPC reste élevée dans les deux sous-régions. Elle a augmenté pour les carburants dans les pays AFW et a légèrement diminué dans les pays AFE. Dans le cas des denrées alimentaires, bien qu'elle reste très élevée, la répercussion a considérablement diminué pour les pays AFE, en particulier l'Éthiopie et la Zambie.

Parmi les importateurs nets de denrées alimentaires, la répercussion des prix mondiaux sur les prix intérieurs augmente pour les carburants, tandis qu'elle reste élevée, mais constante dans le temps pour les denrées alimentaires (environ 0,92). En ce qui concerne la transmission à l'IPC, la répercussion des prix des carburants reste élevée, mais invariable, tandis que celle des produits alimentaires a diminué en 2022H1 par rapport à 2021, bien qu'elle reste très élevée. Le Nigéria et le Soudan sont les importateurs nets de denrées alimentaires dont la répercussion des prix alimentaires nationaux sur l'inflation de l'IPC est en baisse. Pour les pays non riches en ressources naturelles, la répercussion des prix mondiaux sur les prix intérieurs augmente pour les carburants et reste élevée et invariable pour les denrées alimentaires, et la transmission à l'IPC reste élevée et invariable pour les carburants, alors qu'elle diminue pour les denrées alimentaires.

ENCADRÉ 2.2 :
Dans quelle mesure la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants est-elle répercutée sur les consommateurs africains ?

ENCADRÉ 2.2 **FIGURE B2.2.1:** Répercussion de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires sur l'inflation des prix à la consommation
Suite



Sources : Ha, Kose et Ohnsorge 2021 ; Haver Analytics ; estimations des services de la Banque mondiale.

Note : La répercussion est calculée pour deux périodes, de janvier à juin 2022 et de décembre 2020 à décembre 2021. Par exemple, pour la période de janvier à juin 2022, le panneau a) montre la variation cumulative des prix de l'énergie sur le marché intérieur par rapport à celle des prix mondiaux du pétrole de décembre 2021 à mai 2022 (décalée d'un mois). Des calculs similaires sont effectués pour les panneaux b), c) et d). AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; ASS = Afrique subsaharienne.

a Les informations mensuelles sur l'énergie, l'alimentation et l'indice global des prix à la consommation (domestique) ont été recueillies auprès de Ha, Kose et Ohnsorge (2021) et complétées par des données provenant de Haver Analytics et de sources nationales. Les prix mondiaux des denrées alimentaires proviennent de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et les prix internationaux du pétrole sont tirés du rapport Commodity Outlook de la Banque mondiale.

b Les répercussions ont été calculées pour différents groupes de pays de la région, tels que les sous-régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, les pays riches en ressources par rapport aux pays non riches en ressources, et les importateurs nets de produits alimentaires par rapport aux exportateurs nets de produits alimentaires.

Les ménages les plus pauvres sont les plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. La part des dépenses alimentaires tend à diminuer à mesure que le revenu augmente dans les pays de la région. Les figures 2.6 et 2.7 présentent des statistiques sélectionnées (moyenne, médiane et 25e et 75e centiles) sur les parts respectives de l'alimentation et du carburant dans les budgets des ménages par décile de revenu dans les pays de la région⁴⁹. La part budgétaire médiane des déciles les plus pauvres (d1 et d2) fluctue entre 57 et 59 %, tandis que celle du décile le plus riche (d10) est de 42 % (Figure 2.6). Dans le même temps, la dispersion des parts des dépenses alimentaires entre les pays de la région est plus élevée parmi les déciles moyens et élevés que parmi les déciles les plus bas. L'écart

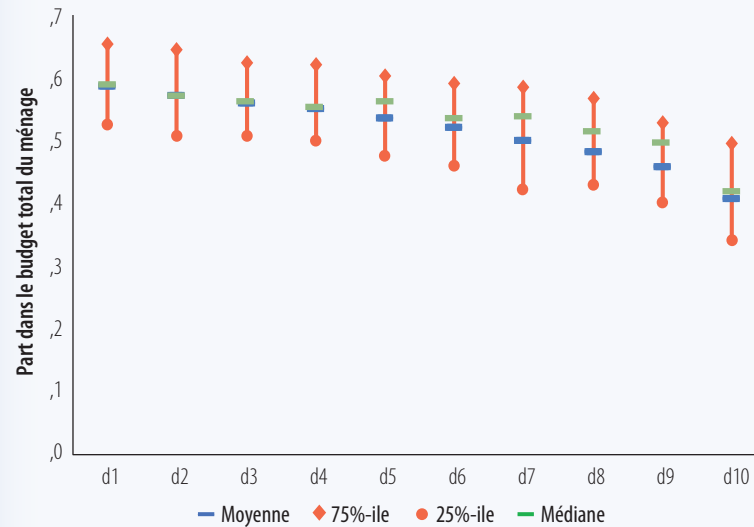
49 Les enquêtes auprès des ménages en Afrique subsaharienne fournissent des informations sur les parts de denrées alimentaires pour 35 pays et sur les parts de carburant pour 30 pays.

interquartile des parts des dépenses alimentaires est de 13 points de pourcentage pour le groupe de revenu le plus pauvre (d1) et de 16 points de pourcentage pour les groupes à revenu moyen supérieur et à revenu élevé (d7 et d10).

En revanche, la part des carburants dans les dépenses des ménages des pays de la région a tendance à augmenter — bien que de façon non monotone — à mesure que le revenu des ménages s’améliore⁵⁰. La part médiane des carburants pour le groupe de revenu le plus pauvre (d1) est de 8,5 %, tandis que celle du groupe de revenu le plus élevé (d10) est de 21 % (Figure 2.7). En outre, la dispersion des parts de carburants entre les pays de la région tend à être plus élevée chez les ménages à faible revenu que chez ceux à revenu élevé. L’écart interquartile des parts de dépenses en carburants est d’environ 23 points de pourcentage pour le décile le plus bas de la distribution (d1) et d’environ 18 points de pourcentage pour le décile le plus élevé (d10).

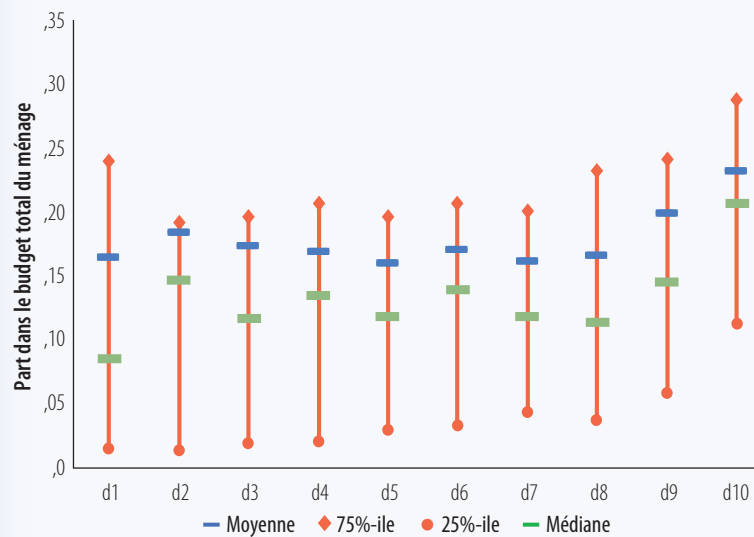
Les résultats présentés sont cohérents avec les données probantes issues des enquêtes téléphoniques à haute fréquence qui montrent que : 1) depuis le début de la pandémie, les augmentations de prix des principaux produits alimentaires consommés par les ménages dans les pays de la région ont constitué l’un des chocs les plus fréquents⁵¹, et 2) les augmentations des prix à la consommation ont eu un effet négatif sur la sécurité alimentaire des ménages — en particulier ceux qui se trouvent dans la partie inférieure de la distribution de la consommation ou ceux qui ne peuvent pas produire leur propre nourriture.

FIGURE 2.6 : Part de l’alimentation dans le budget des ménages selon les déciles de la distribution des revenus en Afrique subsaharienne



Les ménages pauvres consacrent une plus grande part du budget du ménage à l’alimentation dans toute l’Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.7 : Part du carburant dans le budget des ménages selon les déciles de la distribution des revenus en Afrique subsaharienne



Les ménages pauvres ont tendance à dépenser une moindre part de leur budget en carburant, dans toute l’Afrique subsaharienne.

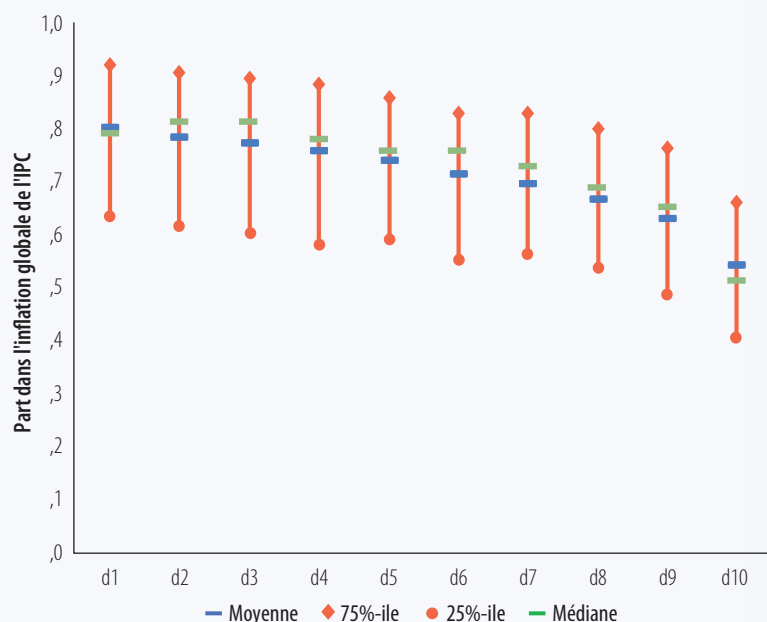
Source : Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages, diverses années.

50 Les parts de carburant comprennent les dépenses en gaz de pétrole liquéfié et en gaz, en essence, en diesel, en kérosène et en carburant de transport.

51 En juillet 2020, deux tiers des ménages du Malawi ont signalé une augmentation du prix des principaux biens de consommation. Il en a été de même pour 90 % des ménages nigériens (Amankwah et Gourlay, 2021).

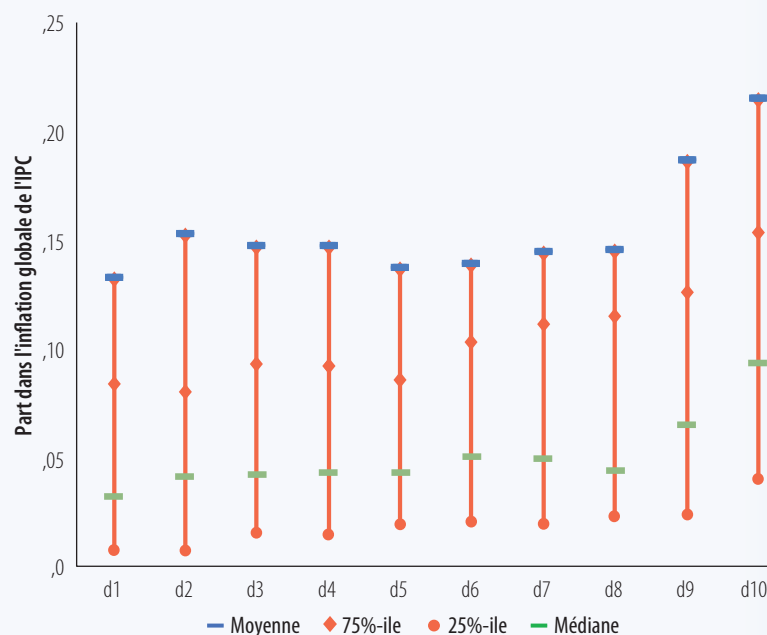
La contribution relative de l'inflation des prix alimentaires à l'inflation globale a décliné en Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.8 : Contribution relative de l'inflation des produits alimentaires à l'inflation globale dans les déciles de revenus en Afrique subsaharienne



La contribution relative de l'inflation des prix des carburants à l'inflation globale a augmenté en Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.9 : Contribution relative de l'inflation du carburant à l'inflation globale dans les déciles de revenus en Afrique subsaharienne



Sources : Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages, diverses années ; Haver Analytics.

L'inadéquation des stratégies d'adaptation des ménages pour assurer la sécurité alimentaire.

Face à une série de chocs qui limitent les ressources, la capacité des ménages à faire face à la faim et à l'insécurité alimentaire est limitée. En effet, pour y faire face, les ménages recourent à un large éventail de mécanismes d'adaptation préjudiciables, notamment la réduction de la quantité et de la fréquence des prises alimentaires, le fait de passer une journée entière sans nourriture, l'emprunt de nourriture et d'argent, l'aide alimentaire et la migration. Certains de ces mécanismes d'adaptation augmentent le risque de sous-alimentation, de malnutrition et de maladies connexes. Au niveau des ménages, les questionnaires d'enquête peuvent aider à évaluer dans quelle mesure les ménages restreignent leur consommation alimentaire face à une série de chocs⁵². Pour la plupart des ménages de la région, la consommation alimentaire est une source majeure d'inquiétude avec 81 % des ménages dont au moins un membre s'inquiète de ne pas avoir assez de nourriture à manger au cours des 12 derniers mois avant l'enquête (Tchad). Dans des pays comme le Mozambique, São Tomé et

Príncipe, le Bénin et la Guinée, la proportion de ménages s'inquiétant pour leur sécurité alimentaire dépasse 70 % (Figure 2.10).

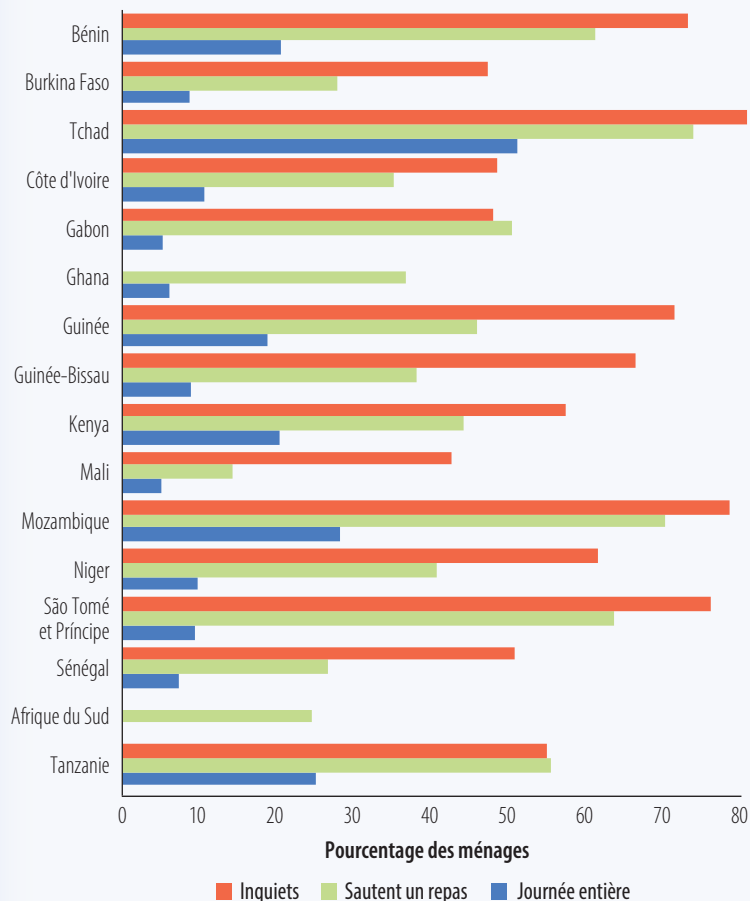
52 Le module sur l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire de l'enquête sur les ménages consiste en huit questions sur l'accès des personnes à une alimentation adéquate. Les questions du module portent sur le fait qu'au cours des 12 derniers mois, il y ait eu un moment où, par manque d'argent ou d'autres ressources : 1) Vous avez eu peur de ne pas avoir assez à manger ? 2) Vous n'avez pas pu manger des aliments sains et nutritifs ? 3) Vous n'avez mangé que quelques sortes d'aliments ? 4) Vous avez dû sauter un repas ? 5) Vous avez mangé moins que vous ne devriez ? 6) Votre ménage a manqué de nourriture ? 7) Vous aviez faim, mais n'avez pas mangé ? 8) Vous n'avez pas mangé pendant toute une journée ?

Les ménages préoccupés par leur sécurité alimentaire comptaient également au moins un membre contraint de sauter au moins un repas et dans cinq des pays africains étudiés (Tchad, Mozambique, São Tomé et Príncipe, Bénin et Tanzanie), plus de la moitié des ménages étaient dans ce cas, en Côte d'Ivoire et au Ghana, Cette proportion était d'environ un tiers des ménages, et au Sénégal et en Afrique du Sud un quart des ménages (Figure 2.10). Au Tchad, les restrictions de la consommation alimentaire ont été sévères pour une plus grande partie des ménages, avec environ 50 % des ménages dont au moins un membre a passé au moins une journée entière sans manger tandis qu'au Kenya, au Bénin, en Tanzanie et au Mozambique 20 et 30 % des ménages ont déclaré (Figure 2.10).

l'aggravation de l'insécurité alimentaire parmi les ménages de certains pays de la région (Ouganda, Nigéria, Malawi, Éthiopie et Burkina Faso) est

confirmée par des données récentes issues d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence après le début de la pandémie de COVID-19⁵³. La sécurité alimentaire, avec en 2018, 43 % des ménages déclarant ne pas être confrontés à une insécurité alimentaire sévère en 2018, l'étaient en 2020 a été remplacée par l'insécurité alimentaire dont le rythme augmente plus rapidement parmi les ménages ruraux que les ménages urbains⁵⁴. De nombreux ménages ont couramment eu recours à une restriction de la consommation alimentaire pour faire face aux retombées économiques de la pandémie, les ménages les plus vulnérables étant plus disproportionnellement touchés⁵⁵. En outre, il est possible que la situation soit pire, puisque les enquêtes à haute fréquence ne représentent que les ménages ayant accès au téléphone et que les plus pauvres n'y ont pas accès.

FIGURE 2.10 : Incidence de l'insécurité alimentaire dans les ménages d'Afrique subsaharienne



L'ensemble de l'Afrique subsaharienne craint davantage l'insécurité alimentaire.

Source : Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages, diverses années.

Note : La figure représente l'incidence des ménages dont au moins un membre s'inquiète pour la nourriture, saute un repas ou passe une journée entière sans manger au cours des 12 mois précédant l'interview.

53 Amankwah et Gourlay (2021) utilisent également le module du questionnaire de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire pour rendre compte des objectifs de développement durable afin d'estimer les taux globaux d'insécurité alimentaire, tant modérée que grave, au sein de la population adulte.

54 Amankwah et Gourlay (2021); Rudin-Rush et coll. (2022).

55 En juillet 2020, deux tiers des ménages nigériens ont réduit leur consommation alimentaire en réponse à divers chocs. Il en va de même pour 9 % des ménages au Malawi et 16 % des ménages en Ouganda.

2.3 DISCUSSION SUR LES POLITIQUES

Bien que durant les dernières décennies, la réduction des crises de sécurité alimentaire dans la région ait fait l'objet de nombreux débats, de multiples discussions et de prises de position, elle reste un problème complexe à résoudre, et ce, d'autant plus dans un contexte de changement climatique, de pandémie de COVID-19 et de crises alimentaires et énergétiques actuelles. Si les solutions miracles n'existent pas, des données provenant d'autres continents et de la région ont démontré qu'une série de mesures d'urgence à court terme combinées à des mesures à moyen et à long terme peuvent en fin de compte/complètement renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires. Dans cette approche, et compte tenu de l'environnement actuel, les aspects stratégiques décrits ci-dessous se dégagent comme étant les voies les plus réalistes et les plus efficaces.

En ce qui concerne les mesures à court terme, les filets sociaux, consistant en une série de transferts ciblés en espèces ou en nature pendant les périodes d'insécurité alimentaire accrue, jouent un rôle important dans la protection des personnes les plus vulnérables. Outre la fourniture d'une base protectrice, les filets de sécurité peuvent favoriser l'accumulation de capital humain et la production agricole (programmes de transferts monétaires « plus ») et offrir des possibilités d'emploi (par le biais de programmes pour le marché du travail et de subventions salariales temporaires versées aux employeurs).

Pour ce qui est des mesures à moyen et à long terme, le renforcement de la résilience des systèmes agricole et alimentaire nécessite des dispositifs qui stimulent la productivité agricole et accélèrent le processus de transformation structurelle.

- Dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire limitée, la mise en place de politiques pour l'amélioration de la qualité des dépenses est nécessaire. Afin que la croissance puisse augmenter la productivité, la réaffectation des fonds publics à des investissements de grande valeur (production et diffusion de technologies, conservation des sols et infrastructures d'irrigation, adaptation au changement climatique et connexion aux marchés) et la réorientation des politiques ayant des effets de distorsion sur le marché sont essentielles.
- En encourageant le commerce et l'intégration régionale, les pays africains pourraient accroître leur résilience aux chocs affectant les systèmes agroalimentaires mondiaux. Tirer parti des accords commerciaux régionaux et de la ZLECA peut aider à coordonner les investissements et la production au niveau régional, et favoriser ainsi la participation des pays aux chaînes de valeur régionales. Cette approche plus holistique de l'intégration et de la coopération régionales pourrait également inclure la gestion transfrontalière des ressources naturelles ; la diffusion des connaissances et de l'innovation ; l'information sur la météo et les marchés, etc.
- Le développement et la modernisation des segments intermédiaires des chaînes de valeur agroalimentaires (par exemple, la transformation, le stockage, le transport, le commerce de gros, le commerce de détail et les services alimentaires, entre autres) sont essentiels pour que les agriculteurs puissent accéder à des marchés (nationaux et mondiaux) à valeur ajoutée, en adoptant des normes plus élevées pour leurs produits. Cela créera des opportunités d'inclusion productive et d'intégration des jeunes des zones rurales.

Enfin, l'adoption des technologies numériques par les gouvernements peut accroître l'efficacité de toutes ces politiques. En effet, les technologies numériques jouent un rôle important dans l'amélioration du ciblage des filets sociaux par le biais des registres (numériques) des bénéficiaires et des plateformes de paiement électronique. Elles contribuent également à améliorer notamment les systèmes de gestion des investissements publics, au ciblage des programmes de subvention des intrants et aux mesures de facilitation du commerce (procédures douanières automatisées et certificats d'origine électroniques). En

outre, l'adoption d'outils numériques améliorerait également l'accès à l'information sur les marchés en amont et en aval, ainsi que le contrôle de la qualité et la traçabilité des denrées alimentaires (grâce aux technologies des registres distribués)⁵⁶.

2.3.1 Lutter contre l'insécurité alimentaire et accroître la résilience grâce à des programmes de protection sociale

Les pressions inflationnistes croissantes ont touché les ménages de tous niveaux de revenu. Cependant pour les plus pauvres des ménages, particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, celle-ci constitue une réelle menace du fait qu'ils consacrent une plus grande part de leurs dépenses de consommation à l'achat de nourriture⁵⁷. Or, comme nous l'ont montré les crises passées, les ménages se tournent vers des mécanismes d'adaptation préjudiciables, tels que sauter des repas, déscolariser les enfants ou vendre des actifs productifs ou du bétail. Ces comportements réduisent le capital humain et augmentent le risque de ne jamais s'extirper de la pauvreté, avec des impacts intergénérationnels⁵⁸.

Pour faire face à la crise actuelle de la sécurité alimentaire, la Banque mondiale a annoncé une réponse mondiale globale et a débloqué 30 milliards de dollars en financement par le biais de projets existants et nouveaux dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition, de l'eau et de l'irrigation. L'objectif est de soutenir des activités allant de la production de denrées alimentaires et d'engrais à l'amélioration des systèmes alimentaires et à la facilitation du commerce, pour aider les ménages et les producteurs vulnérables⁵⁹. La protection sociale est un pilier essentiel de la réponse politique globale de la région Afrique face à la crise. En effet, les filets sociaux et les systèmes de protection sociale ont fait leurs preuves dans la réduction de l'insécurité alimentaire en Afrique ces dernières années, et dans la promotion de la résilience parmi les ménages les plus vulnérables de la région. Au cours des récentes crises multiformes, les systèmes de protection sociale ont eu des impacts importants dans trois domaines clés.

A. La réduction de l'insécurité alimentaire chez les ménages vulnérables grâce aux interventions de filet social

Ces dernières années, des évaluations d'impact utilisant de rigoureux essais contrôlés randomisés ont montré que les filets sociaux peuvent réduire l'insécurité alimentaire dans les pays africains. Par exemple, dans le nord du Nigéria aux taux élevés de malnutrition infantile et d'extrême pauvreté, une intervention à grande échelle et randomisée, consistant à fournir des transferts monétaires inconditionnels et des informations sur la nutrition aux mères enceintes a été mise en œuvre. Elle a conduit à des améliorations substantielles et durables de la santé et de la nutrition des enfants ciblés, y compris une réduction de 8 % des retards de croissance quatre ans après l'intervention⁶⁰. En Zambie, le programme de transferts sociaux en espèces a eu un impact positif non seulement sur la sécurité alimentaire, mais aussi sur l'accumulation de capital humain et la production agricole. Parmi ses bénéficiaires, il y a eu une augmentation de 19 % et de 8 % du nombre de ménages qui mangent plus d'un repas et plus de deux repas par jour, respectivement ; et une augmentation de 22 % du nombre d'enfants âgés de 6 à 12 mois qui absorbent les quantités d'aliments minimum recommandées. En outre, les transferts sociaux en espèces ont également conduit les ménages à accroître de 18 % l'utilisation des sols pour l'agriculture, de 8 % pour la production de maïs, et de 21 % pour le bétail⁶¹. De même, des données

56 Pour plus de détails sur les différentes voies par lesquelles les technologies numériques influencent la productivité agricole, voir Deichmann, Goyal et Mishra (2016) ; Begazo-Gomez, Blimpo et Dutz (2022) ; et les numéros précédents de Africa's Pulse (avril 2019, avril 2021 et octobre 2021).

57 Banque mondiale (2022a).

58 Banque mondiale (2021f).

59 Banque mondiale (2022 d).

60 Carneiro et coll. (2021).

61 Handa et coll. (2016).

issues du Niger rural montrent que les transferts monétaires ont augmenté la consommation et renforcé les mécanismes d'adaptation aux chocs. L'évaluation d'un programme de transferts monétaires dirigé par le gouvernement a révélé une augmentation de 10 % en moyenne de la consommation des ménages, particulièrement de ceux touchés par les chocs de sécheresse, pour qui les répercussions sur le bien-être social ont été plus importantes que les montants des transferts. En outre, les transferts ont aidé les ménages à protéger les revenus agricoles lorsque des chocs se sont produits.⁶²

Au Malawi, selon une estimation de la Banque mondiale, 36 % des plus pauvres ont été arrachés à l'extrême pauvreté grâce aux filets sociaux⁶³. De fait, malgré des montants de transfert modestes, le programme de transferts sociaux en espèces (TSE) du Malawi a augmenté la consommation alimentaire des bénéficiaires de 23 %⁶⁴, tout en contribuant à l'accroissement des taux de scolarisation, de la fréquentation scolaire et des dépenses liées à l'éducation des enfants. Le programme TSE a également changé de manière positive le comportement des bénéficiaires⁶⁵ en matière de soins de santé, et a augmenté leur activité de microentreprise et leurs investissements dans les exploitations d'élevage, les actifs durables et les engrais⁶⁶. En outre, selon une récente évaluation, le nouveau modèle adapté au changement climatique du Programme de travaux publics étendu (EPWP) a démontré une augmentation de l'inclusion financière des bénéficiaires et de l'alimentation des ménages, ainsi que la création d'actifs qui profitent directement aux ménages et à leur collectivité et qui ont le potentiel d'améliorer l'environnement et la résilience climatique.

En temps de crise, les interventions de filet social constituent pour les gouvernements un mécanisme rapide, efficace et éprouvé pour obtenir des transferts en espèces et d'autres formes de soutien en nature aux ménages en situation d'insécurité alimentaire. Les filets sociaux se sont progressivement répandus dans le monde, cependant le phénomène s'est accéléré pendant et après les crises alimentaire, énergétique et financière mondiales des années 2000. Avant la pandémie de COVID-19, 45 pays d'Afrique subsaharienne — soit trois fois plus qu'à la fin des années 1990 — avaient mis en place des programmes de protection sociale pour lutter contre la pauvreté chronique en augmentant la consommation parmi les personnes pauvres et vulnérables⁶⁷.

La pandémie de COVID-19 a conduit à une expansion sans précédent des programmes de filets sociaux à travers le monde, notamment par le biais de plateformes bâties au cours des deux dernières décennies en Afrique⁶⁸. Cette expansion a bénéficié à de nouvelles populations cibles, à savoir les citoyens pauvres et les travailleurs du secteur informel, des personnes généralement exclues des programmes de filets sociaux de première génération, mais qu'un seul choc peut faire basculer de nouveau dans la pauvreté. Parallèlement à cette expansion des filets sociaux, les investissements dans les systèmes de prestation pour l'identification et le ciblage des ménages, ainsi que les paiements à ceux-ci, ont conduit à des innovations dans l'expansion et l'utilisation des registres sociaux et de la prestation des paiements numériques. Le « grand élan » des deux dernières années dans le développement et l'expansion des systèmes de filets sociaux a permis de plus les utiliser, les améliorer et les étendre afin de répondre à la crise actuelle de la sécurité alimentaire.

Les filets sociaux sont des solutions pratiques, à fort impact et rentables, à la disposition des gouvernements pour fournir une aide rapide aux ménages pendant les épisodes de forte insécurité

62 Premand et Stoeffler (2020).

63 Voir : <https://www.worldbank.org/fr/topic/safetynets#1>

64 Ralston, Andrews, et Hsiao (2017).

65 Malawi Cash Transfer Evaluation Team (2018).

66 de Hoop et coll. (2020).

67 Banque mondiale (2018a).

68 En réponse à la pandémie de COVID-19, 48 pays ont élargi les programmes de transferts monétaires existants, ont lancé de nouveaux programmes ad hoc ou ont utilisé des systèmes de prestation de protection sociale tels que les registres sociaux pour fournir un soutien en temps opportun à plus de ménages et d'individus (Gentilini et coll. 2022).

alimentaire. Effectivement, d'autres mesures comme les politiques de stockage des céréales constituent un fardeau budgétaire beaucoup plus lourd pour les gouvernements nationaux, tandis que la libéralisation du commerce peut prendre du temps à produire des effets⁶⁹. Les filets sociaux ciblés sont généralement considérés comme progressifs et efficaces pour fournir directement des liquidités aux ménages les plus pauvres. Enfin, le secours humanitaire, fourni par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies ou d'organisations non gouvernementales, est également important dans les situations de besoin urgent. Il est cependant moins rapide et moins rentable que les filets sociaux existants mis en place avant la situation de crise puis étendus pour faire face aux chocs.

Malgré les avantages que présentent les filets sociaux comme outil de réponse aux crises et l'adoption par les économies avancées de transferts monétaires et autres transferts ciblés comme principales mesures pour répondre à la flambée récente des prix des denrées alimentaires et des combustibles, les marchés en développement et émergents dépendent encore fortement de mesures régressives comme les restrictions sur le commerce et les mesures de soutien des prix⁷⁰. Quelques rares pays africains ont cependant entrepris des réformes pour s'éloigner de ce type de subventions. Par exemple, au Malawi, dans le cadre d'un effort plus large visant à réformer les subventions agricoles, les programmes de filets sociaux ont été élargis après leur succès dans le ciblage efficace des ménages les plus pauvres avec un soutien au revenu, pour faciliter la consommation et accroître les investissements en capital humain au niveau des ménages.

B. Des programmes de protection sociale de nouvelle génération pour renforcer la résilience

La protection sociale aide les ménages à renforcer leur résilience et peut être mise à profit pour répondre aux chocs. Des transferts adéquats et prévisibles permettent de reconstituer les stocks d'actifs, de réduire le fardeau de la dette et d'avoir des impacts plus importants sur la nutrition, les investissements et la productivité ainsi que des effets multiplicateurs sur toute l'économie, avec des conséquences positives à long terme. Par exemple, les données montrent que chaque dollar dépensé pour des programmes de protection sociale et de résilience en Éthiopie, au Kenya et en Somalie a un effet multiplicateur de 2,3 à 3,3 dollars de croissance dans les économies locales, car les bénéficiaires ont tendance à dépenser les transferts en espèces qu'ils reçoivent pour acheter des biens et services locaux⁷¹. En outre, une réponse proactive en matière de protection sociale réduit le coût des interventions humanitaires en évitant les pertes de revenus et d'actifs des ménages, qui, en l'absence d'interventions précoces, auraient recours à des stratégies d'adaptation négatives⁷².

Les systèmes de protection sociale, mis en place dans les années précédant la pandémie de COVID-19, ont été mis à l'échelle pendant la crise pour pouvoir offrir une assistance immédiate aux individus et aux ménages. Les pays ont renforcé ces systèmes et les ont déployés pour atténuer les impacts d'autres types de chocs, tels que ceux causés par des événements climatiques notamment les sécheresses, les inondations ou les migrations forcées dues à des crises, des conflits ou des catastrophes naturelles. Ces systèmes, souvent appelés des systèmes de protection sociale adaptatifs ou sensibles aux chocs, modifient les filets sociaux existants afin de les étendre verticalement (en versant des montants plus élevés) et/ou horizontalement (à un plus grand nombre de bénéficiaires) en réponse à un choc.

Pour permettre aux programmes de filets sociaux d'atteindre leur plein potentiel en Afrique et de cibler au-delà de la pauvreté chronique habituellement visée, les décideurs doivent adopter des objectifs

69 Trueblood et Shapouri (2001).

70 Amaglobeli et coll. (2022).

71 Venton (2018).

72 Wylde, Carraro, et McClean (2020).

plus larges et remédier à la vulnérabilité aux chocs et favoriser l'inclusion productive. Les initiatives de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, qui visent à offrir des possibilités d'emploi temporaire aux collectivités défavorisées, par la construction et l'entretien d'infrastructures intelligentes sur le plan climatique, peuvent être considérées comme un exemple de programme de filet social *adaptatif*. Il peut être mis à profit pour accroître la résilience au changement climatique tout en augmentant la sécurité alimentaire à court terme. Par exemple, le Programme de filet social productif de l'Éthiopie vise à maintenir la consommation alimentaire et à prévenir l'épuisement des ressources des ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire, et ce de manière à stimuler les marchés, améliorer l'accès aux services et aux ressources naturelles, et restaurer et améliorer l'environnement. Une évaluation de la composante de travaux publics du programme en 2008 a indiqué que l'intervention a stimulé l'accès à l'approvisionnement en eau et a répandu la pratique de l'irrigation à petite échelle⁷³.

De même, les pays complètent de plus en plus les transferts monétaires par une nouvelle génération de mesures d'accompagnement (« plus ») visant à stimuler les résultats en matière de capital humain, à autonomiser les femmes et à améliorer les moyens de subsistance. Par exemple, en 2014, le Programme de protection sociale adaptative du Sahel (ASPP) a été lancé pour renforcer les programmes et systèmes de protection sociale adaptative dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Ces programmes visent à aider les ménages pauvres et vulnérables à mieux résister aux effets du changement climatique en les aidant à diversifier leurs moyens de subsistance. Les programmes fournissent un ensemble éprouvé de mesures d'inclusion productives, notamment une subvention en espèces, du coaching, la facilitation de groupes d'épargne, la sensibilisation communautaire, les compétences de vie et la formation en micro-entrepreneuriat, ainsi que l'accès aux marchés. Jusqu'à présent, plus de 50 000 personnes, dont plus de 90 % de femmes, en ont bénéficié. Selon un projet d'évaluation de l'impact à l'échelle de plusieurs pays, ces programmes ont considérablement accru la consommation, la sécurité alimentaire, les revenus des entreprises ainsi que divers indicateurs du bien-être des ménages participants⁷⁴. Effectivement, les évaluations de tels programmes d'inclusion productive dans le monde montrent qu'ils augmentent considérablement les revenus, l'épargne et les dépenses des pauvres en nourriture et autres biens essentiels, et augmentent leurs actifs productifs, comme le bétail. En outre, ils aident les pauvres à diversifier leurs sources de revenus, ce qui est particulièrement important dans le contexte du changement climatique. En outre, bon nombre de ces impacts se sont révélés durables à moyen terme, trois à quatre ans après le projet⁷⁵.

Enfin, les programmes d'alimentation scolaire sont une autre forme de filet social qui s'est avérée très efficace pour atténuer l'insécurité alimentaire, ainsi que pour augmenter le capital humain et stimuler l'activité économique locale⁷⁶. Cette forme d'avantages en nature est la plus répandue dans le monde, et s'avère un formidable instrument pour augmenter la fréquentation scolaire et la scolarisation, tout en améliorant la nutrition et l'apprentissage des enfants. Les programmes d'alimentation scolaire englobent un éventail varié de configurations, de dispositifs de mise en œuvre et de structures de gestion. Les plus solides et les plus durables de ces programmes sont ceux qui répondent aux besoins d'une collectivité, impliquent des propriétaires locaux et engagent les parents ou la collectivité à y participer⁷⁷. Les programmes d'alimentation scolaire issus de la production locale s'avèrent profiter efficacement aux agriculteurs et favoriser la transformation des systèmes alimentaires locaux. On estime que les rendements de programmes efficaces vont jusqu'à 9 USD pour chaque dollar investi⁷⁸.

73 Banque mondiale (2012 b).

74 Pour un aperçu des mesures d'inclusion productive au Sahel, consulter : <https://www.worldbank.org/en/programs/sahel-adaptive-social-protection-program-trust-fund#6>, et Bossuroy et coll. (2022).

75 Andrews et coll. (2021).

76 Bundi et coll. (2018).

77 Drake et coll. (2016).

78 Bashir, Lockheed, Ninan, et Tan (2018).

C. Des partenariats pour réduire la fragmentation des réponses

Au cours des deux dernières décennies, des investissements soutenus dans les systèmes nationaux de protection sociale ont permis aux gouvernements africains de construire une mémoire institutionnelle et un savoir-faire technique, notamment en tirant les leçons des réponses aux crises passées, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la coordination et de la synergie entre les acteurs de la protection sociale. Les récents élargissements du filet social ont été riches d'enseignements, et amorcent une approche s'écartant des précédentes qui étaient partielles et dispersées, pour répondre de manière plus cohérente aux crises, afin de soutenir un système national de protection sociale qui soit unifié. Par exemple, en réponse à la pandémie de COVID-19, le Projet de filets sociaux du Libéria (*Liberia Social Safety Nets Project*) a lancé le premier programme urbain de transfert d'espèces du gouvernement par le biais de transferts d'urgence en espèces à près de 15 000 ménages vivant dans des communautés vulnérables de la région du Grand Monrovia. Les versements accordés aux bénéficiaires des transferts monétaires urbains ont été entièrement financés par le Bureau des affaires étrangères du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni. La mise au point de l'outil de saisie numérique des données du registre social a été financée par l'Agence des États-Unis pour le développement international. En conséquence, le projet global « Liberia Social Safety Nets Project », financé par un crédit de 10 millions USD de l'Association internationale de développement, a obtenu un cofinancement de 8,9 millions USD du Bureau des affaires étrangères du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni ainsi que de l'Agence américaine pour le développement international, en vue de soutenir les ménages vulnérables et renforcer les systèmes de protection sociale existants au Libéria⁷⁹.

Une coordination efficace est particulièrement bénéfique pour les pays en situation de fragilité et de conflit, où d'ici 2030⁸⁰, vivront jusqu'aux deux tiers des personnes extrêmement pauvres du monde. En effet, une forte coopération entre les organismes gouvernementaux, les acteurs humanitaires et les bailleurs de fonds internationaux, non seulement en termes de mobilisation des investissements, mais aussi pour le partage de l'information est nécessaire à ces pays. Comme le montrent les épisodes répétés d'insécurité alimentaire de Somalie causés par où une combinaison d'instabilité, de conflit et de conditions météorologiques extrêmes induites par le changement climatique. Actuellement, la Banque mondiale soutient *Baaxnan*, le programme de filets sociaux dirigé par le gouvernement somalien, qui vise à soutenir les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables par le biais de transferts en espèces directs, à travers le Projet de filet social réactif face aux chocs pour le capital humain. Le projet a récemment été élargi pour soutenir près de 500 000 ménages, notamment par la mise en place de deux cycles de financement supplémentaire. Le projet s'appuie sur des partenariats avec le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans le cadre plus large du Mécanisme de lutte contre la famine (FAM), un partenariat mondial visant à intensifier l'anticipation et l'action précoce pour protéger les vies et les moyens de subsistance face aux crises alimentaires émergentes. Le partenariat fournit entre autres un modèle pour le partage d'informations sur les situations d'insécurité alimentaire et la mobilisation d'une action d'anticipation, avant l'apparition de chocs majeurs.

En résumé, la pandémie de COVID-19 a clairement souligné l'importance des systèmes de protection sociale en Afrique et montré à quel point ils sont cruciaux pour l'équité, la résilience, les opportunités et les emplois. De nombreux pays ont ainsi constaté l'importance de leurs investissements antérieurs pour établir les bases de programmes de transferts monétaires ciblés et des systèmes de prestation associés, car ils ont pu les utiliser avec succès pour protéger leurs citoyens des pires impacts de la pandémie. La

⁷⁹ Banque mondiale (2022 c).

⁸⁰ Corral et coll. (2020).

récente flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants nécessite de nouveau de tester et d'étendre ces systèmes afin de soutenir les ménages vulnérables, tout en continuant à plaider en faveur d'une augmentation de l'appropriation et du financement nationaux de ces initiatives.

2.3.2. Transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires

L'Afrique a le potentiel de contribuer à nourrir neuf milliards de personnes à travers le monde d'ici 2050, du fait de l'importante quantité de terres et de ressources en eau sous-utilisées dont elle dispose. L'agriculture demeure un secteur essentiel pour le développement de l'Afrique subsaharienne, par le potentiel de calories et d'alimentation qu'elle pourrait fournir à 294 millions d'Africains en situation d'insécurité alimentaire grave ainsi que par sa capacité à offrir des emplois à près des deux tiers des 11 millions de jeunes de la région qui rejoindront le marché du travail chaque année au cours de la prochaine décennie⁸¹. En outre, le secteur agricole joue un rôle clé dans une adaptation efficace au changement climatique et dans l'amélioration des conditions de vie des personnes extrêmement pauvres.

La demande alimentaire en Afrique subsaharienne continuera de croître à un rythme rapide à mesure de la poursuite de la croissance démographique et l'urbanisation. Afin de répondre à cette demande croissante, les agriculteurs africains doivent intensifier leurs efforts. De même, il est nécessaire de procéder à la réorientation et/ou la mise en œuvre de politiques et d'investissements qui transforment les systèmes agricoles et alimentaires tout au long de la chaîne de valeur, ce qui aura un impact important sur le renforcement des liens entre les zones urbaines et rurales. Un tel programme comprendra les éléments suivants :

Premièrement, la mise en œuvre de mesures et de systèmes pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide gouvernementale au secteur agricole. Bien que la marge de manœuvre budgétaire reste limitée pour de nombreux pays de la région, les gouvernements doivent réaffecter (les maigres) ressources à des investissements dans des biens publics de haute qualité et à rendement élevé, notamment la recherche et le développement (R&D), le capital humain (y compris les services d'éducation, de formation et de vulgarisation), la technologie (y compris les innovations vertes), l'énergie, les transports et les infrastructures d'irrigation économes en eau. Ils doivent également adopter des politiques d'adaptation au changement climatique réalisables, et renforcer les systèmes sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires.

Deuxièmement, les efforts du gouvernement pour stimuler la production et la productivité agricoles — en particulier pour les denrées alimentaires de base — doivent être complétés par des politiques permettant la libre circulation des denrées alimentaires et des innovations agricoles (par exemple, les semences certifiées) à travers les frontières du continent. La promotion des échanges de produits, d'intrants et de technologies agricoles en Afrique subsaharienne et au-delà offre l'opportunité de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires aux chocs des marchés internationaux (tels que les chocs de prix et/ou d'approvisionnement résultant de chocs climatiques mondiaux ou de conflits extérieurs). En tirant parti des accords commerciaux régionaux existants et de la ZLETA, les pays africains pourraient se coordonner et organiser la production et le commerce, notamment en favorisant le développement des chaînes de valeur régionales. Il est essentiel d'éliminer les obstacles commerciaux et techniques, d'améliorer la facilitation des échanges et de permettre la libre circulation des investissements à travers les frontières⁸².

Troisièmement, la transformation des chaînes de valeur agroalimentaires exige de mettre davantage l'accent sur le développement de chaînes de valeur entières, plutôt que de considérer l'agriculture centrée sur la production. Les chaînes de valeur entières ont un important effet multiplicateur sur l'emploi — en

81 Filmer et Fox (2014).

82 La stratégie régionale peut potentiellement absorber les petits exploitants agricoles et les micro, petites et moyennes entreprises et les relier au secteur privé plus vaste qui domine les marchés des intrants et des extrants. En outre, l'intégration croissante des parties prenantes le long des chaînes de valeur agroalimentaires (par exemple, des agriculteurs aux transformateurs, des transporteurs aux détaillants, entre autres) peut potentiellement créer des emplois, améliorer la productivité agricole et garantir la sécurité alimentaire.

effet, ses activités sont potentiellement plus attrayantes pour les jeunes que le travail à la ferme. D'autre part, elles permettent aux petits exploitants de créer une valeur ajoutée et d'attirer des investissements, ainsi que d'accroître la diversité alimentaire et la bonne nutrition de la population. Pour saisir cette opportunité, des politiques soutenant la transformation des segments intermédiaires des chaînes agricoles, notamment la transformation, le stockage, le transport, le commerce de gros, le commerce de détail et les services alimentaires, sont nécessaires. De nouveaux équipements et produits ainsi que des pratiques de gestion améliorées accroissent la qualité et réduisent le coût des services de transformation, de stockage, de transport, de vente au détail et de restauration. La modification des systèmes de transformation et d'échange ainsi que les changements dans l'organisation des chaînes d'approvisionnement permettront aux agriculteurs d'accéder à des marchés (nationaux et mondiaux) de plus grande valeur et d'améliorer les normes de leurs produits (par exemple, la chaîne de valeur du teff à destination d'Addis-Abeba, en Éthiopie).

D'une manière générale, la transformation et la modernisation de l'agriculture sont essentielles pour favoriser une transformation structurelle inclusive, intelligente sur le plan climatique et propice à la productivité dans l'ensemble des économies d'Afrique subsaharienne. Le continent doit développer un nouveau système agricole, associant les petits exploitants et une nouvelle génération dynamique d'entrepreneurs agricoles à moyenne et grande échelle, tout en préservant son capital naturel⁸³. Ce segment émergent de petits et moyens exploitants agricoles dynamiques, à vocation commerciale, peut devenir une source importante de demande d'innovation, d'investissement en capital et de prestation de services, autant d'éléments qui, ensemble, stimuleront la croissance de la productivité⁸⁴.

A. Améliorer la qualité des investissements publics pour accroître la productivité agricole

Les politiques publiques jouent un rôle essentiel dans la mise en place de systèmes alimentaires durables, et elles sont cruciales pour améliorer la croissance de la productivité agricole. Pour atteindre l'objectif de 10 % du budget total fixé par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), il est nécessaire de consacrer davantage de fonds publics à l'agriculture. Toutefois, dans le contexte actuel de réduction de l'espace budgétaire causée par la pandémie et les crises énergétique et alimentaire, les pays d'Afrique subsaharienne doivent améliorer la qualité des dépenses et utiliser plus efficacement les rares ressources disponibles. Les pays de la région consacrent en moyenne environ 6 % de leur budget total à l'agriculture⁸⁵, niveau de financement qui pourrait se maintenir dans un proche avenir. Par conséquent, améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques sera essentiel pour libérer le potentiel de croissance agricole et de création d'emplois, tout en relevant les défis posés par le changement climatique. Les pays devront réaffecter les fonds à des investissements à rendement élevé dans les biens publics qui permettront de faire progresser le programme de transformation des systèmes alimentaires à long terme.

L'efficacité des dépenses publiques de grande qualité pour soutenir la croissance bénéficie d'une solide validation empirique⁸⁶. Bien que de nombreuses études révèlent des rendements assez faibles pour les dépenses globales consacrées à l'agriculture, presque toutes indiquent des rendements élevés pour des types de dépenses spécifiques, tels que les investissements liés à la création et à la diffusion de technologies, aux liens avec les marchés et aux infrastructures d'irrigation. Cependant, dans certains pays, une grande partie des dépenses est actuellement allouée à des programmes de dépenses à faible rendement, tels que

⁸³ Les exploitations de taille moyenne (de 5 à 100 hectares) représentent maintenant environ 20 pour cent des terres agricoles totales au Kenya, 32 pour cent au Ghana, 39 pour cent en Tanzanie et plus de 50 pour cent en Zambie. En Tanzanie, les exploitations de taille moyenne génèrent 13 millions de journées de travail par an. Cette tendance reflète, dans la plupart des cas, un intérêt accru pour la terre de la part des actifs en milieu urbain ou des personnes rurales influentes. Environ la moitié de ces agriculteurs ont obtenu leurs terres à un stade avancé de leur vie, en les finançant par des revenus non agricoles. La part de l'épargne dans les zones urbaines qui est réinvestie dans l'agriculture et l'agro-industrie ne cesse de croître.

⁸⁴ Jayne et coll. (2019).

⁸⁵ Cette figure est tirée de Pernechele et coll. (2021).

⁸⁶ Par exemple, voir Gautam et coll. 2022

les subventions variables aux intrants (engrais). Or ces programmes encouragent des modes de production et de consommation non durables, et entraînent une baisse des rendements globaux par rapport à ce qu'ils pourraient être si les dépenses publiques étaient affectées à des investissements plus productifs. Cette situation offre une occasion unique de réorienter les dépenses publiques vers des activités à fort rendement.

Les recherches menées en Amérique latine et dans les Caraïbes montrent qu'il est essentiel de réorienter les dépenses publiques afin de passer de la fourniture de biens et de services à des groupes spécifiques de producteurs à une fourniture accrue de biens publics. Entre 1985 et 2001, 51 % en moyenne des dépenses publiques totales dans les zones rurales ont été consacrées aux subventions aux biens privés. Une réaffectation de 10 points de pourcentage des dépenses publiques des subventions à la fourniture de biens publics augmenterait le revenu agricole par habitant d'environ 2,3 % sans augmenter les dépenses totales⁸⁷. Ces conclusions concordent avec les importants effets d'amélioration de la productivité, constatés pendant la révolution verte en Asie et obtenus grâce aux dépenses consacrées aux infrastructures rurales et à la recherche et à la vulgarisation agricoles. Les données relatives aux périodes de forte croissance agricole en Asie du Sud montrent que les subventions aux engrais n'ont joué qu'un rôle minime, voire nul, dans la forte augmentation de la productivité⁸⁸. En effet, des études menées dans quatre pays asiatiques — Bangladesh, Inde, Indonésie et Pakistan — concluent que les subventions aux engrais n'ont pas joué un rôle significatif dans l'adoption de technologies par les agriculteurs, mais que les principaux facteurs ont été plutôt la recherche technologique, l'expansion de l'irrigation et d'autres investissements, tels que les routes. Au plus fort de la révolution verte, les agriculteurs de trois des quatre pays (à l'exception du Bangladesh) étaient assujettis à une taxe nette sur les engrais (c'est-à-dire que les prix intérieurs des engrais étaient supérieurs aux prix pratiqués sur le marché mondial), indiquant ainsi que l'élément déterminant dans l'adoption des technologies pendant la révolution verte (voir encadré 2.3) était la rentabilité et non les subventions⁸⁹.

ENCADRÉ 2.3 :
Réformer les
politiques et
bien investir :
les leçons de la
transformation
agricole en
Asie.

Au cours du dernier demi-siècle, de nombreuses régions d'Asie ont réalisé des gains impressionnants en matière de productivité agricole et de réduction de la pauvreté. En revanche, parvenir à une croissance soutenue de la productivité dans la majeure partie de l'Afrique demeure difficile. Quelles leçons les décideurs politiques africains peuvent-ils tirer de l'expérience asiatique ? Si à bien des égards les conditions de l'Afrique et de l'Asie diffèrent, il peut néanmoins être intéressant de comprendre la combinaison d'investissements et de politiques publiques adoptée par de nombreux pays asiatiques, et leur importance relative dans la stimulation de la croissance et la réduction de la pauvreté. En Inde, la performance relative des subventions a évolué au fil du temps, avec, dans les premières années de la révolution verte, des rendements élevés qui ont diminué par la suite. Les facteurs les moins importants ayant été au cours de ces quatre décennies, les subventions aux engrais, à l'électricité et à l'irrigation. Comme cela a été souligné plus haut, les conclusions de ces études ont des implications potentiellement importantes pour la promotion de la croissance agricole et la réduction de la pauvreté en Afrique (tableau B2.3.1), car malgré les différentes caractéristiques de chacune de ces régions, il y a de fortes raisons de croire que les réformes politiques et les investissements qui ont généré des profits élevés en Asie sont susceptibles de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté dans la majeure partie de l'Afrique également.

87 Lopez et Galinato (2007); Valdes (2008).

88 Fan, Gulati et Thorat (2008).

89 Rashid et coll. (2013).

TABLEAU B2.3.1 : Rendement en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté grâce aux investissements dans les biens publics et aux subventions lors des phases de la révolution verte en Inde, 1960-2000

ENCADRÉ 2.3
Suite

	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99
Rendements sur le PIB agricole (<i>Rs produits par Rs dépensés</i>)				
Investissement routier	8,79	3,8	3,03	3,17
Investissement dans l'éducation	5,97	7,88	3,88	1,53
Investissement dans l'irrigation	2,65	2,1	3,61	1,41
Subventions à l'irrigation	2,24	1,22	2,28	„
Subventions aux engrais	2,41	3,03	0,88	0,53
Subventions à l'électricité	1,18	0,95	1,66	0,58
Subventions de crédit	3,86	1,68	5,2	0,89
R&D agricole	3,12	5,9	6,95	6,93
Rendements sur la réduction de la pauvreté rurale (<i>nombre de pauvres par million de roupies dépensées</i>)				
Investissement routier	1272	1346	295	335
Investissement dans l'éducation	411	469	447	109
Investissement dans l'irrigation	182	125	197	67
Subventions à l'irrigation	149	68	113	..
Subventions aux engrais	166	181	48	24
Subventions à l'électricité	79	52	83	27
Subventions de crédit	257	93	259	42
R&D agricole	207	326	345	323

Source : Hazell 2009.

Note : PIB = produit intérieur brut; R&D = recherche et développement.

Redéfinir les priorités dans la composition des dépenses. Pendant les périodes de forte productivité agricole en Asie et en Amérique du Sud, promouvoir les intrants par des investissements intégrés dans les nouvelles technologies, le soutien à la vulgarisation, l'irrigation et les liens avec le marché, par exemple, a été une manière de faire face aux contraintes systémiques de la productivité. Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient ainsi obtenir un impact plus important et qui reste dans les limites de l'enveloppe de dépenses existante en rééquilibrant la composition des dépenses agricoles publiques. Ils pourraient commencer par moins se concentrer sur les subventions aux intrants et opter pour un ensemble d'investissements complémentaires. En effet, les dividendes tirés du renforcement des marchés, de l'élargissement et de l'amélioration de la gestion des sols et de l'irrigation, et du développement et de la diffusion des technologies améliorées peuvent être énormes⁹⁰. Par exemple, un investissement de 1 dollar US dans la recherche agricole génère en moyenne un flux de bénéfices futurs équivalant à 10 dollars US (en termes de valeur actuelle nette)⁹¹. En Afrique subsaharienne, les bénéfices des investissements dans l'irrigation sont potentiellement élevés — avec des rendements allant de 17 % pour les grands projets à 43 % pour les petits projets. Enfin, 1 dollar US, dépensé pour un ensemble d'interventions à fort impact en matière de nutrition, peut générer en moyenne 18 dollars US de retombées économiques⁹². La leçon à tirer des régions qui ont transformé leur secteur agricole est que la qualité des dépenses publiques et l'efficacité de l'utilisation des ressources sont encore plus importantes que le niveau des dépenses.

⁹⁰ Goyal et Nash (2017).

⁹¹ Alston, Pardey et Rao (2021).

⁹² You et coll. (2011).

La mise en œuvre de réformes par plusieurs pays pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des programmes de subvention aux intrants offre des enseignements pour l'avenir. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les subventions aux intrants représentaient une part importante des dépenses publiques consacrées à l'agriculture (évinçant les investissements publics plus productifs)⁹³. Ces subventions se sont en grande partie concentrées sur les principales céréales, limitant la diversification pourtant nécessaire à l'amélioration des résultats nutritionnels et à la résilience au changement climatique (voir l'encadré 2.4 pour un exemple au Sénégal). Les pays ont remplacé les mécanismes d'approvisionnement et de distribution publics par des mécanismes privés, et ont même mis en place des systèmes de distribution électronique (c'est-à-dire des bons électroniques) de subventions (comme au Nigéria). Les données provenant de la Zambie, qui a déployé son système de bons électroniques en 2017, montrent que ce mécanisme d'octroi de subventions a permis de créer environ 23 000 emplois chez des petits agroconcessionnaires ruraux, par opposition aux mécanismes traditionnels d'octroi d'intrants qui reposent sur quelques grands fournisseurs. Ce système de bons électroniques est également plus rentable du fait de son mode de prestation de services, il favorise également une plus grande participation du secteur privé dans la distribution et la commercialisation des intrants, encourage la diversification agricole (outre les engrais et les semences de maïs, les agriculteurs ont la possibilité d'échanger les bons électroniques contre d'autres intrants agricoles pour toute une série de cultures, ainsi que des médicaments vétérinaires et des produits chimiques de trempage), contribuant ainsi à la mise en place de systèmes de production plus résilients au changement climatique. S'il est bien mis en œuvre, le système peut garantir une utilisation efficace des ressources budgétaires en réduisant les coûts d'approvisionnement, de distribution et autres coûts administratifs. Enfin, la diminution des dépenses consacrées à la gestion de programmes de soutien aux intrants agricoles permettrait de dégager des ressources pour aider les agriculteurs d'une autre manière, par exemple en développant les services de vulgarisation, la recherche, le développement de l'irrigation, la mécanisation et les routes de desserte rurales⁹⁴.

ENCADRÉ 2.4 :
Transformation
de la politique
agricole pour la
diversification
des cultures au
Sénégal

Depuis 2000, les politiques agricoles sénégalaises ont pour objectif de soutenir la transition de la petite agriculture familiale à une agriculture industrielle, commerciale et compétitive. Les mesures de soutien des prix et les subventions budgétaires aux intrants variables et les apports de capital aux exploitations ont été réorganisés à la suite de la crise mondiale des prix alimentaires de 2007-08, un système de subvention des intrants a été réintroduit dans le cadre de la politique d'autosuffisance en céréales (principalement en riz)^a. En 2014, des politiques plus ambitieuses pour le secteur agricole ont été introduites dans le cadre du nouveau programme phare du Sénégal, le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) dont l'un des principaux objectifs était l'accélération de la diversification agricole en abandonnant la production d'arachide, qui représentait alors environ 40 % des terres cultivées et avait longtemps dominé l'économie rurale^b.

Les principaux facteurs à l'origine de cet effort de diversification ont été la baisse de la demande mondiale d'arachides — un produit vital pour les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire au Sénégal — qui a entraîné des pertes importantes pour les producteurs nationaux et des préoccupations croissantes concernant la dégradation des ressources naturelles, comme l'épuisement des sols^c. Dans le cadre du PRACAS, les produits prioritaires pour la diversification sont le riz, l'oignon et les fruits et légumes de contre-saison. Le secteur horticole, en particulier, a connu une expansion rapide au cours de la dernière décennie, le Sénégal se lançant dans la production de produits de niche à forte valeur commerciale tels que la tomate, la courge musquée, le poivron et la patate douce, qui présentent un potentiel d'exportation important, notamment vers les marchés européens^d.

93 Environ 23 % des budgets consacrés à l'alimentation et à l'agriculture en Afrique subsaharienne ont été utilisés pour des programmes de subventions aux intrants entre 2004 et 2018, avec une forte variabilité entre les pays (Pernechele et 2021). En Zambie, le gouvernement a consacré environ 44 % de ses dépenses agricoles publiques aux subventions pour les engrais, et au Malawi ce chiffre était d'environ 52 % en 2014, pourtant, les deux pays ont connu une insécurité alimentaire croissante et des rendements stagnants des cultures de base au cours de la période pendant laquelle les subventions ont augmenté. Parallèlement, les deux pays pâtissent de la faiblesse des dépenses consacrées à la recherche agricole et aux services de vulgarisation résilients au changement climatique, ainsi que des investissements dans l'irrigation (3 % seulement des terres arables en Zambie bénéficient d'une forme d'irrigation), les routes rurales et le stockage et le traitement après récolte - c'est-à-dire la plus grande source de gaspillage alimentaire en Afrique subsaharienne (Goyal et Nash 2017).

94 Banque mondiale (2021b).

Si les subventions aux intrants et les interventions sur les prix sont toujours pratiquées, la politique agricole du Sénégal vise désormais un éventail plus large de cultures agricoles autres que l'arachide. Ces dernières années, les transferts budgétaires spécifiques au riz, aux fruits et légumes et aux autres céréales, comme le maïs et le millet, ont augmenté de manière significative. Un autre axe stratégique du PRACAS porte sur les activités génératrices de connaissances, ainsi que sur la formation et la vulgarisation. Les dépenses publiques consacrées à ces services, ainsi que celles ciblant la fourniture d'infrastructures agricoles (comme les routes et l'irrigation) ont également augmenté depuis 2010, tandis que les subventions aux intrants ont diminué. En ce sens, l'expérience sénégalaise représente une bonne pratique, dont les effets doivent encore être pleinement évalués, en ce qui concerne la réforme des subventions aux intrants et des dépenses publiques en faveur de la diversification agricole.

- a Baborska (à paraître).
- b Kray et coll. (2018).
- c Kray et coll. (2018).
- d Banque mondiale (2018b).
- e Baborska (à paraître).

Promouvoir la concurrence sur les marchés des intrants et des produits. Le passage du soutien aux producteurs agricoles aux effets de distorsion sur les échanges (par exemple, les mesures d'incitation à la hausse des prix et les subventions) à un appui gouvernemental bien ciblé qui améliore la productivité et réduit les impacts négatifs sur l'environnement, nécessite la mise en place d'actions complémentaires afin de : (1) supprimer les politiques aux effets de distorsion sur les échanges (2) favoriser une plus grande compétitivité sur les marchés agricoles et alimentaires nationaux et étrangers et (3) renforcer les filets sociaux pour protéger les consommateurs d'une éventuelle vulnérabilité accrue aux chocs du marché mondial. Des réformes de politiques commerciales et réglementaires pour l'amélioration de l'environnement politique accompagneront les dépenses, par le renforcement des mesures incitant les producteurs et les innovateurs à tirer parti des biens publics qui attirent les investissements privés. La cohérence entre les outils budgétaires est essentielle pour éviter une combinaison de politiques coûteuse et inefficace. La réaffectation des ressources à la fourniture de biens et de services publics au secteur agricole, notamment la technologie, la R&D, la formation, les infrastructures, l'adaptation au changement climatique et les outils de gestion des risques, y compris les systèmes d'information sur les marchés⁹⁵ peut favoriser la transformation de l'agriculture — un élément clé de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Enfin, les stratégies visant à réorienter le soutien aux producteurs agricoles doivent tenir compte des petits exploitants agricoles (en particulier des femmes), car ils jouent un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et dans la transition vers des systèmes alimentaires plus sains, plus efficaces, plus équitables et plus durables⁹⁶.

Certaines politiques mises en œuvre pour assurer spécifiquement la sécurité alimentaire peuvent entraîner des distorsions sur les marchés de production et, si elles ne sont pas gérées efficacement, dépenser des ressources budgétaires de manière excessive. Par exemple, les réserves stratégiques de céréales sont considérées comme essentielles pour faire face aux crises alimentaires d'urgence ; cependant, utilisées pour soutenir les prix des agriculteurs, elles peuvent avoir un effet de distorsion et devenir extrêmement coûteuses. En Zambie, plus de 36 millions USD ont été alloués en 2020 au financement des opérations de réserve céréalière de la Food Reserve Agency. Or la politique de stabilisation des prix de l'Agence s'est avérée négative par rapport au secteur privé, entraînant une baisse des investissements dans le secteur du maïs, affaiblissant ainsi la croissance de la productivité à long terme, et favorisant (en coopération

⁹⁵ Par exemple, le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) de la FAO.

⁹⁶ Les petites exploitations représentent 84 % des exploitations agricoles dans le monde, et elles produisent près de 35 % de la nourriture mondiale (Lowder, Sánchez et Bertini 2021). Les femmes représentent 37 % de la main-d'œuvre agricole rurale dans le monde, et cette proportion atteint 48 % dans les pays à faible revenu (FAO 2020a).

avec un vaste programme de subvention des intrants) la spécialisation dans le maïs avec un effet négatif sur la diversification des cultures et des régimes alimentaires. En conséquence, la Zambie souffre d'une malnutrition et d'une insécurité alimentaire croissante, bien que le pays dispose régulièrement d'importants excédents de maïs. La situation est similaire au Zimbabwe⁹⁷.

Les politiques de soutien à l'agriculture appliquées actuellement dans les pays de la région sont des outils peu efficaces pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que pour l'adaptation au changement climatique. Dans un contexte d'espace budgétaire très limité, la réorientation des politiques agricoles vers des investissements qui facilitent l'adoption de technologies d'amélioration de la productivité et de réduction des émissions dans le cadre des systèmes agroalimentaires peut, elle, engendrer des gains considérables pour les populations et la planète⁹⁸. La nécessité de réorienter les politiques et les dépenses agricoles a été un point à l'ordre du jour de la déclaration ministérielle conjointe et du programme d'action publiés à la suite de la réunion virtuelle conjointe des ministres africains chargés de l'agriculture, du commerce et des finances, consacrée à l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique en juillet 2020. La Déclaration ministérielle conjointe reconnaît que la politique budgétaire et la stratégie de riposte axée sur les investissements nécessitent une réorientation des ressources publiques existantes pour soutenir les services publics essentiels tels que l'adaptation au changement climatique, tout en remédiant aux distorsions politiques existantes. Des pays comme la Zambie et la Sierra Leone font actuellement de grands progrès dans la mise en œuvre de ce programme.

Investir pour renforcer la résilience au changement climatique. La redéfinition des priorités dans l'affectation des ressources publiques à l'agriculture et aux systèmes alimentaires devrait les développer de manière plus efficace et plus résiliente, en alignement sur la formulation des solides Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, tout en mobilisant des financements du secteur privé⁹⁹. Des données récentes montrent les retombées positives de la réaffectation de l'équivalent de 1 % de la valeur de la production agricole de l'aide publique actuelle accordée à l'agriculture dans les technologies d'amélioration de la productivité et de réduction des émissions, et plus précisément dans la R&D axée sur la création d'innovations vertes¹⁰⁰. Les simulations montrent les importants gains d'efficacité d'un tel scénario par rapport aux scénarios de maintien du statu quo, avec un revenu réel mondial supérieur de 1,6 % en 2040 et une diminution de l'extrême pauvreté mondiale de 1 %, la réduction de plus de 40 % des émissions produites par l'agriculture entre 2020 et 2040, et la libération de 105 millions d'hectares de terres agricoles pour la restauration d'habitats naturels.¹⁰¹

Ces conclusions suggèrent un soutien accru du secteur public à l'adoption de pratiques agricoles adaptées au changement climatique et régénératrices. L'exemple de la Tanzanie est probant : du fait du manque de financement public, ses plans actuels pour une agriculture adaptée au changement climatique n'ont eu quasiment aucun impact sur le terrain et on estime de manière prudente le coût de l'inaction du pays dans le domaine de l'agriculture à 1,41 milliard de dollars d'ici 2040¹⁰². Le passage à ces pratiques agronomiques améliorées nécessite en effet une série d'actions complémentaires, telles que des investissements dans la R&D (technologie, qualité des semences, alimentation animale), la modernisation des services de vulgarisation, un meilleur accès au crédit et à d'autres biens d'équipement

97 Banque mondiale (2021g).

98 Gautam et coll. (2022).

99 Si les pratiques gouvernementales actuelles en faveur de l'agriculture et de la consommation alimentaire restent inchangées, les émissions liées à la production agricole pourraient doubler d'ici 2040, et 56 millions d'hectares supplémentaires de nouvelles terres seraient affectés à l'agriculture entre 2020 et 2040 (Gautam et coll. 2022).

100 Dans ce scénario, une partie du soutien national actuel serait réaffectée à l'augmentation des dépenses consacrées aux innovations vertes, c'est-à-dire au développement, à la diffusion et à l'adoption de nouvelles technologies qui réduisent les émissions et augmentent la productivité. Le reste serait restitué aux contribuables et serait éventuellement mis à la disposition des producteurs et autres parties prenantes sous forme de transferts non générateurs de distorsions. Ces transferts pourraient être utilisés pour les indemniser des pertes potentielles occasionnées par cette réforme, et pour financer les infrastructures rurales et d'autres biens et services publics essentiels qui favorisent le développement agricole et rural (Gautam et coll. 2022).

101 Gautam et coll. (2022).

102 Banque mondiale et FAO 2022. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/37991>

(par exemple, les machines), ainsi que des mécanismes de développement pour améliorer l'adoption et la promotion de l'agriculture adaptée au changement climatique¹⁰³. En outre, l'investissement public dans le développement de systèmes régionaux d'information d'alerte précoce (sur la météo ou les parasites par exemple) et de services numériques de conseil climatique est nécessaire. Outre leur efficacité prouvée, ces outils aident les agriculteurs à s'adapter et à renforcer leur résilience face à la variabilité des conditions météorologiques et au changement climatique en recevant en temps utile des recommandations agronomiques spécifiques au site. Ils permettent aux bénéficiaires de mieux gérer les risques et de réduire les incertitudes qui limitent souvent leur prise de décision.

Au-delà de la promotion d'une productivité durable malgré des conditions météorologiques extrêmes, investir dans l'adaptation de l'agriculture au changement climatique est de plus en plus important pour la paix et la stabilité. Dans un environnement plus sec qui ne permet pas la sédentarisation du bétail, les pasteurs déplacent leurs troupeaux en fonction de la disponibilité de l'eau et des pâturages. Les tensions autour de la disponibilité des ressources naturelles sont une cause majeure de conflit dans les communautés pastorales d'Afrique subsaharienne. Des exemples d'interventions réussies visant à la fois le développement de l'élevage et la gestion des ressources naturelles offrent des exemples à suivre, comme en témoigne un projet pilote mené dans la région contestée d'Abyei, au Soudan du Sud¹⁰⁴. Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad, contribue également à protéger les systèmes pastoraux en améliorant la gestion des ressources et la santé animale, en facilitant l'accès aux marchés, en diversifiant les sources de revenus des ménages pastoraux et en réglant les conflits.

La croissance à long terme de la production alimentaire par habitant en Afrique subsaharienne est de plus en plus difficile à assurer en raison de la fréquence accrue des chocs dus aux conditions météorologiques. Du fait du changement climatique, les systèmes agricoles, la production alimentaire et la dépendance à l'égard des importations risquent de changer considérablement. Si aucune mesure n'est prise, l'Afrique subsaharienne devrait dépasser l'Asie et devenir la région la plus touchée par l'insécurité alimentaire dans le monde, avec 40 à 50 % de personnes sous-alimentées d'ici 2080. Adapter le système alimentaire de l'Afrique au changement climatique n'est pas un choix, mais un impératif. En effet, à chaque inondation ou sécheresse, la sécurité alimentaire se détériore de 5 à 20 %, tandis que la région subit une réduction de 1,4 % par an des calories alimentaires provenant des cultures clés, nécessaires à la sécurité alimentaire^a. Pour aider les systèmes alimentaires à s'adapter, des investissements et des politiques adéquats dans le secteur agricole sont nécessaires afin d'augmenter la productivité, d'améliorer la résilience et de renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources.

Le financement de l'adaptation au changement climatique dans les systèmes agricoles et alimentaires sera plus rentable que le financement de la riposte aux crises de plus en plus fréquentes et graves, des secours en cas de catastrophe et des voies de rétablissement. Selon les estimations, le coût futur de l'inaction au plan climatique pourrait atteindre 201 milliards USD, alors que le coût de l'adaptation (par exemple, les investissements publics dans la recherche et le développement, l'eau, les infrastructures, la gestion durable des terres et l'information climatique) n'est que de 15,5 milliards USD. L'intensification de l'agriculture adaptée au changement climatique est un levier essentiel pour une croissance durable et pour favoriser la résilience. Les principales politiques d'adaptation des systèmes alimentaires sont bien définies sur le plan technique, s'appuient sur des données probantes et sont rentables^b. Les estimations du rapport coût-efficacité des investissements prioritaires du secteur public sont présentées dans la figure B2.5.1^c. Elles comprennent des solutions en ce qui concerne la politique publique, la chaîne de valeur alimentaire et de moyens de subsistance, et les exploitations agricoles et les paysages productifs.

ENCADRÉ 2.5 :
Créer des systèmes alimentaires résilients au changement climatique

103 L'encadré 2.5 souligne le rapport coût-efficacité des politiques d'adaptation au climat dans l'agriculture.

104 Eliste et coll. 2022.

ENCADRÉ 2.5

Suite

Bien qu'actuellement la mobilisation du financement climatique pour l'agriculture africaine soit bien en deçà des besoins, elle permet d'atténuer le changement climatique, d'améliorer l'adaptation et d'accroître les gains économiques des agriculteurs. Le financement climatique comprend les flux financiers locaux, nationaux et internationaux, qui proviennent de sources publiques, privées ou mixtes, et qui sont orientés vers des interventions de développement à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique, avec des avantages directs et indirects en matière d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation^d.

Le total des flux de financements climatiques annuels en Afrique est estimé à 30 milliards USD, par rapport à un besoin estimé à 250 milliards USD

nécessaire à la mise en œuvre des CDN de l'Afrique^e. La part consacrée à l'adaptation du secteur agricole en Afrique^f, environ 7 % des flux, est particulièrement faible par rapport aux besoins et au poids économique du secteur. Pourtant, les possibilités et les innovations permettant de mettre le financement climatique au service de l'agriculture sont bien documentées^g.

La dynamique croissante des politiques d'adaptation au changement climatique des systèmes agroalimentaires de la région doit aller plus loin pour soutenir les petits producteurs qui sont au cœur du renforcement de la résilience des communautés rurales africaines. Pour augmenter et cibler les flux de capitaux destinés à ces agriculteurs, pasteurs, pêcheurs et petites entreprises, il faudra concevoir de nouveaux mécanismes de financement et surmonter des obstacles techniques, politiques et institutionnels qui existent depuis longtemps.

^a Kray et coll. (2022).

^b Banque mondiale (2020b).

^c Global Center on Adaptation (2021).

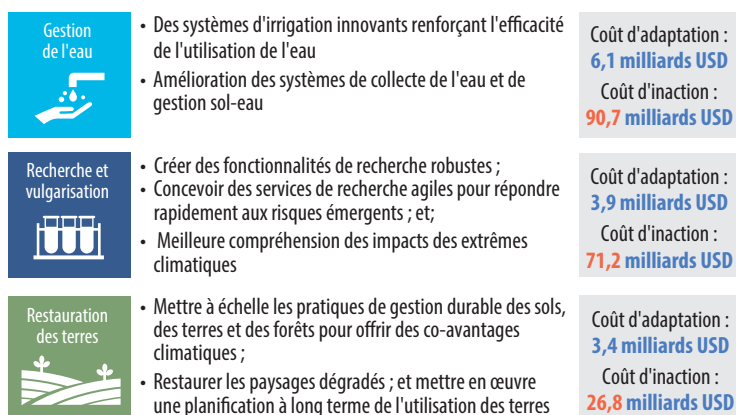
^d Banque mondiale (2021e); CPI (2022); CCNUCC (2019).

^e Climate Policy Initiative, 2022, <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/climate-finance-needs-of-african-countries/>.

^f Climate Policy Initiative, 2022, <https://www.climatepolicyinitiative.org/gca-africa-adaptation-finance/sectors/agriculture/>.

^g Sadler (2016) ; Banque mondiale (2021e).

FIGURE B2.5.1 : Estimations du rapport coût-efficacité des investissements prioritaires du secteur public



Source : Global Center on Adaptation, Rapport 2021 intitulé État et tendances de l'adaptation en Afrique.

En résumé, la réorientation des dépenses pour passer des subventions aux intrants et des programmes de commercialisation d'État inefficaces et/ou inefficients à des investissements dans les biens publics visant à renforcer la résilience, notamment les technologies adaptées au changement climatique, la R&D et la vulgarisation, ainsi que les infrastructures d'irrigation et de transport, pourrait apporter des gains importants en matière de sécurité alimentaire et promouvoir une utilisation efficace des ressources publiques limitées¹⁰⁵.

¹⁰⁵ Cela inclut la possibilité de réorienter les subventions traditionnelles aux intrants vers des filets sociaux plus rentables afin de mettre les personnes vulnérables à l'abri de l'insécurité alimentaire.

B. Accroître le commerce intrarégional pour renforcer la sécurité alimentaire

Le commerce affecte plusieurs volets de la sécurité alimentaire en raison de son incidence sur les revenus, les prix et les inégalités, la stabilité de l'approvisionnement, les liens entre les zones de déficit et d'excédent alimentaires, la sécurité alimentaire, la qualité et la variété des aliments, entre autres. Dans ce contexte, la structure politique commerciale locale, régionale et mondiale est un élément essentiel de l'écosystème de la sécurité alimentaire. Si elle est bien conçue, la politique commerciale peut jouer un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire à long terme par le biais de mesures incitatives appropriées pour la production agricole. Les efforts visant à soutenir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne nécessitent une réforme du commerce et des investissements dans la facilitation des échanges et dans les systèmes d'information sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux.

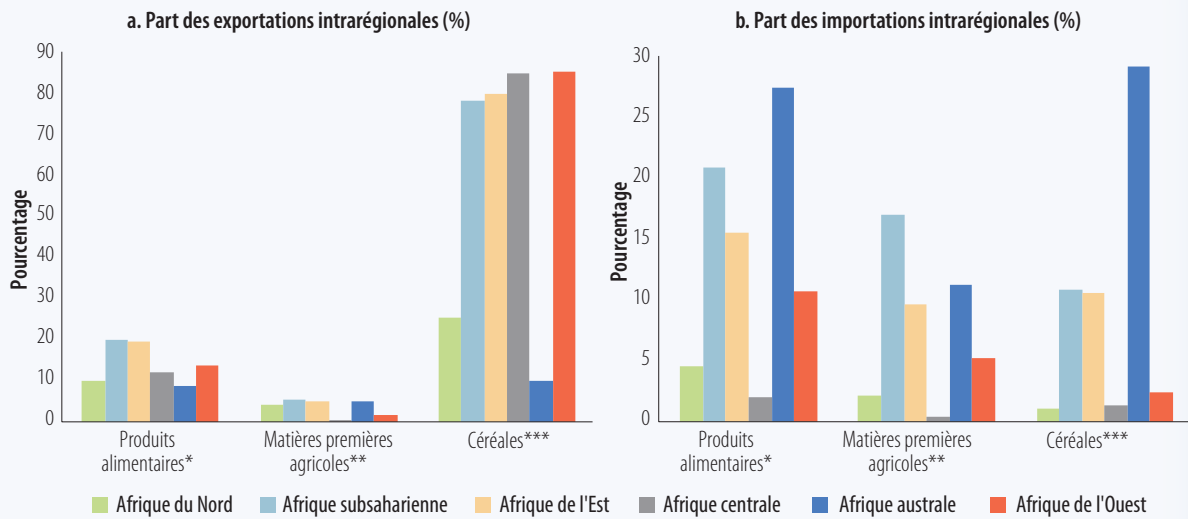
Malgré son immense potentiel agricole, l'Afrique subsaharienne est restée, au cours des dernières décennies, un importateur net de produits agricoles, ainsi, de nombreux pays de la région importent des produits alimentaires de base (produits laitiers, viande et produits dérivés, huiles et graisses comestibles, et céréales) pour répondre aux besoins de consommation croissants de leur population. En 2020, les importations alimentaires en Afrique subsaharienne se sont élevées à 44 milliards USD, avec une augmentation annuelle de la facture des importations de 3,9 % en moyenne au cours de la dernière décennie. Les importations alimentaires sont en grande partie assurées par des partenaires commerciaux extérieurs au continent. Le commerce alimentaire intrarégional peut offrir une occasion unique de renforcer la capacité de l'Afrique subsaharienne à assurer sa sécurité alimentaire. La ZLECA, qui a officiellement démarré en janvier 2021, vise à tripler le commerce des produits agricoles dans la région d'ici 2025 et à renforcer la sécurité alimentaire du continent grâce à des chaînes d'approvisionnement régionales et à un commerce intra-africain plus important.

La promotion de l'intégration régionale et commerciale en Afrique subsaharienne offre une occasion unique de renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux chocs du marché international. Cependant, en partie à cause des problèmes de transport, d'infrastructure et de connectivité, la densité des liens commerciaux entre les pays du continent reste faible. Le commerce intrarégional de produits agricoles représente moins de 20 % du commerce agricole total de l'Afrique, l'un des taux les plus faibles au monde (Figure 2.11). Le commerce régional des matières premières agricoles est encore plus faible. Avec l'intensification du commerce et de l'intégration régionale, le commerce pourrait jouer le rôle qui lui revient dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et le soutien à une répartition plus efficace des ressources pour la production agricole. Une plus grande circulation des produits alimentaires de base augmenterait les disponibilités alimentaires dans les zones déficitaires et contribuerait ainsi à améliorer la sécurité alimentaire.

L'intensification du commerce régional des produits et intrants agricoles renforcerait la résilience des marchés agroalimentaires africains aux chocs de prix et d'approvisionnement dont la volatilité de l'offre alimentaire nationale est un facteur clé, alors que la production agricole régionale est généralement plus stable. Par conséquent, une plus grande intégration des marchés alimentaires régionaux permettrait de mieux absorber les chocs que les petits marchés nationaux. Grâce aux économies d'échelle qu'il permet de réaliser, le commerce alimentaire régional peut également réduire le coût unitaire de la commercialisation et de la distribution des denrées alimentaires, ce qui constitue une incitation supplémentaire pour les agents privés et publics à investir dans les transports et autres logistiques commerciales facilitant la circulation des biens et des intrants à l'intérieur et à l'extérieur des frontières.

Le commerce intrarégional de produits agricoles en Afrique subsaharienne est l'un des plus bas au monde.

FIGURE 2.11 : Part du commerce intrarégional de produits alimentaires, de céréales et de matières premières agricoles



Source : Élaborée par les services de la Banque mondiale sur la base de la base de données UNCOMTRADE, 2022.

Note : CTIC = Classification type pour le commerce international.

* Tous les articles alimentaires (CTIC 0 + 1 + 22 + 4).

** CTIC 2 moins 22, 27 et 28.

*** Comprend le blé, le riz, le maïs, les préparations à base de céréales, les autres farines de céréales et la farine. Les parts ont été calculées pour 2021.

Les décideurs africains ont l'opportunité de tirer parti des accords commerciaux régionaux existants et de la ZLECA pour construire un marché alimentaire infra-africain solide. Les CER et la ZLECA, plus récente, offrent une plateforme indispensable pour coordonner les investissements dans les infrastructures régionales, réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, et harmoniser et simplifier les procédures réglementaires et institutionnelles — principalement les mesures sanitaires et phytosanitaires et autres mesures non tarifaires qui limitent le commerce alimentaire. Après la mise en œuvre de la ZLECA, les exportations agricoles et alimentaires devraient augmenter de 80 %, tandis que le commerce agricole intra-africain devrait croître de 49 %¹⁰⁶. Le commerce régional dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation se heurte aux barrières non tarifaires les plus fortes, notamment les restrictions sanitaires et phytosanitaires ainsi que d'autres obstacles techniques au commerce. Cependant, les CER et la ZLECA peuvent constituer une plateforme régionale permettant de les éliminer, lorsque c'est possible, et, lorsque c'est nécessaire, de les harmoniser et de les normaliser, afin de promouvoir le commerce intrarégional et de développer le commerce avec le reste du monde.

Le commerce intrarégional en Afrique a été stimulé par une expansion du commerce au sein des CER plutôt qu'entre elles¹⁰⁷. En effet, le commerce au sein de chaque CER est élevé dans de nombreux blocs commerciaux sous-régionaux, tandis que le commerce intra-africain est faible par rapport aux autres régions du monde. Les CER ont donc la possibilité de jouer un rôle dans le renforcement des marchés régionaux en formulant et en mettant en œuvre des politiques exploitables pour stimuler la production et la productivité agricoles, intégrer les petits exploitants dans les chaînes de valeur régionales, mener des recherches sur les principales cultures vivrières et fournir une aide au développement des marchés

106 Banque mondiale (2020a).

107 La baisse des droits de douane mise en œuvre après la création des CER a considérablement augmenté les flux commerciaux au sein des sous-régions, même si les effets ont été différents entre les CER.

alimentaires régionaux¹⁰⁸. Par exemple, les CER d'Afrique de l'Est (riz, haricots et produits laitiers), d'Afrique de l'Ouest (sorgho, bétail, poisson et produits de l'aquaculture) et d'Afrique australe (soja et arachides) ont déjà identifié des produits de base à développer dans des chaînes de valeur régionales¹⁰⁹.

Une part prédominante du commerce alimentaire africain est informelle et à petite échelle. Or, ce type de commerce est exclu de fait des circuits commerciaux formels à cause du niveau élevé des droits d'importation et d'exportation, des procédures institutionnelles et réglementaires restrictives, ainsi que des coûts plus élevés associés au commerce alimentaire formel. La réduction de ces coûts pourrait inciter les commerçants informels à participer à un commerce prévisible et traçable. En outre, les régions devraient faciliter la libre circulation des ressortissants des CER, comme c'est déjà le cas dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), afin de promouvoir le commerce des denrées alimentaires et de rationaliser le commerce informel dans les circuits formels.

Les investissements dans la facilitation du commerce régional sont également essentiels pour la mise en place de systèmes alimentaires régionaux résilients. Le déploiement de ressources pour la facilitation du commerce aux frontières et au-delà est nécessaire pour réduire le coût du commerce des produits et des intrants agricoles. En effet, la suppression des droits de douane réduit non seulement les coûts directs, mais élimine également les exigences documentaires qui y sont associées. Parmi les barrières non tarifaires, les mesures les plus restrictives sont notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires, les inspections et formalités préalables à l'expédition, les mesures éventuelles de protection du commerce, les licences, les quotas et les interdictions, ainsi que le contrôle des prix¹¹⁰. En outre, l'inefficacité des transactions transfrontalières, la lourdeur des procédures douanières et des exigences en matière de documentation, la mauvaise coordination entre les agences douanières et les retards associés imposent des coûts importants, en particulier aux petits et moyens commerçants. En 2020-21, environ 75 % des plaintes enregistrées par les commerçants et les entreprises du Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe, de la CAE et de la Communauté de développement de l'Afrique australe étaient liées aux procédures douanières et administratives d'entrée et au transport, au dédouanement et à l'expédition, tandis que seulement 3 % des plaintes étaient liées aux tarifs d'importation¹¹¹.

Les technologies numériques pourraient jouer un rôle essentiel par la fourniture d'informations sur le marché aux petits agriculteurs et aux détaillants et l'élimination des exigences contraignantes en matière de documentation et les procédures de contrôle et de dédouanement qui empêchent souvent une circulation fluide des biens et des intrants agricoles. Les investissements dans des postes frontaliers uniques partagés, la collaboration stratégique entre les membres pour résoudre les problèmes spécifiques liés aux différences de réglementations et de procédures douanières entre les frontières, ainsi que des efforts et des investissements concertés dans les infrastructures régionales, notamment les routes, les systèmes de paiement et les installations de transactions électroniques, sont essentiels pour favoriser la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire. L'introduction d'un système électronique de suivi des marchandises dans la CAE a permis de réduire les retards en évitant de multiples arrêts douaniers, et n'a exigé la finalisation des procédures douanières qu'une seule fois au sein de la CAE.

Les petits exploitants agricoles représentant souvent une part importante de la production agricole totale en Afrique¹¹², l'amélioration des systèmes d'information sur les marchés est essentielle pour leur permettre d'accéder aux marchés. Pourtant, en raison des coûts de transaction prohibitifs, du manque

108 Les chevauchements de compositions entre les CER pourraient compliquer les relations commerciales entre les pays de la région au lieu de les faciliter.

109 Haïle-Gabriel (2021).

110 Kee et Nicita (2016).

111 COMESA-EAC-SADC (2021).

112 En Éthiopie, par exemple, les petits exploitants agricoles assurent environ 95 % de la production agricole totale.

d'informations sur les marchés, d'une exécution médiocre des contrats et de l'absence de normes de classement et de qualité, une grande partie d'entre eux vendent leur production sur les marchés locaux et informels¹¹³. Les politiques visant à renforcer les systèmes d'information sur les marchés locaux et régionaux en investissant dans les infrastructures de connectivité, les services financiers, les entrepôts, la fourniture d'informations fiables et opportunes aux agriculteurs concernant les prix, les normes et les catégories, mettraient ainsi une grande partie de la production sur le marché et profiteraient aux petits exploitants agricoles. La *Tanzania Mercantile Exchange* et l'*Ethiopian Commodity Exchange* constituent des études de cas réussies de plateformes permettant de réduire l'asymétrie d'information sur les prix et les catégories de produits et de simplifier les échanges. En mettant à disposition toute la gamme des infrastructures nécessaires au commerce, y compris l'entreposage, le transport, l'accréditation de la qualité, les télécommunications, l'assurance et les services financiers, et en s'appuyant sur les technologies numériques, ces bourses de marchandises permettent aux petits agriculteurs d'accéder directement aux marchés locaux, régionaux et mondiaux, éliminant ainsi le besoin d'intermédiaires et de négociants.

La communauté internationale a un rôle à jouer pour faciliter la libre circulation transfrontalière des produits et intrants agricoles. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organisations multilatérales peuvent en effet limiter des politiques commerciales aux effets de distorsion et favoriser un système commercial plus équitable et plus efficace. La politique commerciale est essentielle dans l'atténuation des effets de la volatilité excessive des prix des denrées alimentaires et des intrants, et des conséquences des chocs d'offre en produits et intrants agricoles de base sur la sécurité alimentaire nationale. Au lendemain d'une crise alimentaire ou d'une flambée des prix, la réaction des exportateurs consiste souvent à limiter les exportations, tandis que les importateurs tendent à encourager les importations de denrées alimentaires. Or, ces restrictions imposées à titre individuel sur le commerce des denrées alimentaires et des intrants agricoles peuvent aggraver la situation en augmentant davantage les prix des aliments de base pour de nombreux pays africains, fortement tributaires du marché alimentaire mondial. À cet égard, l'OMC et d'autres organisations multilatérales ont un rôle à jouer pour faire respecter les règles afin que la politique commerciale fasse partie de la solution et non du problème, tant à court qu'à long terme. À très court terme, il faut veiller à ce que les grands fournisseurs de denrées alimentaires et d'intrants agricoles s'abstiennent de prendre des mesures limitant les exportations.

Enfin, il est nécessaire de corriger la structure du commerce international de l'agriculture à moyen et long terme qui produit de forts effets de distorsion, au détriment de la sécurité alimentaire et de la production dans de nombreux pays africains¹¹⁴. L'accord de l'OMC sur l'agriculture reconnaît l'importance de remédier aux déséquilibres du commerce agricole, mais les progrès en matière de négociations et d'exécution des décisions en vigueur stagnent¹¹⁵. L'importante marge de manœuvre accordée par l'OMC aux économies développées en matière de politiques de soutien qui entraînent des effets de distorsion des échanges continue d'avoir des effets négatifs sur la production agricole et la sécurité alimentaire des pays africains, dont beaucoup dépendent de plus en plus des importations de produits agricoles fortement subventionnés dans les économies développées. Outre la correction de ce déséquilibre, il est nécessaire de renforcer le traitement spécial et différencié pour les pays en développement membres, notamment les pays africains importateurs nets de produits alimentaires.

113 Parmi les ménages qui vendent leurs récoltes, le pourcentage de ceux qui le font par des circuits informels est de 99 % en Éthiopie, de 73 % au Ghana, de 100 % au Malawi et au Nigeria, et de 98 % en Tanzanie (FAO 2015).

114 FMI, OMC et Banque mondiale (2022).

115 Lors de la conférence ministérielle de Nairobi en 2015, les ministres du Commerce ont adopté une décision historique supprimant les subventions à l'exportation de produits agricoles et fixant de nouvelles règles pour les autres formes de soutien à ce secteur. Cependant, les progrès dans la mise en œuvre sont au point mort.

C. Transformer les systèmes alimentaires pour aider à accélérer la transformation économique¹¹⁶

Les décideurs politiques accordent généralement de l'attention à la transformation des systèmes alimentaires en amont¹¹⁷, à la croissance des exportations et des importations de produits alimentaires grâce à la libéralisation et à la mondialisation des échanges¹¹⁸, à la croissance des marchés des intrants (eau, terres et semences améliorées),¹¹⁹ ainsi qu'à la transformation en aval du système alimentaire national (révolution des supermarchés, diversification des régimes alimentaires, etc.)¹²⁰. En revanche, ils négligent la transformation rapide des segments intermédiaires des chaînes de valeur agroalimentaires, qui se situent entre les producteurs agricoles et la population croissante des consommateurs urbains. Or les segments intermédiaires englobent l'ensemble des activités de transformation, de stockage, de transport, de vente en gros, de vente au détail, de restauration et d'autres fonctions postérieures à la sortie de l'exploitation agricole, qui transforment quotidiennement les biens agricoles produits par les agriculteurs. C'est pourtant un domaine d'action à ne pas négliger, car il représente 30 à 40 % de la valeur ajoutée et des coûts des chaînes de valeur alimentaires et a un effet multiplicateur important sur l'emploi,¹²¹ et, par l'augmentation de la gamme de nutriments disponibles pour les consommateurs, il est susceptible d'offrir potentiellement d'importants résultats nutritionnels. Le développement des chaînes de valeur alimentaire en est un exemple, car elles créent de la valeur pour les sous-produits des cultures tout en augmentant la disponibilité des protéines animales.

La transformation des segments intermédiaires des chaînes de valeur agricoles s'accompagne généralement de révolutions industrielles et agraires. L'introduction de nouveaux équipements et produits ainsi que de meilleures pratiques de gestion améliorent la qualité et réduisent le coût de la transformation, du stockage, du transport, de la vente au détail et des services alimentaires. Ces innovations entraînent à leur tour une amélioration de la qualité des produits et une baisse des prix alimentaires, ce qui permet d'accéder à de nouveaux marchés et de stimuler les investissements, la croissance économique et l'emploi non agricole. Dans les pays en développement, la chaîne de valeur agroalimentaire est un point d'entrée pour les investissements étrangers et les transferts de technologie, et, au fur et à mesure que les économies se développent, un employeur potentiel à plus grande échelle (par rapport au secteur agricole). Cette transformation des acteurs intermédiaires (transporteurs, entrepositaires frigorifiques et meuniers, entre autres) est déjà en cours dans les pays africains et asiatiques les plus pauvres¹²².

La croissance et la transformation des chaînes de valeur agroalimentaires sont étroitement liées à l'augmentation du revenu par habitant et à l'urbanisation. L'augmentation des revenus s'accompagne d'une demande accrue : (1) de légumes, de fruits et d'aliments d'origine animale plus nutritifs et périssables ; (2) d'aliments hors domicile proposés par les restaurants et les aliments préparés et transformés (notamment congelés ou réfrigérés)¹²³ ; et (3) d'attributs de qualité non nutritifs (apparence, sécurité, aptitude au stockage, goût, variété, attributs environnementaux ou sociaux liés au processus de production)¹²⁴. Cela vaut également pour les zones rurales, où les ménages agricoles achètent une part croissante des aliments qu'ils consomment. Par exemple, les ménages ruraux de l'AFE ont acheté 44 %

116 Cette sous-section s'inspire largement de Barrett et coll. (2021), Barrett et coll. (à paraître), et Reardon (2015).

117 Pingali et Rosegrant (1995).

118 Anderson et coll. (1997).

119 Rosegrant, Gazmuri Schleyer et Yadav (1995); Deininger et Feder (2001); Pray et Naseem (2007).

120 Reardon et coll. (2003); Pingali (2006); Popkin (2014); Barrett et coll. (à paraître).

121 Reardon et coll. (2012).

122 Reardon (2015); Barrett et coll. (à paraître).

123 Ma et coll. (2006).

124 Ortega et coll. (2011).

(en valeur) des aliments qu'ils ont consommés¹²⁵. En outre, du fait de l'urbanisation croissante et donc de l'intermédiation territoriale, l'importance des segments intermédiaires de la chaîne de valeur s'est accrue. Le modèle d'urbanisation des pays en développement — caractérisé par des mégapoles à forte densité — offre l'opportunité de développer le commerce de détail et les services alimentaires pour répondre à la demande alimentaire urbaine¹²⁶.

La transformation des chaînes de valeur agricoles est également soutenue par des investissements publics dans les infrastructures rurales matérielles et immatérielles, notamment les routes, les autoroutes à péage et les lignes de chemin de fer et d'autobus¹²⁷. Il est également essentiel d'investir dans les infrastructures des marchés de gros, ainsi que de renforcer les réglementations commerciales et les normes publiques, notamment sanitaires.¹²⁸ Le déficit d'infrastructures de transport (en quantité et en qualité) dans la région, combiné à la médiocrité des services publics (y compris les marchés et les services logistiques, entre autres), peut également ralentir la transformation des systèmes alimentaires¹²⁹. Des investissements visant à élargir l'accès aux services d'électricité et à en améliorer la fiabilité sont nécessaires pour la transformation de certains produits agricoles, les innovations dans le secteur des énergies renouvelables constituant une option supplémentaire. Des investissements du secteur privé sont également nécessaires de la part des petits et moyens opérateurs, notamment les camionneurs, les propriétaires d'entrepôts, les meuniers, les exploitants d'entrepôts frigorifiques, les négociants en gros et les courtiers ruraux.

Les réformes politiques orientées vers l'extérieur, telles que la libéralisation unilatérale du commerce extérieur et des investissements, ont un impact sur les chaînes de valeur agroalimentaires. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la participation du secteur agroalimentaire aux chaînes de valeur mondiales (CVM) est en hausse en raison de la diversité croissante des fournisseurs¹³⁰. Les chaînes de valeur mondiales de ce secteur impliquent non seulement la pénétration d'investissements directs étrangers, mais aussi le transfert de pratiques et de compétences en matière de gestion et de commerce (contrats, logistique, etc.)¹³¹. Pourtant, la plupart des produits alimentaires, et notamment les aliments transformés, ne sont pas commercialisés à l'échelle internationale, mais sont consommés dans le pays qui les fabrique¹³². Par conséquent, l'agenda politique devrait également mettre l'accent sur le renforcement des chaînes de valeur nationales (CVN) dans les systèmes agroalimentaires des pays de la région¹³³. Ces chaînes pourront ainsi bénéficier des retombées des chaînes de valeur mondiales grâce au transfert des innovations technologiques et des meilleures pratiques des entreprises exportatrices (par exemple, les normes internationales)¹³⁴. À Madagascar, les agriculteurs ont utilisé de meilleures pratiques de gestion des sols et de l'eau introduites par les agents de vulgarisation des exportateurs de légumes frais pour augmenter la production de bétail et de riz destinée aux marchés intérieurs¹³⁵. Les investissements dans les infrastructures du secteur agricole commercial — routes de desserte rurales et marchés de regroupement, par exemple — peuvent accélérer le développement des CVN¹³⁶.

125 Tschirley et coll. (2015).

126 Reardon et Timmer (2014).

127 Par exemple, les investissements dans les routes et les ponts en Éthiopie et au Mozambique (Minten et coll. 2016; Zant 2017).

128 Reardon et coll. (2012).

129 OCDE/CSAO (2021).

130 Greenville, Kawasaki et Jouanjean (2019).

131 Dans les pays dont le secteur agroalimentaire est moins ouvert aux investissements étrangers (par exemple, l'Afrique du Sud), les progrès dans les segments intermédiaires des chaînes de valeur sont plus lents.

132 Dans le monde, moins d'un quart des denrées alimentaires produites sont commercialisées entre les pays (d'Odorico et coll. 2014).

133 Les CVC peuvent être exploitées par des entreprises nationales ou multinationales et avoir des liens avec différentes fonctions de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, les PME locales détiennent une part plus importante du marché alimentaire national en Afrique. Par exemple, la part des ventes de produits alimentaires réalisées dans les supermarchés par des chaînes locales est de 52 % dans la région (Barrett et coll., à paraître).

134 Feyaerts, van den Broeck et Maertens (2019).

135 Minten et coll. (2007); Bellemare (2012).

136 Theriault et Tschirley (2014).

La révolution tranquille des segments intermédiaires de la chaîne de valeur agroalimentaire implique un recours accru aux services logistiques et commerciaux, avec des conséquences importantes pour les consommateurs de produits alimentaires, les agriculteurs et les intermédiaires (par exemple, les grossistes, les transformateurs, les prestataires de services logistiques tiers et les détaillants) qui facilitent la livraison des produits entre eux¹³⁷. Les changements rapides que connaissent les systèmes de transformation et de commercialisation ainsi que les modes d'organisation des entreprises offriront aux agriculteurs la possibilité d'accéder à des marchés (nationaux et mondiaux) de plus grande valeur tout en respectant des normes plus rigoureuses pour leurs produits¹³⁸. La croissance des activités des intermédiaires de la chaîne de valeur du *teff* à Addis-Abeba, en Éthiopie, en est une illustration. La transformation de cette chaîne de valeur a permis de produire de la farine de *teff* et de *l'enjera* (pain plat) de meilleure qualité, au lieu de vendre du *teff* rouge non moulu, moins cher, que les ménages doivent nettoyer et moudre eux-mêmes. Cette évolution a entraîné la multiplication de moulins/détaillants (généralement des PME) et d'entreprises productrices d'*enjera*, ainsi qu'une demande accrue de services de suivi pour la livraison à grande échelle dans des villes plus éloignées¹³⁹. Des changements analogues se sont produits dans la chaîne de valeur du *maïs* au Nigéria, avec une croissance accrue des ventes en gros pour approvisionner les usines d'aliments pour animaux et de farine, conduisant à une augmentation massive des services de transport et d'entreposage¹⁴⁰.

Enfin, les systèmes agroalimentaires sont également vulnérables aux chocs systémiques, tels que les événements météorologiques extrêmes, les guerres internes et externes, ainsi que les pandémies¹⁴¹. Lors de la pandémie de COVID-19, les intermédiaires des chaînes de valeur se sont rapidement adaptés en passant d'une chaîne et d'un mode de service à l'autre, en fonction de leur sous-secteur¹⁴². Par exemple, les transformateurs ont augmenté les emballages orientés vers la clientèle de détail du secteur de la restauration tout en réduisant les emballages destinés à la clientèle de gros¹⁴³. La crise pandémique a déclenché des innovations technologiques et organisationnelles susceptibles d'être adoptées définitivement. Par exemple, les agriculteurs et les transformateurs adoptent de nouvelles approches pour renforcer la sécurité des travailleurs et la résilience des entreprises. Au Nigéria, les transformateurs de viande de poulet ont mis en place des transports par autobus réservés aux travailleurs et des roulements d'équipes pour respecter la distanciation sociale dans les usines¹⁴⁴. La gestion des risques systémiques de catastrophe pour les systèmes agroalimentaires peut nécessiter une diversification et une flexibilité accrues de leurs modèles de production, d'approvisionnement, de transformation et de distribution. Toutefois, ces changements peuvent entraîner des coûts d'efficacité.

137 Greenville, Jouanjean et Kawasaki (2019).

138 Aksoy et Beghin (2005).

139 Minten et coll. (2016).

140 Liverpool-Tasie, Adjognon et Reardon (2017).

141 Gomez et coll. (2021).

142 Varshney, Roy et Meenakshi (2020); Lowe, Nadhanael et Roth (2021).

143 Aday et Aday (2020).

144 Swinnen et McDermott (2020).

Appendice : Classification des pays

TABLEAU A.1 : Classification des pays selon l'abondance des ressources en Afrique subsaharienne

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources		
Pétrole	Métaux et minerais			
Angola	Botswana	Bénin	Gambie	Rwanda
République du Congo	République Démocratique du Congo	Burkina Faso	Ghana	São Tomé et Príncipe
Guinée Équatoriale		Burundi	Guinée-Bissau	Sénégal
Gabon	Guinée	Cabo Verde	Kenya	Seychelles
Nigéria	Libéria	Cameroun	Lesotho	Somalie
Soudan du Sud	Mauritanie	République centrafricaine	Madagascar	Soudan
Tchad	Namibie	Comores	Malawi	Tanzanie
	Niger	Côte d'Ivoire	Mali	Togo
	Afrique du Sud	Érythrée	Maurice	Zimbabwe
	Sierra Leone	Eswatini	Mozambique	
	Zambie	Éthiopie	Ouganda	

Remarque : Les pays riches en ressources sont ceux qui ont des rentes issues de l'exploitation de ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassant 10 % du PIB.

TABLEAU A.2 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana
Nigéria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal
		Côte d'Ivoire	Togo

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

TABLEAU A.3 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique
Soudan du Sud	Démocratique République du Congo	Comores	Rwanda
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles
	Zambie	Éthiopie	Somalia
		Kenya	Soudan
		Lesotho	Tanzanie
		Madagascar	Ouganda
		Malawi	Zimbabwe
		Maurice	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

Bibliographie

- Aday, S. et M. S. Aday. 2020. "Impact of COVID-19 on the Food Supply Chain." *Food Quality and Safety* 4: 167–80.
- Aguiar, M. et G. Gopinath. 2007. "Emerging Market Business Cycles: The Cycle Is the Trend." *Journal of Political Economy* 115 (1): 69–102.
- Ajayi, Kehinde; Dao, Aziz; Koussoubé, Estelle. Forthcoming. The Effects of Childcare on Women and Children: Evidence from a Randomized Evaluation in Burkina Faso. Document de travail de recherche sur les politiques à paraître; Banque mondiale
- Aker, J. C., & Ksoll, C. (2016). Can mobile phones improve agricultural outcomes? Evidence from a randomized experiment in Niger. *Food Policy*, 60, 44-51.
- Aksoy, M. et J. Beghin. 2005. "Introduction and Overview." Document de travail de l'IDEAS de RePEc, Research Division of the Federal Reserve Bank of St. Louis, MO.
- Alston, J. M., P. G. Pardey et X. Rao. 2021. "Rekindling the Slow Magic of Agricultural R&D." *Issues in Science and Technology*, May. <https://issues.org/rekindling-magic-agricultural-research-development-alston-pardey-rao/>.
- Amaglobeli, D., E. Hanedar, G. H. Hong et C. Thévenot. 2022. "Fiscal Policy for Mitigating the Social Impact of High Energy and Food Prices." Notes du FMI 2022/001, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Amankwah, A. et S. Gourlay. 2021. "Food Security in the Face of COVID-19: Evidence from Africa." LSMS Integrated Surveys on Agriculture, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Ambler, K., K. Jones, M. O'Sullivan. 2021. "Facilitating women's access to an economic empowerment initiative: Evidence from Uganda." *World Development*, 138, 105224.
- Anderson, K., B. Dimaranan, T. Hertel et W. Martin. 1997. "Asia-Pacific Food Markets and Trade in 2005: A Global, Economy-Wide Perspective." *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 41 (1): 19–44.
- Andrews, C., A. de Montesquiou, I. A. Sánchez, P. V. Dutta, S. Samaranayake, J. Heisey, T. Clay et S. Chaudhary. 2021. *The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale*. Washington, DC: Publications de la Banque mondiale.
- Bailliu, J., R. Lafrance et J. F. Perrault. 2003. "Does Exchange Rate Policy Matter for Growth?" *International Finance* 6 (3): 381–414.
- Banque mondiale. 2012a. "Africa Can Help Feed Africa: Removing Barriers to Regional Trade in Food Staples." Report No. 73887, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2012b. "Designing and Implementing a Rural Safety Net in a Low Income Setting: Lessons Learned from Ethiopia's Productive Safety Net Program, 2005-2009." Banque mondiale, Washington, DC. <http://web.worldbank.org/archive/website01506/WEB/IMAGES/ETHIOP-2.PDF>.
- . 2018a. *The State of Social Safety Nets 2018*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2018b. The Agribusiness Innovation Center of Senegal: Scaling a competitive horticulture sector through value adding post-harvest processing. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2019a. "Digitizing Agriculture: Evidence from E-Voucher Programs in Mali, Chad, Niger, and Guinea." AFCW3 Economic Update, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2019b. "Project Appraisal Document for Malawi Social Support for Resilient Livelihood Project." Banque mondiale, Washington, DC. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/400931576292473547/pdf/Malawi-Social-Support-for-Resilient-Livelihoods-Project.pdf>.

- . 2020a. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2020b. “The Next Generation Africa Climate Business Plan: Ramping Up Development-Centered Climate Action.” Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2020c. “Where Climate Change Is Reality: Supporting Africa’s Sahel Pastoralists to Secure a Resilient Future.” Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/news/immersive-story/2020/09/21/where-climatechange-is-reality-supporting-africas-sahelpastoralists-secure-a-resilient-future>.
- . 2020d. *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2021a. *Africa’s Pulse*, volume 24. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2021b. “Design and Delivery of E-Voucher Schemes in Agriculture in Sub-Saharan Africa.” Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2021c. “Food Security in the Face of COVID-19: Evidence from Africa.” Banque mondiale, Washington, DC. <https://blogs.worldbank.org/opendata/food-security-face-covid-19-evidence-africa>.
- . 2021d. *Future of Food: Building Stronger Food Systems in Fragility, Conflict, and Violence Settings*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2021e. “Opportunities for Climate Finance in the Livestock Sector: Removing Obstacles and Realizing Potential.” Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2021f. “Stress Testing Social Protection: A Rapid Appraisal of the Adaptability of Social Protection Systems and Their Readiness to Scale Up – A Guide for Practitioners.” Banque mondiale, Washington, DC. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/559321634917529231/pdf/Stress-Testing-Social-Protection-A-Rapid-Appraisal-of-the-Adaptability-of-Social-Protection-Systems-and-Their-Readiness-to-Scale-Up-A-Guide-for-Practitioners.pdf>.
- . 2021g. The Role of Strategic Grain Reserves in Enhancing Food Security in Zambia and Zimbabwe. Banque mondiale, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35811>
- . 2022a. *Africa’s Pulse*, volume 25. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2022b. *Food Security Update*, various issues. Banque mondiale, Washington, DC. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b5de315c82b1a3bb32bf30057aad9b74-0320012022/original/Food-Security-Update-LXVIII-Aug-11-2022.pdf>.
- . 2022c. “Responding to COVID-19 by Advancing Social Safety Nets in Liberia.” Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/results/2022/05/10/afw-responding-to-covid-19-by-advancing-social-safety-nets-in-liberia>.
- . 2022d. “World Bank Announces Planned Actions for Global Food Crisis Response.” Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/05/18/world-bank-announces-planned-actions-for-global-food-crisis-response>.
- Banque mondiale; ONE Campaign. 2014. *Levelling the Field : Improving Opportunities for Women Farmers in Africa*. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2020a. *FAO Policy on Gender Equality 2020–2030*. Rome, Italie: FAO. www.fao.org/3/cb1583en/cb1583en.pdf.
- . 2020b. *The State of Food Security and Nutrition in the World*. Rome, Italie: FAO.

- Baborska, R. forthcoming. Suivi des politiques agricoles et alimentaires au Sénégal 2021. Rapport d'analyse politique. Programme de Suivi et analyse des politiques agricoles et alimentaires (SAPAA). Rome, FAO.
- Baptista, D., M. Farid, D. Fayad, L. Kemo, L. Lanci, P. Mitra, T. Muehlschlegel, C. Okou, J. Spray, K. Tuitoek et F. Unsal. 2022. "Climate Change and Chronic Food Insecurity in Sub-Saharan Africa." Departmental Paper DP/2022/016, Département Afrique, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Barrett, C. B., J. Fanzo, M. Herrero, D. Mason-D'Croz, A. Mathys, P. Thornton, S. Wood, T. G. Benton, S. Fan, L. Lawson-Lartego, R. Nelson, J. Shen et L. Majele Sibanda. 2021. "COVID-19 Pandemic Lessons for Agri-Food Systems Innovation." *Environmental Research Letters* 16: 101001.
- Barrett, C. B., T. Reardon, J. Swinnen et D. Zilberman. Forthcoming. "Agri-food Value Chain Revolutions in Low- and Middle-Income Countries." *Journal of Economic Literature*.
- Bashir, S., M. Lockheed, E. Ninan et J.P. Tan. 2018. *Facing Forward: Schooling for Learning in Africa*. Africa Development Forum Series. Washington, DC, Banque mondiale/Agence Française de Développement.
- Bastian, G., M. Goldstein et S. Papineni. 2017. "Are Cash Transfers Better Chunky or Smooth? Evidence from an Impact Evaluation of a Cash Transfer Program in Northern Nigeria." Gender Innovation Lab Policy Brief No. 21. Banque mondiale, Washington, DC.
- Beegle, K. et L. Christiaensen. 2019. *Accelerating Poverty Reduction in Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Begazo-Gomez, T., M. P. Blimpo et M. A. Dutz. 2022. *Inclusive Digital Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Bellemare, M. F. 2012. "As You Sow, So Shall You Reap: The Welfare Impacts of Contract Farming." *World Development* 40 (7): 1418–34.
- Bossuroy, T., M. Goldstein, B. Karimou, D. Karlan, H. Kazianga, W. Parienté, P. Premand, C. C. Thomas, C. Udry, J. Vaillant et K. A. Wright. 2022. "Tackling Psychosocial and Capital Constraints to Alleviate Poverty." *Nature* 605 (7909): 291–97.
- Buller, A. M., A. Peterman, M. Ranganathan, A. Bleile, M. Hidrobo et L. Heise. 2018. "A mixed-method review of cash transfers and intimate partner violence in low- and middle-income countries." *The World Bank Research Observer* 33(2): 218-258.
- Bundy, D. A. P., N. de Silva, S. Horton, D. T. Jamison et G. C. Patton. 2018. *Re-Imagining School Feeding: A High-Return Investment in Human Capital and Local Economies*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Carneiro, P., L. Kraftman, G. Mason, L. Moore, I. Rasul et M. Scott. 2021. "The Impacts of a Multifaceted Prenatal Intervention on Human Capital Accumulation in Early Life." *American Economic Review* 111 (8): 2506–49.
- CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). 2019. Rapport annuel des Nations Unies sur les changements climatiques 2019. New York, New York.
- Centre mondial pour l'adaptation. 2021. *The State and Trends in Adaptation Report 2021: Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire: GCA Africa.
- CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale). 2022. The Future of Animal Source Food: Rising demands in Africa. <https://foresight.cgiar.org/blog/the-future-of-animal-source-food-rising-demands-in-africa/>
- Cherchi, L., M. Goldstein, J. Habyarimana, J. Montalvao, M. O'Sullivan, C. Udry et A. Gruver. 2019. "Empowering Women through Equal Land Rights: Experimental Evidence from Rural Uganda." Gender Innovation Lab Policy Brief 33, Banque mondiale, Washington, DC.
- Cockx, L., L. Colen et J. De Weerd. 2018. "From Corn to Popcorn? Urbanization and Dietary Change: Evidence from Rural-Urban Migrants in Tanzania." *World Development* 110: 140–59.

- Collier, P. et S. Dercon. 2014. "African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World?" *World Development* 63: 92–101.
- COMESA-EAC-SADC (Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe, Communauté de l'Afrique de l'Est et Communauté de développement de l'Afrique australe). 2021. *The Mechanism for Reporting, Monitoring & Eliminating Non-Tariff Barriers*. COMESA, EAC et SADC.
- Corral, P., A. Irwin, N. Krishnan et D. G. Mahler. 2020. *Fragility and Conflict: On the Front Lines of the Fight against Poverty*. Washington, DC: Publications de la Banque mondiale.
- de Hoop, J., V. Groppo et S. Handa., on behalf of the Malawi Social Cash Transfer Program and the Zambia Multiple Category Targeted Program study teams. 2020. "Cash Transfers, Microentrepreneurial Activity, and Child Work: Evidence from Malawi and Zambia." *Revue économique de la Banque mondiale* 34(3): 670-697.
- Deane, G., T. Pattison et N. Luchoo. 2016. "Land Administration and Valuation Information System (LAVIMS) – Five Years of Operations in Mauritius." Paper prepared for presentation at the "2016 World Bank Conference on Land and Poverty," Banque mondiale, Washington, DC.
- Deichmann, U., A. Goyal et D. Mishra. 2016. "Will Digital Technologies Transform Agriculture in Developing Countries?" *Agricultural Economics* 47 (S1): 21–33.
- Deininger, K. et A. Goyal. Forthcoming. *Land Rights for Resilient and Equitable Growth in Africa*. Africa Region Flagship Series. Washington, DC: Banque mondiale.
- Deininger, K. et G. Feder. 2001. "Land Institutions and Land Markets." In *Handbook of Agricultural Economics*, édition par C. Barrett et D. Just. Amsterdam, Pays-Bas: Elsevier.
- Deininger, K., R. Awasthi et W. McCluskey. 2021. "Improving Property Tax Collection in Africa: Technological Opportunities and Regulatory Changes." Background paper for the Africa Regional Land Flagship Report, Banque mondiale, Washington, DC.
- Di Pace, F., L. Juvenal et I. Petrella. 2020. "Terms-of-Trade Shocks Are Not All Alike." Document de travail du FMI 20/280, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- D'Odorico, P., J. A. Carr, F. Laio, L. Ridolfi et S. Vandoni. 2014. "Feeding Humanity through Global Food Trade." *Earth's Future* 2 (9): 458–69.
- Donald, A., J. Vaillant, F. Campos, M.E. Cucagna. 2018. *Caring about Carework: Lifting Constraints to the Productivity of Women Farmers in the Democratic Republic of the Congo*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Drake, L., A. Woolnough, C. Burbano et D. Bundy. 2016. *Global School Feeding Sourcebook: Lessons from 14 Countries*. Imperial College Press, Londres, Royaume-Uni.
- Drechsel, T., M. McLeay et S. Tenreyro. 2019. "Monetary Policy for Commodity Booms and Busts." Presented at the Jackson Hole Economic Policy Symposium, Federal Reserve Bank of Kansas City, MO.
- Eberhardt, M. et A. Presbitero. 2021. "Commodity Prices and Banking Crisis." CEPR Discussion Paper 15959, Center for Economic Policy Research, Londres.
- Eliste, P., Forget, V., Veillerette, Be., Rothe, A.-K., Camara, Y., Cherrou, Y., Ugo, E., Deng, S. 2022. *Transforming Agriculture in South Sudan: From Humanitarian Aid to a Development Oriented Growth Path*. Country Investment Highlights; No.14. Rome, Italie; Washington D.C., États Unis d'Amérique: FAO; Banque mondiale.
- Équipe de l'évaluation des transferts monétaires au Malawi. 2018. "Malawi's Social Cash Transfer Programme: A Comprehensive Summary of Impacts." Innocenti Research Brief 2018-01. UNICEF Office of Research—Innocenti, Florence, Italie.
- Fan, S., A. Gulati et S. Thorat. 2008. "Investment, Subsidies, and Pro-Poor Growth in Rural India." *Agricultural Economics* 39 (2): 163–70.

- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2015. "A Data Portrait of Smallholder Farmers: An Introduction to a Dataset on Small-Scale Agriculture." FAO, Rome, Italie.
- Feyaerts, H., G. van den Broeck et M. Maertens. 2019. "Global and Local Food Value Chains in Africa: A Review." *Agricultural Economics* 51: 143–57.
- Filmer, D. et L. Fox. 2014. *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Forum. Washington, DC: Banque mondiale.
- FMI, OMC et Banque mondiale (Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce et la Banque mondiale). 2022. *Subsidies, Trade, and International Cooperation*. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/a4f01ddb-en>.
- Franzsen, R. et W. McCluskey, eds. 2017. *Property Tax in Africa: Status, Challenges and Prospect*. Cambridge, MA: Lincoln Institute of Land Policy.
- FSIN (FSIN (Réseau d'information pour la sécurité alimentaire) et le Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2022a. *2022 Global Report on Food Crises*. Rome, Italie: Programme alimentaire mondial . <https://www.wfp.org/publications/global-report-food-crises-2022>.
- FSIN (FSIN (Réseau d'information pour la sécurité alimentaire) et le Réseau mondial contre les crises alimentaires : Mid-Year Update. Rome, Italie: Programme alimentaire mondial . <https://reliefweb.int/report/world/global-report-food-crises-2022-mid-year-update>
- Gautam, M., D. Laborde, A. Mamun, W. Martin, V. Piñeiro et R. Vos. 2022. *Repurposing Agricultural Policies and Support: Options to Transform Agriculture and Food Systems to Better Serve the Health of People, Economies, and the Planet*. Washington, DC: Banque mondiale et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Gentilini, U., M. B. A. Almenfi, T. M. M. Iyengar, Y. Okamura, J. A. Downes, P. Dale, M. Weber, D. L. Newhouse, C. P. Rodriguez Alas, M. Kamran et I. V. Mujica Canas. 2022. "Social Protection and Jobs Responses to COVID-19." Banque mondiale, Washington, DC.
- Gomez, M., A. Mejia, B. L. Ruddell et R. R. Rushforth. 2021. "Supply Chain Diversity Buffers Cities against Food Shocks." *Nature* 595: 250–54.
- Goyal, A. et J. Nash. 2017. *Reaping Richer Returns: Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth*. Africa Development Forum. Washington, DC: Banque mondiale et l'Agence française de développement.
- Greenville, J., K. Kawasaki et M.-A. Jouanjean. 2019. "Dynamic Changes and Effects of Agro-Food GVCs." Documents de la Direction des de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries de l'OCDE No. 119, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Greenville, J., M.-A. Jouanjean et K. Kawasaki. 2019. "Nouvelles pistes de création de valeur dans le secteur agroalimentaire" Document de la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE TAD/TC/CA/ WP(2018)1/FINAL, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Ha, J., M. A. Kose et F. Ohnsorge. 2021. "One-Stop Source: A Global Database of Inflation." Document de travail de recherche sur les politiques 9737, Banque mondiale, Washington DC.
- Haile-Gabriel, A. 2021. "Agriculture will make or break free African trade." Africa Renewal, Nations Unies, mai. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/may-2021/agriculture-will-make-or-break-africas-free-trade>
- Handa, S., D. Seidenfeld, B. Davis, G. Tembo, and Zambia Cash Transfer Evaluation Team. 2016. "The Social and Productive Impacts of Zambia's Child Grant." *Journal of Policy Analysis and Management* 35 (2): 357–87.
- Harris, D. et A. Orr. 2013. "Is Rainfed Agriculture Really a Pathway from Poverty?" *Agricultural Systems* 123: 84–96.

- Hazell, P. 2009. "The Asian Green Revolution." Document de travail IFPRI 00911, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- IPC (Initiative de politique climatique) 2022 <https://www.climatepolicyinitiative.org/gca-africa-adaptation-finance/sectors/agriculture/>
- Jayne, T. S., M. Muyanga, A. Wineman, H. Ghebri, C. Stevens, M. Stickler, A. Chapoto, W. Anseeuw, D. van der Westhuizen et D. Nyange. 2019. "Are Medium-Scale Farms Driving Agricultural Transformation in Sub-Saharan Africa?" *Agricultural Economics* 50 (S1): 75–95.
- Kabundi, A., P. Nagle, F. Ohnsorge et T. Yamazaki. 2022. "Causes and Consequences of Industrial Commodity Price Shocks." In *Commodity Markets: Evolution, Challenges, and Policies*, édition par J. Baffes et P. Nagle. Washington, DC: Banque mondiale.
- Kee, H. L. et A. Nicita. 2016. "Trade Frauds, Trade Elasticities and Non-Tariff Measures." Banque mondiale, Washington, DC.
- Kondylis, F., Mueller, V., Sheriff, G. et Zhu, S. (2016) Do Female Instructors Reduce Gender Bias in Diffusion of Sustainable Land Management Techniques? Experimental Evidence From Mozambique. *World Development*, 78, pp. 436-449
- Kose, M. A. 2002. "Explaining Business Cycles in Small Open Economies: How Much Do World Prices Matter?" *Journal of International Economics* 56 (2): 299–327.
- Kray, H., C. Jenane, S. Shetty, A. Braimoh, P. Eliste et E. W. Mghenyi. 2022. "Adapting Africa's Food System to Climate Change Is an Imperative; It's Time for Action." *World Bank Blogs, Africa Can End Poverty*. <https://blogs.worldbank.org/africacan/adapting-africas-food-system-climate-change-imperative-its-time-action>.
- Kray, H.A., C. Heumesser, F. Mikulcak, A. Giertz et M. Bucik. 2018. Productive Diversification in African Agriculture and its Effects on Resilience and Nutrition. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/942331530525570280/Productive-Diversification-in-African-Agriculture-and-its-Effects-on-Resilience-and-Nutrition>
- Kwakwa, V. 2022. "Over 66 Million People Are Food Insecure in Eastern and Southern Africa: Here Is What the World Bank Group Is Doing about It." Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.zawya.com/en/economy/africa/conflict-climate-change-economic-shocks-deny-over-66mln-africans-food-s1mgqhk1>.
- Liverpool-Tasie, S., S. Adjognon et T. Reardon. 2016. "Transformation of the Food System in Nigeria and Female Participation in the Non-Farm Economy (NFE)." In *2016 Annual Meeting, Agricultural and Applied Economics Association*, 31 juillet – 2 août, Boston, MA.
- López, R. et G. I. Galinato. 2007. "Should Governments Stop Subsidies to Private Goods? Evidence from Rural Latin America." *Journal of Public Economics* 91: 1071–94.
- Lowder, S. K., M. V. Sánchez et R. Bertini. 2021. "Which Farms Feed the World and Has Farmland Become More Concentrated?" *World Development* 142: 105455.
- Lowe M., G. V. Nadhanael et B. N. Roth. 2021. "India's Food Supply Chain during the Pandemic." *Food Policy* 105: 102162.
- Ma, H., J. Huang, F. Fuller et S. Rozelle. 2006. "Getting Rich and Eating Out: Consumption of Food Away from Home in Urban China." *Canadian Journal of Agricultural Economics* 54(1): 101-119.
- Mendoza, E. 1995. "The Terms of Trade, the Real Exchange Rate, and Economic Fluctuations." *International Economic Review* 36: 101–37.
- Minten, B., L. Randrianarison and J. Swinnen. 2007. "Spillovers from high-value agriculture for exports on land use in developing countries: Evidence from Madagascar." *Agricultural Economics* 37: 265-275.

- Minten, B., S. Tamru, E. Engida et T. Kuma. 2016. "Transforming Staple Food Value Chains in Africa: The Case of Teff in Ethiopia." *Journal of Development Studies* 52 (5): 627–45.
- NCube, P. 2018. "The Southern African Poultry Value Chain: Corporate Strategies, Investments and Agro-Industrial Policies." *Development Southern Africa* 35 (3): 369–87.
- OCDE et FAO. 2022. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f1b0b29c-en>.
- OCDE/SWAC (Organisation de coopération et de développement économiques et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest). 2021. «Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest : implications pour les populations et les politiques de la région». Série Maps & Facts n° 4, Éditions CSAO/OCDE, Paris. https://www.oecd.org/swac/maps/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021_EN.pdf.
- Ortega, D.L., H.H. Wang, L. Wu et N.J. Olynk. 2011. "Modeling heterogeneity in consumer preferences for select food safety attributes in China." *Food Policy* 36 (2): 318-324.
- Pernechele, V., F. Fontes, R. Baborska, J. Nkuingoua, X. Pan et C. Tuyishime. 2021. "Public Expenditure on Food and Agriculture in Sub-Saharan Africa: Trends, Challenges and Priorities." Food and Agriculture Organization, Rome, Italie. <https://doi.org/10.4060/cb4492en>.
- Pingali, P. 2006. "Westernization of Asian Diets and the Transformation of Food Systems: Implications for Research and Policy." *Food Policy* 32: 281–98.
- Pingali, P. et M. W. Rosegrant. 1995. "Agricultural Commercialization and Diversification: Processes and Policies." *Food Policy* 20 (3): 171–85.
- Popkin, B. M. 2014. "Nutrition, Agriculture and the Global Food System in Low and Middle Income Countries." *Food Policy* 47: 91–96.
- Pray, C. et A. Naseem. 2007. "Supplying Crop Biotechnology to the Poor: Opportunities and Constraints." *Journal of Development Studies* 43 (1): 192–217.
- Premand, P. et Q. Stoeffler. 2020. "Do Cash Transfers Foster Resilience? Evidence from Rural Niger." Banque mondiale, Washington, DC. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/281821605039063267/pdf/Do-Cash-Transfers-Foster-Resilience-Evidence-from-Rural-Niger.pdf>.
- Ralston, L., C. Andrews et A. Hsiao. 2017. The Impacts of Safety Nets in Africa : What Are We Learning?. Document de travail de recherche sur les politiques No. 8255. Banque mondiale, Washington, DC.
- Rashid, S., P. Dorosh, M. Malek et S. Lemma. 2013. "Modern Input Promotion in Sub-Saharan Africa: Insights from Asian Green Revolution." *Agricultural Economics* 44: 705–21.
- Reardon, T. 2015. "The Hidden Middle: The Quiet Revolution in the Midstream of Agrifood Value Chains in Developing Countries." *Oxford Review of Economic Policy* 31 (1): 45–63.
- Reardon, T. et C. P. Timmer. 2014. "Five Inter-Linked Transformations in the Asian Agrifood Economy: Food Security Implications." *Global Food Security* 3 (2): 108–17.
- Reardon, T., C. P. Timmer, C. B. Barrett et J. Berdegue. 2003. "The Rise of Supermarkets in Africa, Asia, and Latin America." *American Journal of Agricultural Economics* 85 (5): 1140–46.
- Reardon, T., K. Z. Chen, B. Minten et L. Adriano. 2012. *The Quiet Revolution in Staple Food Value Chains in Asia: Enter the Dragon, the Elephant, and the Tiger*. Manila, Philippines: Banque asiatique de développement et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Reinhart, C. M., V. Reinhart et C. Trebesch. 2016. "Global Cycles: Capital Flows, Commodities, and Sovereign Defaults." *American Economic Review Papers and Proceedings* 106 (5): 574–80.

- Ritzema, R. S., R. Frelat, S. Douchamps, S. Silvestri, M. C. Rufino, M. Herrero, K. E. Giller, S. Lopez-Ridaura, N. Teufel, B. K. Paul et M. T. Wijk. 2017. "Is Production Intensification Likely to Make Farm Households Food-Adequate? A Simple Food Availability Analysis across Smallholder Farming Systems from East and West Africa." *Food Security* 9: 115–31.
- Rosegrant, M. W., R. Gazmuri Schleyer et S. N. Yadav. 1995. "Water Policy for Efficient Agricultural Diversification: Market-Based Approaches." *Food Policy* 20 (3): 203–23.
- Rudin-Rush, L., J. D. Michler, A. Josephson et J. R. Bloem. 2022. "Food Insecurity during the First Year of the COVID-19 Pandemic in Four African Countries." *Food Policy* 111: 102306.
- Sadler, M. P. 2016. *Making Climate Finance Work in Agriculture*. Washington, DC: Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/986961467721999165/Making-climate-finance-work-in-agriculture>.
- Sayeh, A. M. 2021. "Supporting Food Security in Sub-Saharan Africa amid the COVID-19 Pandemic and Climate Change." Fonds monétaire international, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/10/19/sp101921-supporting-food-security-in-sub-saharan-africa-amid-the-covid-19-pandemic-climate-change>.
- Svaleryd, H. et J. Vlachos. 2002. "Markets for Risk and Openness to Trade: How Are They Related?" *Journal of International Economics* 57: 369–95.
- Swinnen, J. et J. McDermott. 2020. "COVID-19 and Global Food Security." Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Therault, V. et D. L. Tschirley. 2014. "How Institutions Mediate the Impact of Cash Cropping on Food Crop Intensification: An Application to Cotton in Sub-Saharan Africa." *World Development* 64: 298–310.
- Tian, X. et X. Yu. 2019. "Crop Yield Gap and Yield Convergence in African Countries." *Food Security* 11: 1305–19.
- Trueblood, M. A. et S. Shapouri. 2001. "Implications of Trade Liberalization on Food Security of Low-Income Countries." Agricultural Information Bulletin 33705, Service de recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis, Washington, DC.
- Tschirley, D., T. Reardon, M. Dolislager et J. Snyder. 2015. "The Rise of a Middle Class in East and Southern Africa: Implications for Food System Transformation." *Journal of International Development* 27 (5): 628–46.
- USDA (Département de l'agriculture des États-Unis). 2022. *International Agricultural Productivity*. Washington, DC: USDA. <https://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity/>.
- Valdes, A. 2008. "Agricultural Public Spending: Description and Assessment Relevant to Latin America." Background paper for the Mexico Agricultural and Rural Development Public Expenditure Review. Banque mondiale, Washington, DC.
- van Ittersum, M. K., L. G. J. van Bussel, J. Wolf, P. Grassini, J. van Wart, et al. 2016. "Can Sub-Saharan Africa Feed Itself?" *PNAS* 113 (52): 14964–969.
- Varshney, D., D. Roy et J. V. Meenakshi. 2020. "Impact of COVID-19 on Agricultural Markets: Assessing the Roles of Commodity Characteristics, Disease Caseload and Market Reforms." *Indian Economic Review* 55: 83–103.
- Venton, C. C. 2018. "Economics of Resilience to Drought." Agence des États-Unis pour le développement international, Washington, DC. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1867/Summary_Economics_of_Resilience_Final_Jan_4_2018_BRANDED.pdf.

- Wylde, E., L. Carraro et C. McClean. 2020. "Understanding the Economic Impacts of COVID-19 in Low- and Middle-Income Countries: Who, Where, How, and When." SPACE: Social Protection Approaches to COVID-19: Expert Advice Helpline. https://socialprotection.org/sites/default/files/publications_files/SPACE_Economic%20Impacts_V1_12062020.pdf.
- You, L., C. Ringler, U. Wood-Sichra, R. Robertson, S. Wood, T. Zhu, G. Nelson, Z. Guo et Y. Sun. 2011. "What Is the Irrigation Potential for Africa? A Combined Biophysical and Socioeconomic Approach." *Food Policy* 36 (6): 770–82.
- Zant, W. 2017. "Bridges." Discussion Paper 2017-117/V, Tinbergen Institute, Amsterdam, Pays-Bas.
- Zare, A., B. Barbier, M. Bologo-Traore, A. Diarra, G. Mahe et J. Paturel. 2017. "Climate Forecast Perception and Needs in Wetlands: A Case Study in the Inner Niger Delta in Mali." *Wetlands* 37: 913–23.
- Zossou, E., Van Mele, P., Vodouhe, S. D. et Wanvoeke, J. (2009). Comparing farmer-to-farmer video with workshops to train rural women in improved rice parboiling in central Benin. *Journal of Agricultural Education and Extension*, 15(4), 329-339.

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

<http://www.banquemondiale.org/africaspulse>

